

Mémoire de fin d'études

présenté pour l'obtention du diplôme d'ingénieur
Systèmes Agricoles et Alimentaires Durables pour le Sud (SAADS)
Option : Développement Agricole et Rural au Sud (DARS)
**Spécialité : Marchés, Organisation, Qualités et Services en appui aux
agricultures du Sud (MOQUAS)**

Etude d'impact des dispositifs de formation et d'accompagnement des collèges agricoles de la Fekama à Madagascar



© Limousin C.



© Limousin C.

Par Clara LIMOUSIN

Année de soutenance : 2015

Organisme d'accueil : Fert



© Limousin C.

Mémoire de fin d'études

**présenté pour l'obtention du diplôme d'ingénieur
Systèmes Agricoles et Alimentaires Durables pour le Sud (SAADS)
Option : Développement Agricole et Rural au Sud (DARS)
Spécialité : Marchés, Organisation, Qualités et Services en appui aux
agricultures du Sud (MOQUAS)**

Etude d'impact des dispositifs de formation et d'accompagnement des collèges agricoles de la Fekama à Madagascar

par Clara LIMOUSIN

Année de soutenance : 2015

Mémoire préparé sous la direction de : Betty WAMPFLER

Organisme d'accueil : Fert

Maîtres de stage : Christophe BOULAND et Amandine SCHLUR

Présenté le 28 octobre 2015 devant le jury :

Dominique MORAND (Montpellier SupAgro)

Emmanuel ASEH (AFOP)

Amandine SCHLUR (Fert)

Christophe BOULAND (Fert)

Betty WAMPFLER (Montpellier SupAgro IRC)

Résumé

L'association française Fert et son partenaire Fifata, syndicat agricole national malgache, ont mis en place à partir de 2002 quatre collèges agricoles à destination de jeunes filles et fils de paysans de 15 à 20 ans. La formation de trois ans a été complétée à partir de 2009 par un dispositif d'accompagnement afin de faciliter l'installation en agriculture des jeunes après la formation. Ce dispositif comprend un accompagnement individuel des jeunes via une dotation en matériel et un suivi par un conseiller agricole, ainsi qu'un accompagnement collectif au travers de regroupements de jeunes, d'une formation de renforcement du leadership et d'une mise en relation avec les structures de développement agricole. En 2014, la Fekama, Fédération des Collèges Agricoles de Madagascar, a été créée pour, entre autres, proposer un interlocuteur pertinent à l'Etat dans le cadre de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale lancée en 2012.

En 2015, la Fekama a demandé la présente étude d'impact des dispositifs de formation et d'accompagnement. Cette étude qualitative a été menée à l'aide d'une combinaison d'approches et a consisté en des entretiens semi-structurés d'acteurs, notamment 60 jeunes formés aux collèges agricoles et 20 jeunes agriculteurs de profil équivalent mais n'ayant pas participé à la formation. L'analyse des entretiens montre un impact sur les jeunes formés en termes d'adoption de pratiques performantes, de renforcement des capacités, d'émancipation vis-à-vis de la famille, de changement de la position sociale et d'implication dans les organisations paysannes et le territoire. La formation et l'accompagnement des jeunes ont de plus un impact sur leur famille et le territoire par le partage et l'utilisation de leurs connaissances, ou encore la création d'organisations paysannes. La mise en place d'un collège agricole a également un impact économique sur le lieu où il s'implante. L'étude d'impact a par ailleurs apporté des éléments de réflexion à la Fekama, Fert et Fifata sur l'évolution possible de la formation et de l'accompagnement.

Mots-clés : formation agricole, installation en agriculture, insertion des jeunes, collèges agricoles, Madagascar, étude d'impact

Abstract

The French association Fert and its partner Fifata, a Malagasy national agricultural union, have established since 2002 four agricultural schools designed for daughters and sons of peasants from 15 to 20 years old. The three-year-training has been complemented in 2009 by a support system, which is aimed at facilitating young people's setting-up in agriculture after they have completed the training. The system consists of individual support through provision of equipment and follow-up by a farm advisor, and collective support through the organization of young people's meetings and leadership trainings and through putting the young people trained in contact with other development structures. In 2014, Fekama, the Agricultural Schools Federation of Madagascar, was created in order to, among others, offer a relevant negotiation partner for discussion with the public authorities in the context of the National Strategy for Rural and Agricultural Training launched in 2012.

In 2015, Fekama requested this impact study of the training and support systems. This qualitative study combined different approaches and consisted in semi-structured interviews with different actors, especially 60 young people trained at the agricultural schools and 20 young farmers with similar profile who have not been trained at the agricultural schools. An analysis of the interviews showed an impact on trained young people in terms of adoption of efficient practices, capacity-building, empowerment, change in social position and involvement in the territory. The training and support systems have also an impact on the family of the young people trained and on the territory they belong to, through the share and use of their knowledge or the creation of farmer's organizations. The implementation of an agricultural school has as well an economic impact on the place in which it is situated. Moreover, this impact study provided food for thought for Fekama, Fert and Fifata concerning a possible improvement of the training and support systems.

Key words: agricultural training, setting-up in agriculture, integration of young people, agricultural schools, Madagascar, impact study

Remerciements

Je souhaite remercier en premier lieu Princy RAVELONANOSY qui m'a beaucoup appris sur la culture malgache et beaucoup soutenu tout au long de cette mission. Sans lui, cette mission n'aurait pas été aussi enrichissante.

Je remercie également toute l'équipe de Fert et de la Fekama qui ont encadré ce stage : Amandine Schlur, Christophe Bouland, Misaina Randriamampianina, Nadège Kippeurt et Mamy Emilson Olivier Randriamasinjaka qui ont toujours été présents et m'ont aidée à avancer dans mes réflexions. Merci de leur écoute, de leur patience et de leur enthousiasme, quelle que soit la distance qui nous sépare. Je remercie de même Philippe Henry pour ses apports passionnants sur la société et la culture malgaches.

Merci aux conseillers agricoles qui nous ont aidés à organiser les missions de terrain et nous ont fait partager un peu de leur métier. Merci aux équipes pédagogiques et aux élus paysans des collèges pour leur accueil et leur partage.

Merci à tous les jeunes agriculteurs et leur famille pour le temps qu'ils nous ont consacré et l'accueil qu'ils nous ont réservé.

Merci à tous ceux que j'ai rencontrés lors de cette mission avec qui j'ai pu discuter, partager et échanger.

Merci à Adam qui m'a soutenue à tout moment.

Mes remerciements vont également à toute l'équipe de l'IRC qui m'a permis de vivre trois excellentes années de formation. J'adresse en particulier mes remerciements à Betty Wampfler qui m'a tant appris et fait réfléchir pendant cette année de spécialisation et tout au long de ce stage. Merci pour sa passion qu'elle transmet à travers chacun de ses cours et merci pour ses conseils qui m'ont guidée à tout moment.

Table des matières

RESUME	2
ABSTRACT	3
REMERCIEMENTS	4
TABLE DES MATIERES	5
LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES	7
INTRODUCTION	8
I. CONTEXTE, PROBLEMATIQUE ET METHODES	9
I.1. CONTEXTE DU SECTEUR AGRICOLE A MADAGASCAR	9
I.2. PRESENTATION GENERALE DES COLLEGES AGRICOLES DE LA FEKAMA A MADAGASCAR	10
I.2.1. <i>Fert, Fifata et le CNEAP : un partenariat à l'origine des collèges agricoles</i>	10
I.2.2. <i>Evolution de l'action de Formation agricole de Fert-Fifata-CNEAP de 2002 à 2009</i>	11
I.2.3. <i>Evolution du contexte politique et création de la Fédération des Collèges Agricoles</i>	12
I.2.4. <i>Présentation générale des dispositifs de formation et d'accompagnement</i>	13
I.3. PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE	14
I.3.1. <i>Une problématique pour répondre à différentes attentes des acteurs</i>	14
I.3.2. <i>Une méthodologie inspirée de plusieurs approches</i>	15
I.3.3. <i>Une grille d'analyse pour étudier l'impact des collèges agricoles</i>	18
I.3.4. <i>Une collecte de données dans les régions de trois des quatre collèges agricoles</i>	23
I.3.5. <i>Limites de l'étude</i>	26
II. ANALYSE DES DISPOSITIFS DES COLLEGES AGRICOLES	28
II.1. DISPOSITIF DE FORMATION	28
II.1.1. <i>Vision, mission et objectifs</i>	28
II.1.2. <i>Le système d'acteurs autour des collèges agricoles</i>	28
II.1.3. <i>Les actions liées à la formation agricole initiale</i>	32
II.2. DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT	39
II.2.1. <i>Vision, mission et objectifs</i>	39
II.2.2. <i>Les acteurs de l'accompagnement</i>	40
II.2.3. <i>Les actions de l'accompagnement</i>	41
II.2.4. <i>Le suivi-évaluation de l'accompagnement</i>	47
II.2.5. <i>Les résultats du dispositif d'accompagnement</i>	48
III. EFFETS DU DISPOSITIF SUR LES JEUNES, LEUR FAMILLE ET LE TERRITOIRE	50
III.1. PROFIL DES JEUNES RENCONTRES	50
III.1.1. <i>Profil des jeunes sortants rencontrés</i>	50
III.1.2. <i>Profil des jeunes non formés rencontrés</i>	52
III.2. EFFETS DES DISPOSITIFS DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT SUR LES JEUNES SORTANTS	53
III.2.1. <i>Dans quelle mesure les dispositifs de formation et d'accompagnement ont-ils un effet sur le processus d'installation des jeunes ?</i>	53
III.2.2. <i>Dans quelle mesure les jeunes sortants deviennent-ils des professionnels performants ?</i>	58
III.2.3. <i>Dans quelle mesure les jeunes sortants deviennent-ils acteurs de leur territoire ?</i>	68
III.2.4. <i>Le collège permet-il aux jeunes de choisir leur voie ?</i>	71

III.3.	EFFETS DES DISPOSITIFS DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT SUR LA FAMILLE DES JEUNES SORTANTS ET LE TERRITOIRE.....	73
III.3.1.	<i>Effets sur la famille</i>	73
III.3.2.	<i>Effets sur le territoire via les jeunes sortants</i>	75
III.3.3.	<i>Effets sur le territoire via l'implantation du collège agricole</i>	76
III.4.	EFFETS DU DISPOSITIF DE FORMATION SUR LA STRATEGIE NATIONALE DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE	76
IV.	SYNTHESE ET PISTES DE REFLEXIONS	78
IV.1.	SYNTHESE DES EFFETS ET DISCUSSION SUR L'IMPACT DES DISPOSITIFS DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT	78
IV.1.1.	<i>Synthèse des effets des dispositifs de formation et d'accompagnement</i>	78
IV.1.2.	<i>Discussion sur l'impact</i>	82
IV.2.	PISTES DE REFLEXIONS	83
IV.2.1.	<i>Adaptation du montage de projet et de l'accompagnement</i>	83
IV.2.2.	<i>Accompagnement de la famille</i>	85
	CONCLUSION	86
	BIBLIOGRAPHIE	87
	LISTE DES FIGURES	90
	LISTE DES ENCADRES	91
	ANNEXES	92

Listes des sigles et acronymes

CA	Conseil d'Administration
CECAM	Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel
Ceffel	Conseil, Expérimentation et Formation en Fruits et Légumes
CEFTAR	CENTre de Formation de Techniciens animateurs Ruraux
CNEAP	Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé
COMIPADR	Comité de Pilotage du Plan d'Action de Développement Rural
CSA	Centre de Services Agricoles
FAR	Formation Agricole et Rurale
FDA	Fonds de Développement Agricole
Fekama	<i>Federasionin'ny Kolejy Ara-mpamokarana eto Madagasikara</i> ou Fédération des collèges agricoles de Madagascar
Fekritama	Fédération chrétienne des paysans malgaches
Fert	Formation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre
FFTS	<i>Federasiona Fampivoarana ny Tantsahan'i Sofia</i>
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
Fifata	<i>FIkambanana FAmivoarana ny TAntsaha</i> ou Association pour le Progrès des Paysans
Fifatam	<i>FIkambanana FAmpanandrosoana ny Tantsaha Amoron'i Mania</i>
FMI	Fonds Monétaire International
FORMAPROD	Programme de Formation Professionnelle et d'Amélioration de la Productivité Agricole
FRDA	Fonds Régional de Développement Agricole
FTM ou CPM	<i>Firaisankinan' ny Tantsaha eto Madagasikara</i> ou Coalition Paysanne de Madagascar
Ifeap	Institut de Formation de l'Enseignement Agricole Privé
MFR	Maisons Familiales Rurales
OP	Organisation Paysanne (ou Organisation Professionnelle)
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
OPB	Organisation Paysanne de Base
OPF	Organisation Paysanne Faîtière (Nationale)
OPR	Organisation Paysanne Régionale
OTIV	<i>Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola</i> ou Epargne commune pour faire du crédit (Institution de Microfinance)
PROSPERER	PROgramme de Soutien aux Pôles de micro-Entreprises Rurales et aux Economies Régionales
SNFAR	Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale
Réseau SOA	Syndicat des Organisations Agricoles
SRA	Système de Riziculture Améliorée
SRI	Système de Riziculture Intensive

Introduction

La thématique de la formation agricole est un enjeu essentiel à Madagascar où plus de 70 % de la population vit de l'agriculture (Mbougou, 2014). Après plus de dix ans de socialisme de 1972 au début des années 1980, l'intervention de l'Etat dans la formation agricole et rurale a chuté à travers les différents plans d'ajustement structurel qu'a connu le pays à partir de 1984 (Dabat et al., 2008). C'est dans ce contexte de vide politique que l'association française Fert en partenariat avec le syndicat agricole malgache Fifata ont pris en main cette problématique à partir de 2002 via la mise en place des collèges agricoles. Ces centres de formation agricole à destination des jeunes filles et fils de paysans de 15 à 20 ans ont été créés progressivement dans quatre régions de Madagascar. A partir de 2009, un dispositif d'accompagnement des jeunes formés aux collèges agricoles a été instauré afin de faciliter leur installation en agriculture. La même année, l'Etat malgache a débuté une réflexion sur la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR) à laquelle Fert et Fifata ont contribué. L'enjeu pour Fifata, Fert et la Fédération des Collèges Agricoles de Madagascar ou Fekama créée en 2014 est de trouver la place des collèges agricoles au sein de la SNFAR dans le but de pérenniser le dispositif.

Dans ce cadre, en 2015, après douze ans d'action de formation et six ans d'action d'accompagnement, les équipes de la Fekama et de Fert ont demandé une étude d'impact des dispositifs de formation et d'accompagnement qui s'est traduite par ce stage de fin d'études de six mois. La mission avait pour objectif d'analyser l'impact de la formation et de l'accompagnement sur les jeunes formés aux collèges agricoles, leur famille et le territoire dans lequel ils s'insèrent. Elle a par ailleurs apporté des éléments sur la trajectoire des jeunes après leur sortie du collège et a participé à nourrir des réflexions de la Fekama, Fert et Fifata. La méthodologie utilisée s'est inspirée de différentes approches : l'évaluation d'impact classique, les approches orientées changement, l'approche systémique et l'approche qualitative et s'est concrétisée dans des entretiens semi-structurés avec les différents acteurs des collèges agricoles, en particulier les jeunes formés.

Le présent rapport définit en premier lieu le contexte et la méthodologie de l'étude, puis détaille l'analyse des dispositifs de formation et d'accompagnement. Les effets sur les jeunes formés, leur famille et le territoire, ainsi que les processus de changement en jeu sont ensuite explicités. Enfin, une discussion aborde la caractérisation de l'impact des dispositifs et les pistes de réflexion à poursuivre.

I. Contexte, problématique et méthodes

I.1. Contexte du secteur agricole à Madagascar

La question de l'emploi des jeunes en Afrique Sub-saharienne prend depuis plusieurs années une place grandissante dans l'agenda des projets de développement. La moitié de la population de cette région a moins de 25 ans ; le nombre de jeunes ne fait qu'augmenter d'année en année (Filmer et al, 2014). Madagascar n'échappe pas à cette situation. La Grande Ile avec ses 22 millions d'habitants accueille actuellement 300 000 nouveaux jeunes par an sur le marché du travail. En 2030, ils seront 600 000 chaque année à entrer dans la vie active (Rakotoary, 2013). La question de l'insertion des jeunes dans l'économie est donc un enjeu crucial.

L'agriculture, et en particulier l'agriculture familiale, est sans conteste un secteur qui peut y contribuer. L'agriculture familiale très demandeuse en main d'œuvre peut absorber une partie de ce flux de jeunes entrants sur le marché de l'emploi, tout en fournissant sur le marché les denrées alimentaires nécessaires pour nourrir la population croissante. Elle a très largement joué ce rôle ces trente dernières années, ce qui s'est manifesté par la création d'un million d'exploitations agricoles entre 1985 et 2005. Cette explosion a cependant entraîné la diminution progressive des surfaces cultivées par exploitation de 1,2 ha à 0,86 ha sur la même période, du fait de la pression foncière (Rakotoary, 2013). De plus, les rendements ont peu progressé et la pauvreté reste très présente : 80 % des malgaches habitent en milieu rural dont près des trois quarts vivent sous le seuil de pauvreté (Gastineau, 2010). Si l'agriculture familiale doit continuer à absorber cet afflux de main d'œuvre, il est nécessaire qu'elle se transforme pour proposer aux jeunes ruraux un mode de vie décent qui garantisse la sécurité alimentaire de leur famille et un apport de revenus suffisant.

Cette transformation de l'agriculture familiale est multidimensionnelle. Elle demande une conjonction d'efforts portés entre autres sur l'amélioration de la productivité, l'accès aux services agricoles et la valorisation du métier d'agriculteur familial. Au sein de ces divers fronts de développement, l'enjeu de la formation agricole des jeunes est essentiel. L'association française Fert et son partenaire malgache, le syndicat agricole national Fifata (*FIkambanana FAmpivoarana ny TAntsaha* ou Association pour le Progrès des Paysans), travaillent de concert sur cette question : ils ont mis en place à partir de 2002 des collèges agricoles proposant une formation de trois ans sur l'agriculture et l'élevage. Un dispositif d'accompagnement des jeunes formés aux collèges agricoles est venu compléter le dispositif de formation à partir de 2009, afin de faciliter leur installation en agriculture.

I.2. Présentation générale des collèges agricoles de la Fekama à Madagascar

Les collèges agricoles sont nés du partenariat entre trois organisations : Fert, Fifata et le CNEAP. Ils sont à présent pilotés par la Fekama (*Federasionin'ny Kolejy Ara-mpamokarana eto Madagasikara* ou Fédération des collèges agricoles de Madagascar) créée en 2014.

I.2.1. Fert, Fifata et le CNEAP : un partenariat à l'origine des collèges agricoles

Fert est une association française de coopération internationale pour le développement agricole créée en 1981. Elle s'est fixée pour objectif « *de contribuer à créer dans les pays en développement et émergents les conditions permettant aux agriculteurs d'améliorer leurs conditions de vie et de travail et de contribuer à assurer la sécurité alimentaire de leur pays.* » A cette fin, « *Fert accompagne les agriculteurs dans la création d'organisations leur permettant d'apporter des solutions durables aux problèmes qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur métier et la défense de leurs intérêts.* » (Fert, 2012). L'association travaille dans 13 pays du monde et œuvre à Madagascar depuis 1986.

Fifata est une organisation professionnelle agricole faîtière créée en 1989 par des agriculteurs des Hautes Terres accompagnés par Fert et d'autres partenaires avec comme objectif principal d'offrir des services à ses membres. L'association a progressivement étendu son champ de compétences et son aire géographique. Elle regroupe aujourd'hui 11 fédérations régionales. Ces fédérations régionales ont pour membres des organisations paysannes de base qui rassemblent elles-mêmes des paysans membres (Figure 1). Il est estimé que Fifata représente au total près de 179 000 paysans. Face à la nécessité de négocier avec l'Etat pour la création de certains services,

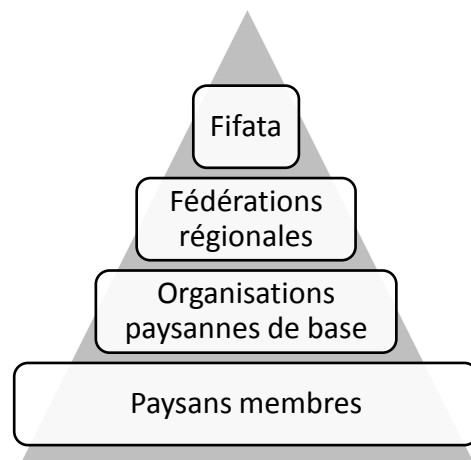


Figure 1 Structure de Fifata

Fifata a commencé à réaliser des activités syndicales à partir des années 2000, ce qui a fait de l'association un syndicat agricole national et un partenaire de négociation avec l'Etat malgache. Fifata fait à présent partie des six organisations agricoles faîtières d'envergure nationale avec Tranoben'ny Tantsaha, SOA, Koloharena, Fekritama et FTM / CPM.

Fert et Fifata travaillent ainsi ensemble depuis 26 ans pour la mise en place de services à destination des agriculteurs malgaches. Les collèges agricoles sont nés d'un double constat :

- D'une part, malgré les services créés par Fert-Fifata, les élus paysans n'ont pas observé de réel changement dans leur comportement et ont évoqué le souhait de former leurs enfants pour avoir un impact significatif,

- D'autre part, suite au désengagement de l'Etat lors des politiques d'ajustement structurel, les élus paysans ont noté une carence dans les politiques publiques en termes de formation agricole initiale (Liagre et al., 2013).

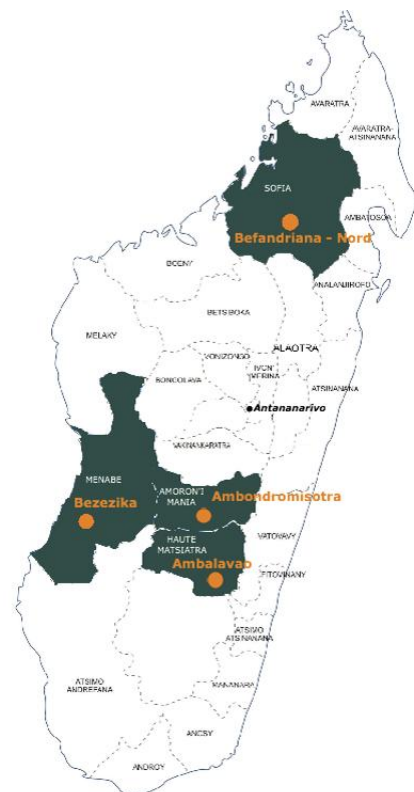
A l'issue de ce constat, Fert et Fifata ont fait appel à un troisième acteur : le CNEAP (Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé), fédération nationale des établissements catholiques d'enseignement agricole français. Ce dernier joue un rôle central dans le pilotage pédagogique, notamment pour la construction et l'évolution des référentiels professionnel et de formation (Liagre et al., 2013).

Le partenariat entre Fert, Fifata et le CNEAP, auquel se sont rajoutés d'autres partenaires tels que l'association Un Filleul pour Madagascar, a ainsi mené à la création des collèges agricoles et ce, dans un double objectif :

- former des filles et fils de paysans et préparer la relève des responsables agricoles de demain en réponse aux besoins exprimés par les paysans membres de Fifata en matière de formation initiale agricole des jeunes ;
- nourrir à long terme la réflexion de l'Etat sur une politique de formation agricole et rurale.

I.2.2. Evolution de l'action de Formation agricole de Fert-Fifata-CNEAP de 2002 à 2009

Les collèges agricoles ont été mis en place progressivement dans quatre régions (Figure 2) : en 2003 dans les régions de Sofia (collège de Befandriana-Nord) et du Menabe (collège de Bezezika), en 2006 dans la région Haute Matsiatra (collège d'Ambalavao) et en 2009 dans la région Amoron'i Mania (collège d'Ambondromisotra). L'instauration d'un cinquième collège dans la région d'Alaotra – Mangoro est en cours pour un démarrage en octobre 2015. Ces régions n'ont pas été choisies au hasard : ce sont les Fédérations de ces régions qui ont exprimé leur demande auprès de leur organisation faîtière Fifata et se sont fortement impliquées pour la concrétisation du projet. Parallèlement à la mise en place des collèges, l'action de Formation agricole a comporté l'élaboration d'un référentiel de formation qui a été révisé à plusieurs reprises et la construction d'un cursus de formation des formateurs et des conseillers agricoles.



Suite à la sortie des premières promotions, constat a été fait des difficultés des jeunes formés aux collèges **Figure 2 Les quatre collèges agricoles.** Source : (Fert, 2014a)

agricoles, que nous nommerons « jeunes sortants », à rester dans la dynamique entrepreneuriale et à construire leur projet, faute de moyens et d'accompagnement. Fert et Fifata ont ainsi conçu à partir de 2009 avec l'appui du Ministère de l'Agriculture financé par l'Agence Française de Développement un dispositif d'accompagnement visant à accompagner les jeunes sortants dans la concrétisation de leur projet professionnel (Andriamizana, 2011).

I.2.3. Evolution du contexte politique et création de la Fédération des Collèges Agricoles

Les collèges agricoles se sont constitués au milieu d'un vide politique en termes de Formation Agricole et Rurale. Pourtant, cette thématique n'a pas toujours été délaissée par l'Etat. Durant la première République de 1960 à 1972, la vision du Président d'aménager de grands espaces pour la riziculture a entraîné la mise en place d'un système de formation des fonctionnaires à différents niveaux, ceci afin d'encadrer les agriculteurs. Puis, dans la première partie de la deuxième République, le pays a connu dix années de socialisme pendant lesquelles l'Etat participait activement à la production agricole et contrôlait les filières. C'est à partir de 1984 que Madagascar, sous l'impulsion du FMI, a instauré des politiques d'ajustement structurel et s'est désengagé drastiquement des activités agricoles. L'Etat a ainsi réduit le nombre de fonctionnaires et fermé de nombreux centres publics ou diminué leurs activités. Depuis le début de la troisième République en 1992, de nombreuses organisations professionnelles agricoles et des centres de formation privés ont émergé, constituant ainsi 80% de l'offre de formation actuelle.

A partir de 2010, l'Etat s'engage dans une réflexion sur la mise en place d'une Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR), à laquelle Fert et Fifata ont pu contribuer du fait de leur expérience des collèges agricoles. En 2012, la SNFAR a été lancée, ainsi que FORMAPROD, programme financé par le FIDA destiné à mettre en œuvre la SNFAR au niveau central et dans 13 régions de Madagascar. Afin, entre autre, de présenter à l'Etat un interlocuteur pertinent sur la question de la Formation Agricole et Rurale, Fert et Fifata ont créé en 2014 la Fédération des collèges agricoles de Madagascar, ou Fekama, qui est à présent l'entité de pilotage politique et opérationnel des collèges agricoles. L'enjeu aujourd'hui est de renforcer la légitimité des collèges agricoles auprès de l'Etat malgache dans le but de favoriser des synergies et de pérenniser le dispositif (Liagre et al., 2013).

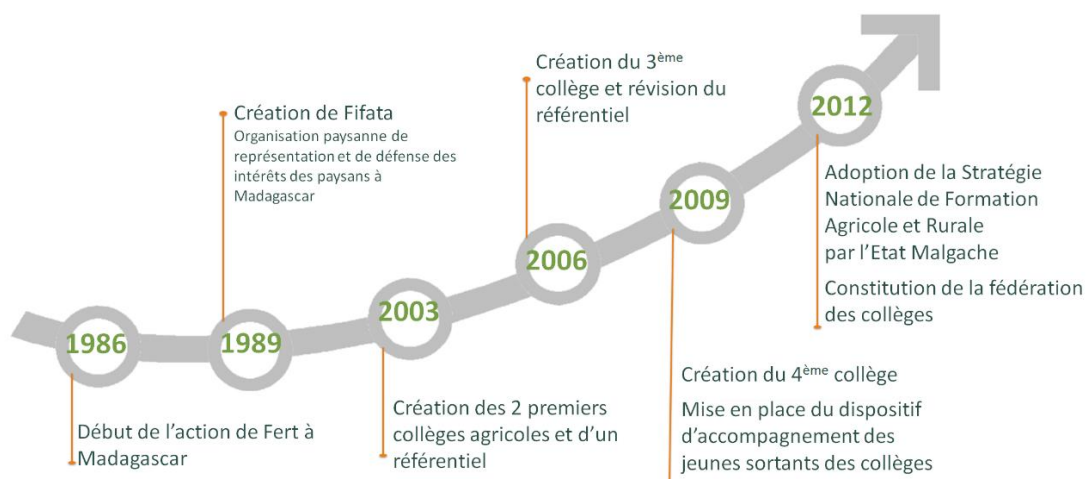


Figure 3 Evolution de l'action de Formation agricole de Fert-Fifata-CNEAP à Madagascar. Source : (Fert, 2014a)

I.2.4. Présentation générale des dispositifs de formation et d'accompagnement

Depuis 2009, les collèges agricoles abritent ainsi deux dispositifs : un dispositif de formation des jeunes et un dispositif d'accompagnement des jeunes sortants des collèges.

La formation au collège se déroule en trois ans, l'idée étant d'induire un réel changement de comportement par une formation sur le long terme. Les élèves ont entre 15 et 20 ans, ont au minimum terminé leur scolarité primaire et vivent tous en internat, ceci afin de leur offrir un cadre de travail et de vie agréable et de permettre à des jeunes de toute la région d'intégrer le collège agricole. En contrepartie, les familles doivent participer en apportant 60 kapoaka de riz (soit environ 17 kg) et 3 000 Ariary (environ 1 euro) par mois. Cette participation est également la garantie de l'implication de la famille dans la formation du jeune (Fert, 2011).

Le collège est géré par un conseil d'administration, nommé « comité paysan » composé majoritairement de leaders paysans appartenant à la Fédération régionale de Fifata qui a participé à la création du collège, ainsi que de parents et de jeunes sortants. Le comité paysan est en relation avec l'équipe pédagogique composée de techniciens qui assurent les enseignements et le fonctionnement quotidien du collège.

L'enseignement au collège est constitué d'apports théoriques et de mises en pratique dans l'exploitation pédagogique du collège comprenant des ateliers en agriculture, en élevage et en transformation des matières premières agricoles. Les élèves reçoivent tout au long de leur formation des enseignements généraux en agriculture, en élevage, en gestion d'exploitation et assistent à des cours d'éducation à la citoyenneté afin de leur donner envie de s'investir dans des Organisations Paysannes. La troisième année est plus axée sur la conception d'un projet agricole qu'ils sont amenés à concrétiser après leur sortie. L'acquisition de la formation est attestée à la fin des trois ans par un certificat.

Le dispositif d'accompagnement entre en jeu après la sortie du collège. Il repose sur plusieurs actions :

- l'accompagnement individuel des jeunes par un conseiller agricole et l'octroi d'une dotation « coup de pouce » en moyens de production pour un montant d'environ 800 000 Ariary par jeune (environ 275 euros),
- l'animation de réseaux de jeunes et le renforcement des capacités en matière de leadership,
- la mise en relation avec d'autres acteurs du développement agricole et
- une action politique au niveau régional et national pour favoriser l'émergence de politiques d'installation des jeunes. (Fert, 2014a).

Ces dispositifs de formation et d'accompagnement sont coordonnés au niveau de l'équipe technique de Fert-Fekama à Antsirabe. L'équipe dispose également d'un outil de suivi-évaluation qui permet de piloter, gérer et adapter les actions. Les dispositifs de formation et d'accompagnement seront présentés plus précisément dans la partie II de ce rapport.

I.3. Problématique et méthodologie

Bien que les actions de formation et d'accompagnement aient donné lieu à des évaluations régulières, celles-ci n'ont pas satisfait toutes les attentes des différents acteurs. L'idée de cette mission était donc de compléter ces évaluations par une étude de ces dispositifs sur un pas de temps plus long (six mois), en mettant un accent sur l'accompagnement.

I.3.1. Une problématique pour répondre à différentes attentes des acteurs

La première démarche engagée a été de construire la problématique en prenant en compte les attentes de différents acteurs. Des entretiens ont notamment été effectués avec :

- l'équipe de Fert basée au siège en France,
- l'équipe technique de Fert-Fekama basée à Antsirabe assurant la coordination des actions,
- la représentation de Fert à Madagascar basée à Antsirabe et
- l'équipe technique de Fifata basée à Antsirabe.

A noter que ce stage a donc plutôt été construit avec les équipes techniques qu'avec des élus paysans. Plusieurs restitutions-débats ont cependant eu lieu avec ces derniers tout au long de la mission afin de les impliquer dans l'analyse et la validation des résultats.

Les attentes relevées concernent l'analyse de la trajectoire des jeunes sortants, l'analyse de l'impact de la formation et de l'accompagnement, l'apport d'éléments nourrissant la réflexion de Fert, Fekama et Fifata, ainsi que l'amélioration de l'outil de suivi-évaluation des jeunes sortants. Cette dernière n'a pu être traitée lors de cette mission par manque de temps. Les autres attentes ont été hiérarchisées en plusieurs niveaux (Figure 4).

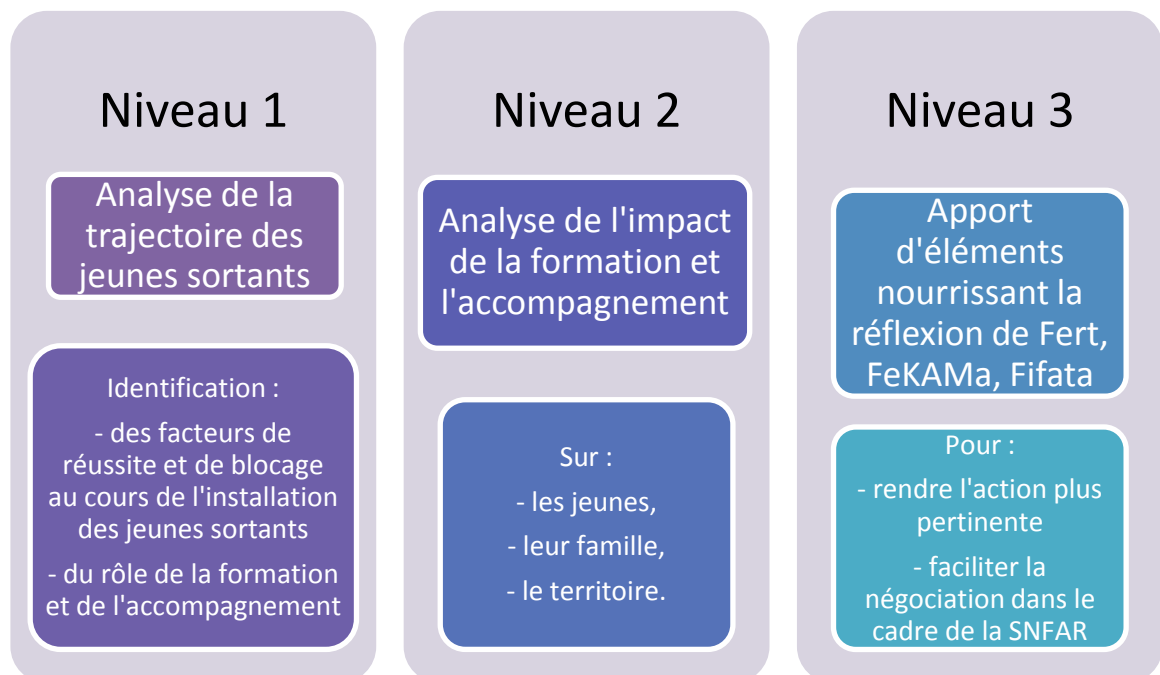


Figure 4 Les différents niveaux d'attentes

Nous nous focaliserons ici sur le niveau 2 « Analyse de l'impact de la formation et de l'accompagnement » qui permet de donner également des éléments sur la trajectoire des jeunes sortants et de nourrir la réflexion de Fert, Fekama et Fifata.

La problématique retenue est donc :

Quel est l'impact des actions de formation et d'accompagnement menées par les collèges agricoles de la Fekama sur les jeunes, leur famille et le territoire dans lequel ils s'insèrent ?

I.3.2. Une méthodologie inspirée de plusieurs approches

Pourquoi réaliser une analyse d'impact ? Les évaluations habituelles des projets recherchent en général dans quelle mesure les activités prévues ont été réalisées et dans quelle mesure les objectifs visés ont été atteints. Elles donnent souvent beaucoup d'éléments sur les résultats directs du projet, mais assez peu d'éléments sur les effets de ces actions et l'impact qui en résulte. L'analyse d'impact est donc pleinement justifiée pour une organisation qui souhaite connaître en quoi son action induit un réel changement dans la vie des populations qu'elle touche.

La méthodologie utilisée ici s'inspire de plusieurs approches de l'analyse d'impact : l'évaluation d'impact « classique » et les approches orientées changements. Elle repose également de manière plus générale sur l'approche qualitative et l'approche systémique.

(1) L'évaluation d'impact « classique »

Résultats / Effets / Impact ?
Résultats = « *changements qualitatifs et quantitatifs directement produits par l'action* »
Effets = « *incidences de l'action sur le milieu physique et humain environnant* »
Impact = « *nouvelle situation issue de l'ensemble des effets* »
(Graugnard G. et Heeren N., 1999)

L'évaluation d'impact s'appuie sur les trois concepts que sont les résultats, les effets et l'impact (Encadré 1). Les résultats sont en relation directe avec l'action, tandis que les effets « *conjuguent résultats de l'action et autres dynamiques ou contraintes provenant du milieu dans lequel se déroule l'action* ». Les effets vont au-delà du public cible visé par l'intervention et touchent des domaines plus variés que ceux prévus initialement. L'impact est quant à lui « *la nouvelle situation issue de l'ensemble de ces effets* », c'est pourquoi on parle de l'impact au singulier (Graugnard G. et Heeren N., 1999).

Encadré 1 Définitions des termes résultats, effets et impacts

D'après le site de l'Agence Française de Développement, « *une évaluation d'impact est une appréciation d'un projet, d'un programme ou d'une politique, fondée notamment sur la mesure de son impact, établie à l'aide d'un contrefactuel* » (AFD, 2011). Cette notion de contrefactuel provient de l'idée d'attribution de l'impact. L'évaluation doit permettre d'estimer les effets contrefactuels, c'est-à-dire ce qui serait arrivé ou aurait pu arriver sans le

projet afin de déterminer les effets et l'impact qui peut être attribué au projet. A cette fin, le recours à une situation de référence ou à groupe témoin est essentiel. La comparaison peut se faire entre une situation avant projet (situation de référence) et une situation après projet (*méthode avant / après*) ou entre un groupe qui n'a pas bénéficié du projet (groupe témoin) et un groupe qui a bénéficié du projet (*méthode avec / sans*) (Baker, 2000).

(2) Les approches orientées changement

Les approches orientées changement se différencient de l'approche classique par différents points. L'impact, aussi appelé changement, est défini comme une « *nouvelle situation résultant d'interactions entre différents acteurs et différents facteurs (politiques, infrastructures, ...)* ». Dans ces approches, le changement est un processus complexe composé de différents changements, il fait intervenir de multiples acteurs et facteurs et est très rarement prévisible. Les processus qui le composent ne sont pas linéaires, contrairement à l'image que produit le cadre logique d'une relation linéaire de cause à effet entre les activités, les résultats, les objectifs spécifiques qui renvoient généralement aux effets et l'objectif global.

Une autre notion importante est celle de la subjectivité. La perception des changements significatifs ou de la valeur du changement (positive, négative), ainsi que l'objet du changement peuvent être très différents d'un acteur à l'autre. Le changement ne sera pas non plus le même selon l'échelle à laquelle on le regarde.

Enfin, les approches orientées changements ne s'attachent pas à attribuer un impact mais cherchent à analyser la contribution d'une action de développement à un impact. La compréhension des processus de changements est également un élément-clé de ces approches (De Reviers, 2014).

(3) La méthodologie adoptée : une combinaison de différentes approches

La méthodologie adoptée ici s'inspire de ces différentes approches. L'objectif de cette étude d'impact est bien d'analyser les effets et l'impact d'une action de développement tels qu'ils sont définis dans l'évaluation d'impact classique. L'objectif n'est cependant pas d'attribuer un impact à l'action de formation et d'accompagnement des collèges agricoles mais bien de comprendre les processus en jeu comme dans les approches orientées changement. L'idée de prendre un groupe témoin a cependant été conservée pour apporter un nouveau point de vue à l'analyse. N'étant pas en possession d'études sur la situation des jeunes sortants avant leur entrée au collège, nous avons choisi une *méthode avec / sans* et avons rencontré des jeunes agriculteurs provenant d'une même région que les jeunes sortants rencontrés, ayant un âge équivalent mais n'ayant pas intégré le collège agricole. Enfin les notions de subjectivité et de complexité des changements ont été gardées en fond de toile et ont permis une analyse plus approfondie. Etant donné qu'il ne s'agit pas à proprement parlé d'une évaluation d'impact classique, nous avons choisi le terme d'étude d'impact.

La méthodologie de collecte des données et d'analyse s'appuie également sur deux autres approches : l'approche qualitative et l'approche systémique. La méthodologie qualitative que nous avons employée consiste en grande partie à observer et réaliser des entretiens semi-structurés. Les personnes interrogées comprennent différentes catégories d'acteurs :

- les jeunes sortants,
- les équipes pédagogiques et comités paysans des collèges,
- les élus paysans des Fédérations, de la Fekama ou encore de Fifata,
- l'équipe Fert-Fekama chargée de la coordination,
- les équipes techniques des Fédérations et de Fifata,
- la représentation de Fert à Madagascar et
- les jeunes non formés (utilisés comme groupe témoin).

Méthodes de triangulation

Triangulation des données = utilisation d'une diversité de sources de données

Triangulation des investigateurs = collaboration de différents évaluateurs pour un même travail

Triangulation des méthodes = utilisation de méthodes différentes pour étudier un même problème

Triangulation théorique = utilisation de plusieurs perspectives pour interpréter les mêmes données

(Ezenemari et al, 1999)

La question qui se pose pour la méthodologie qualitative est celle de la validation des résultats : comment apporter la preuve des résultats que l'on avance à l'issue des entretiens et des observations ? Dans une étude quantitative, la validation se fait par procédé statistique. Avec une méthodologie qualitative, les statistiques ne peuvent être utilisées car l'échantillon n'est pas assez représentatif. Les résultats peuvent cependant être validés de façon participative par le biais de focus group et de restitutions-débats avec les acteurs concernés. C'est également et surtout la triangulation qui va permettre de dégager des résultats fiables (voir Encadré 2).

Encadré 2 Méthodes de triangulation dans les études qualitatives

Nous avons utilisé plusieurs formes de triangulation :

- la triangulation des données : nous avons croisé les données des entretiens des différents acteurs,
- la triangulation des investigateurs : nous avons réalisé la mission à deux (un stagiaire français, un stagiaire malgache) et avons exploité la complémentarité de nos formations en agronomie et développement rural afin d'avoir une meilleure analyse,
- une certaine triangulation théorique par la combinaison des approches d'évaluation d'impact classique et des approches orientées changement. L'utilisation notamment d'un groupe témoin a permis d'avoir une perspective un peu différente et de mieux comprendre les processus de changement.

La méthodologie utilisée repose également sur l'analyse systémique. Cette approche permet de comprendre un problème en mettant en relation différents facteurs qu'ils soient économiques, techniques, sociaux, etc. et demande de poser une grille d'analyse.

I.3.3. Une grille d'analyse pour étudier l'impact des collèges agricoles

Une grille d'analyse correspond à l'ensemble des facteurs étudiés pour comprendre la problématique que l'on s'est donnée. La grille d'analyse comprend ainsi une partie sur l'analyse des jeunes sortants, l'analyse des jeunes agriculteurs non formés aux collèges agricoles et l'analyse des dispositifs de formation et d'accompagnement. Nous faisons en effet l'hypothèse que la manière dont sont faits les dispositifs a une forte influence sur l'impact qu'ils auront.

(1) Analyse des dispositifs

Pour bien comprendre les effets et l'impact de la formation et de l'accompagnement sur les jeunes, leur famille et le territoire, il est important de s'intéresser d'abord à ces dispositifs. Cette analyse a été effectuée par la suite sur la base des entretiens avec les divers acteurs des collèges agricoles.

Afin de réaliser notre grille d'analyse, nous avons fait un certain nombre d'hypothèses.

Hypothèse 1 : l'histoire et l'évolution du dispositif influencent ce qu'il est aujourd'hui et son impact

Hypothèse 2 : les acteurs du dispositif forment un système de relations et influencent la manière dont est conçu et évolue le dispositif.

Hypothèse 3 : la vision, la mission et les objectifs assignés au dispositif influencent les actions, les outils et les méthodes mis en place.

Hypothèse 4 : les actions, les outils, les méthodes et les moyens utilisés par le dispositif influencent son impact.

Ainsi, analyser les dispositifs de formation et d'accompagnement consiste dans un premier temps à comprendre ce qui les constitue, c'est-à-dire :

- la vision, la mission et les objectifs qui leur sont assignés,
- le méso-système d'acteurs et la gouvernance des dispositifs,
- les actions et outils mis en place et leur coordination,
- les moyens mis à disposition et
- les résultats obtenus.

Cet aspect théorique des dispositifs est à mettre en relation avec les pratiques, c'est-à-dire comment les acteurs les mettent en place concrètement. Enfin, pour comprendre un dispositif, il faut aussi comprendre son histoire et comment il a évolué (Figure 5).

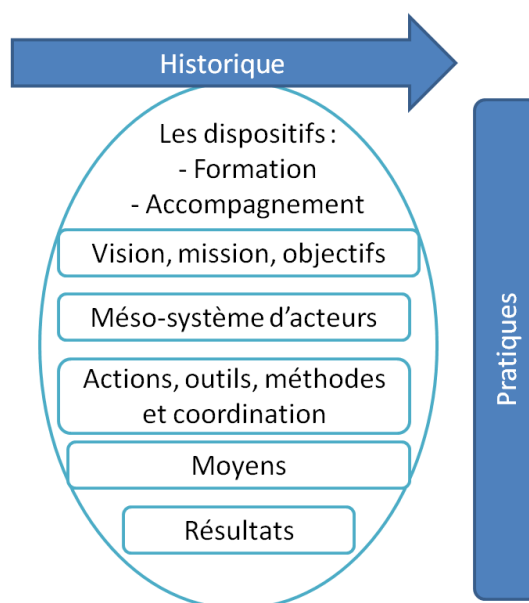


Figure 5 Grille d'analyse des dispositifs de l'action de formation agricole initiale de la Fekama

(2) Grille d'analyse des jeunes sortants

L'analyse d'impact en elle-même repose en grande partie sur l'analyse des entretiens avec les jeunes sortants des collèges agricoles. Pour nous guider dans l'analyse, nous avons émis des hypothèses quant aux effets de la formation et de l'accompagnement qui constitueront les éléments de l'impact.

Hypothèse 1 : la formation et l'accompagnement des jeunes ont des effets sur le jeune, sa famille et le territoire.

Hypothèse 2 : l'étude de la trajectoire et de l'exploitation du jeune nous renseigne sur les effets de la formation et de l'accompagnement sur lui-même, sa famille et le territoire.

Hypothèse 3 : ces effets sont modulés par la situation économique de la famille et par le contexte de l'exploitation.

Hypothèse 4 : les effets sur la famille et le territoire sont intimement liés à la façon dont les jeunes s'intègrent dans ces entités. En particulier, les relations avec la famille sont liées à la situation sociale du jeune (jeune inséré ou installé).

Hypothèse 5 : ces effets s'expriment en termes :

- *d'amélioration des performances technico-économiques,*
- *d'amélioration de l'accès aux services agricoles,*
- *de structuration des organisations paysannes,*
- *de modification des relations sociales,*
- *de changement des perceptions de l'agriculture et de la place des jeunes dans l'agriculture.*

Ces hypothèses nous permettent de construire une grille d'analyse des jeunes sortants comprenant plusieurs éléments (Figure 6) :

- le jeune et son exploitation,
- la trajectoire d'installation du jeune,
- les relations entre la famille et le jeune et les effets de la formation et de l'accompagnement qui touchent la famille et
- l'influence de l'environnement de l'exploitation et les effets qui touchent le territoire.

A cela s'ajoutent le rôle du collège et la perception du jeune des dispositifs de formation et d'accompagnement qui permettent d'avoir des retours sur la formation et l'accompagnement. La grille d'analyse permet ensuite d'établir les guides d'entretien pour les jeunes sortants et leur famille (Annexes A et B).

Remarque :

Nous avons utilisé les termes « installé » et « installation » pour désigner deux concepts. D'une part, un jeune est « installé » s'il est autonome et qu'il a quitté l'exploitation familiale. Cette notion s'oppose au fait d'être « inséré » lorsque le jeune réalise ses activités dans le cadre de l'exploitation familiale. Le fait d'être installé est ainsi considéré comme un état. D'autre part, l'installation est vue comme un processus progressif d'autonomisation et de prise en main de son exploitation par le jeune. C'est ce processus que l'on nomme « trajectoire d'installation » et que le collège s'est donné comme objectif d'accompagner.

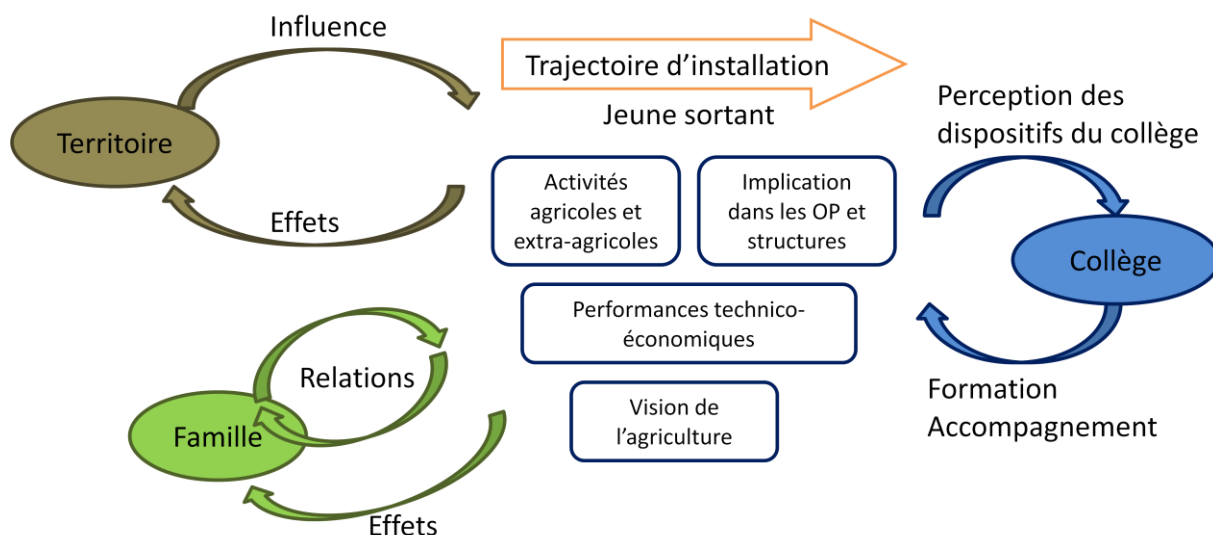


Figure 6 Grille d'analyse des jeunes sortants

Le jeune et son exploitation

L'élément principal est l'étude du jeune et de son exploitation. Nous avons en particulier étudié ses activités agricoles et extra-agricoles, ses performances technico-économiques, son implication dans les organisations paysannes et structures de développement agricole et sa vision de l'agriculture. Ces éléments sont à mettre en relation avec les effets du collège : en quoi la formation et l'accompagnement ont-ils contribué à cette vision de l'agriculture et à la mise en place d'une exploitation avec ces caractéristiques ?

La trajectoire d'installation du jeune sortant

L'analyse de la trajectoire d'installation mérite d'être un peu plus détaillée. Il s'agit d'une part de regarder l'évolution des différents éléments du jeune et de son exploitation, mais aussi d'approfondir le parcours du jeune avant la formation, l'influence du collège sur le processus d'installation et la vision d'avenir du jeune (Figure 7).

Remarque :

Le processus d'installation des jeunes peut commencer bien avant l'âge d'entrée au collège agricole, dès que le jeune s'implique dans l'exploitation familiale. Nous avons cependant analysé l'installation à partir de la sortie du collège pour nous concentrer sur les effets de la formation et de l'accompagnement sur ce processus.

Les questions auxquelles nous souhaitons répondre à travers l'analyse de la trajectoire sont les suivantes :

- Quel est le profil des jeunes intégrant le collège agricole ? Les effets de la formation et de l'accompagnement sont-ils différents selon ce profil ?
- Quels sont les apports de la formation pour les jeunes sortants ? Comment ceux-ci se les approprient-ils et, en cas de manque, comment renforcent-ils leurs capacités ?
- Quels sont les facteurs de réussite et de blocage qui influencent la trajectoire des jeunes ? Quel est le rôle de l'accompagnement pour réduire les contraintes et soulever les leviers de réussite ?

- Comment se projettent les jeunes sortants dans l'avenir ? Quelle évolution des effets de la formation et de l'accompagnement peut-on prévoir à partir des projets d'avenir des jeunes sortants ?

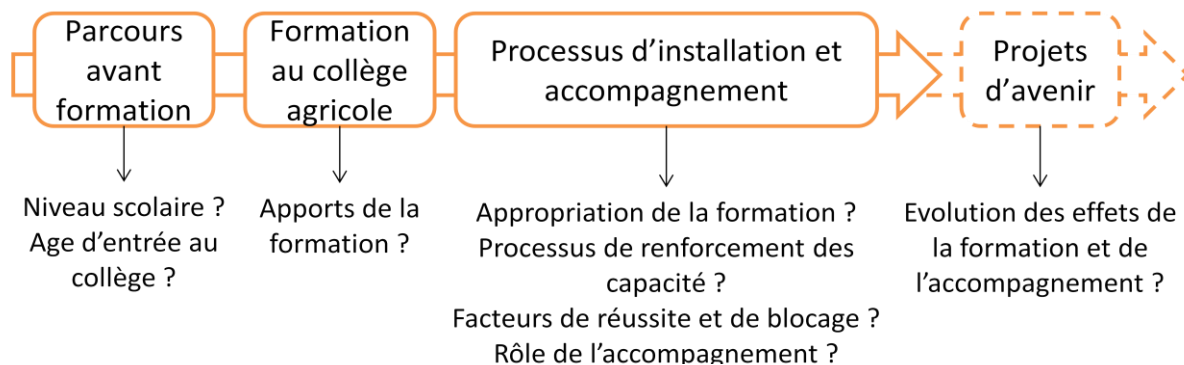


Figure 7 Grille d'analyse de la trajectoire des jeunes sortants

Le rôle du collège et la perception du jeune des dispositifs

Rencontrer les jeunes sortants permet de mieux appréhender les pratiques de formation et d'accompagnement. Ceci permet notamment de compléter l'analyse des dispositifs, mais aussi de comprendre la vision du jeune sortant sur ces derniers. Ces retours du terrain sont importants pour permettre à l'équipe de Fert-Fekama chargée de la coordination et aux équipes pédagogiques d'adapter des éléments comme le contenu de formation, les activités de l'exploitation pédagogique, les outils d'accompagnement, etc. afin d'avoir une action plus pertinente.

La famille

Une autre hypothèse est que la façon dont le jeune s'insère dans sa famille, donc sa situation sociale, a une influence sur les effets de la formation et de l'accompagnement. Il est donc essentiel d'identifier si le jeune est installé, c'est-à-dire autonome avec sa propre exploitation agricole, ce qui correspond généralement aux jeunes mariés, ou inséré dans l'exploitation familiale. Le concept de « famille » peut ainsi se rapporter à la famille dont le jeune est issu ou au nouveau ménage créé. La famille dans le sens que nous garderons ici concerne les parents du jeune, ses frères et sœurs et peut s'étendre au-delà (grands-parents, oncles, tantes, cousins) selon ce que le jeune entend comme tel. Nous étudierons ainsi les effets sur le mari ou la femme séparément.

Partant de la situation sociale du jeune, nous avons étudié les relations entre le jeune et sa famille, en particulier les flux d'argent, de matière, de travail ou encore de conseils. Ceci nous a conduits à étudier d'une part, la façon dont la situation économique et sociale de la famille module les effets de la formation et de l'accompagnement sur le jeune et d'autre part les effets induits par le jeune sur la famille du fait de sa formation (comme des changements de pratiques ou de vision).

Le territoire

Un élément d'analyse important est l'environnement dans lequel évolue le jeune. Les aspects socioculturels, politiques, institutionnels, fonciers, géographiques ou encore agronomiques

structurent les champs des possibles de l'exploitation du jeune : les normes sociales peuvent rendre telle ou telle activité réalisable ou non, la pression foncière peut favoriser des activités peu demandeuses en terres, l'enclavement peut limiter l'accès aux services, etc.

Si le jeune est influencé par son environnement, il influence en retour son territoire par ses actions. Il est donc primordial de s'attacher aux effets qui peuvent toucher le territoire, ce qui permettrait de montrer que l'action des collègues a un véritable impact à cette échelle.

(3) Grille d'analyse des jeunes non formés

L'analyse de jeunes agriculteurs n'ayant pas été formés aux collèges agricoles, que nous nommerons « jeunes non formés », et de leur trajectoire peut permettre d'apporter une perspective complémentaire aux résultats issus des entretiens de jeunes sortants. Nous avons choisi de rencontrer des jeunes agriculteurs de la même région que les jeunes sortants rencontrés, d'un âge équivalent et souvent issus du même village. Cela a permis non seulement d'avoir des éléments de comparaison entre les jeunes sortants et les jeunes non formés, mais aussi d'avoir des retours de jeunes et de leurs familles habitant à proximité du collège agricole sur les changements qu'avait provoqué l'implantation du collège dans leur village. La grille d'analyse utilisée est similaire à celle des jeunes sortants (Figure 8), tout comme le guide d'entretien (Annexe C). La grille d'analyse comprend des éléments sur :

- le jeune et son exploitation,
- sa trajectoire d'installation (parcours scolaire, processus d'installation et projets d'avenir),
- ses relations avec sa famille (situation sociale et flux entre le jeune et sa famille),
- ses relations avec le territoire (influence de l'environnement et relations du jeune avec la société qui l'entoure) et
- sa perception des dispositifs du collège agricole et les effets du collège sur le jeune et sa famille (pour les jeunes connaissant le collège agricole).

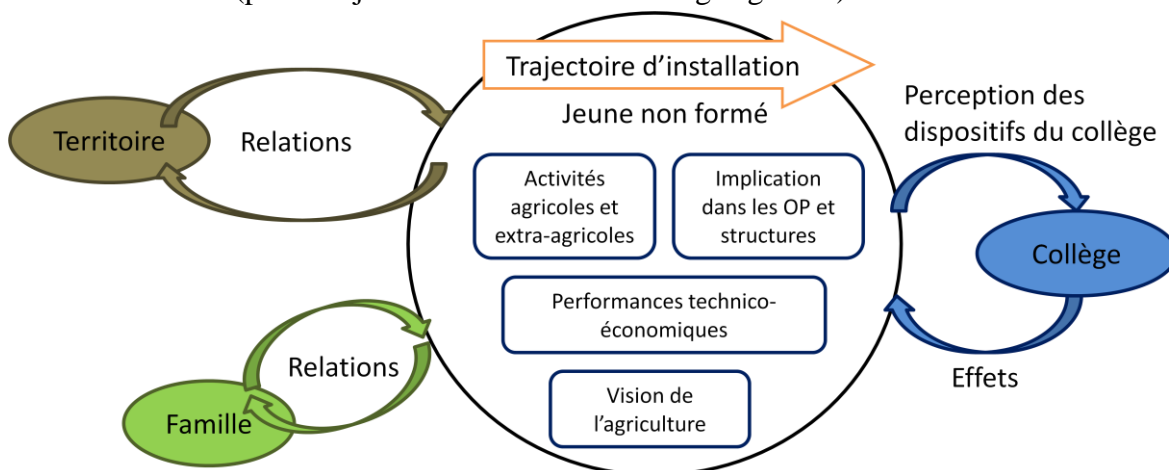


Figure 8 Grille d'analyse des jeunes non formés

La comparaison qualitative entre les données issues des entretiens avec les jeunes non formés et celles issues des entretiens avec les jeunes sortants devrait permettre de mieux discerner les effets du collège sur les jeunes sortants, leur famille et le territoire, et ainsi de répondre aux questions suivantes : en quoi le collège a-t-il un effet sur les activités agricoles et extra-agricoles choisies par les jeunes sortants, sur la manière de les mettre en pratique et leurs

performances technico-économiques ? En quoi le collège a-t-il un effet sur l'implication des jeunes dans les organisations paysannes et les structures de développement agricole ? Sur la vision des jeunes de l'agriculture ? etc.

I.3.4. Une collecte de données dans les régions de trois des quatre collèges agricoles

Notre démarche a consisté en premier lieu à se doter d'une grille d'analyse, puis à collecter les données au cours d'une mission de cinq mois à Madagascar, et enfin à réaliser un mois d'analyse approfondie et de rédaction en France. La partie terrain s'est organisée autour de cinq missions dans plusieurs régions d'action des collèges agricoles, entrecoupées de phases d'analyse intermédiaire dans les locaux de l'équipe de Fert-Fekama chargée de la coordination des collèges agricoles à Antsirabe. Les différentes missions ont été effectuées en binôme avec Princy Robert RAVELONANOSY, jeune ingénieur agronome malgache, diplômé de l'université catholique Athénée Saint Joseph Antsirabe en Développement Agricole et Rural.

Par ailleurs, le stage a donné lieu à des comités de suivi réguliers intégrant différents encadrants :

- Christophe BOULAND, conseiller technique de Fert sur la formation agricole
- Amandine SCHLUR, chargée de mission au siège de Fert à Paris
- Misaina RANDRIAMAMPINANINA, coordinateur du réseau des collèges agricoles de la Fekama,
- Mamy Olivier RANDRIAMASINJAKA, animateur Jeunes Paysans du réseau des collèges agricoles de la Fekama,
- Nadège KIPPEURT, conseillère technique de Fert sur la formation agricole et
- Philippe HENRY, conseiller technique de Fert.

Ces comités de suivi ont permis de multiplier les échanges et d'intégrer les perspectives des uns et des autres dans l'analyse.

(1) Phases de la mission

La mission s'est effectuée en plusieurs temps : une phase de préparation, une phase d'exploration, une phase de déploiement et une phase d'analyse (Figure 9).

Une phase de préparation de quatre semaines nous a permis de mieux nous approprier le contexte des collèges agricoles et de mieux comprendre leur fonctionnement. Après une semaine d'étude bibliographique à Montpellier, la première semaine à Antsirabe a consisté à s'intégrer dans l'équipe Fert-Fekama chargée de la coordination des collèges agricoles de la Fekama et à rencontrer les différents acteurs autour des collèges agricoles, en particulier les équipes de Fert et Fifata. Les divers entretiens effectués ont permis de relever les différents niveaux d'attentes décrits dans le point I.3.1. Cette première semaine a également été consacrée à l'élaboration d'outils et de méthodes tels que les grilles d'analyse et les guides d'entretien des différents acteurs. Une mission de découverte des collèges agricoles de deux semaines a ensuite été effectuée dans le collège agricole d'Amoron'i Mania à

Ambondromisotra (commune d'implantation). Nous y avons réalisé des entretiens avec l'équipe pédagogique, mais aussi des membres du comité paysan et un responsable de la Fédération régionale ayant mis en place le collège.

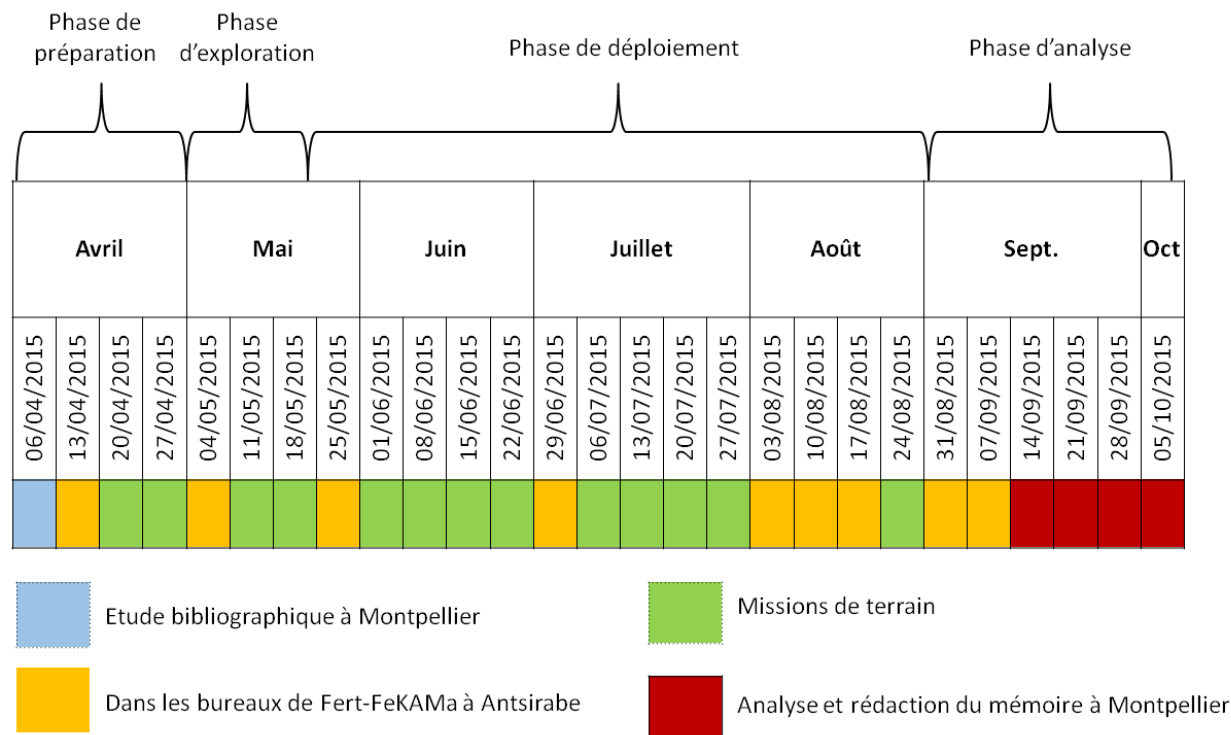


Figure 9 Calendrier de travail

Une phase d'exploration a ensuite permis de tester les outils mis en place lors d'une nouvelle mission de deux semaines à la rencontre de jeunes sortants du collège d'Ambondromisotra. Le collège agricole recrutant dans toute la région d'implantation et les rencontres ayant lieu dans les exploitations des jeunes, la mission s'est déroulée dans l'ensemble de la région Amoron'i Mania.

Nous sommes ensuite passés à la phase de déploiement à travers une première mission de terrain de quatre semaines dans les régions Ihorombe et Haute Matsiatra pour rencontrer les jeunes sortants du collège d'Ambalavao (Figure 10). Ce dernier a en effet une particularité : il recrute dans sa région d'implantation, la région Haute Matsiatra, mais aussi dans les régions Ihorombe, Anosy et Vatovavy-Fitovinany. Pour des raisons de manque de temps et de faible proportion d'élèves provenant des deux dernières régions, nous avons décidé de privilégier l'étude dans les régions Ihorombe et Haute Matsiatra. Une seconde mission de quatre semaines a été effectuée dans la région Sofia pour

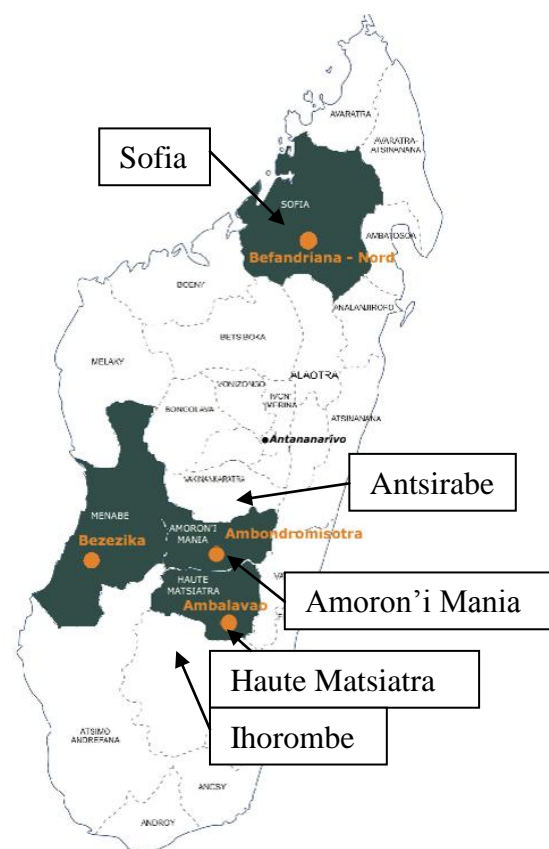


Figure 10 Localisation des missions de terrain

rencontrer les jeunes sortants du collège de Befandriana-Nord. Enfin, une mission d'une semaine en août dans le village d'Ambondromisotra en Amoron'i Mania a permis de rencontrer de nombreux jeunes non formés.

La fin de la mission a été consacrée à l'analyse des données et à la restitution devant les élus et équipes techniques.

(2) Echantillonnage des jeunes sortants

Les régions dans lesquelles ont été réalisées les missions ont été choisies afin d'apporter un maximum de diversité tout en tenant compte du temps disponible et des facilités d'accès. Ainsi, la mission découverte, la mission exploratoire et la mission à la rencontre de jeunes non formés ont eu lieu dans la région Amoron'i Mania car celle-ci était la plus proche des locaux de Fert-Fekama à Antsirabe. Cette région illustre bien les problématiques des Hautes Terres concernant la saturation foncière et la nécessité d'utiliser des pratiques plus performantes du fait du manque d'espace. La première mission de la phase de déploiement en Haute Matsiatra et Ihorombe nous a permis d'explorer la partie Sud des Hautes Terres dont la problématique relève plus de l'insécurité. Enfin, la deuxième mission de la phase de déploiement dans la région Sofia nous a montré un environnement côtier où il y a peu de pression foncière et une plus grande latitude d'activités agricoles réalisables. La région Sofia a également été choisie pour des raisons pratiques : le conseiller agricole était disponible et le collège accueillait le regroupement national de la Fekama au moment de notre mission.

Une fois que les régions ont été choisies, l'échantillonnage des jeunes sortants rencontrés au sein de celles-ci a été délicat. L'équipe de Fert-Fekama dispose d'une base de données regroupant des informations de base sur les jeunes sortis des collèges agricoles. Nous avons utilisé cette base de données pour établir une présélection de jeunes afin d'avoir une diversité de jeunes vis-à-vis de différents critères : la situation matrimoniale, le sexe, l'année de sortie du collège, l'âge d'entrée au collège, l'activité agricole principale (recensée sur la base de données), la localité et le temps entre la sortie du collège et la demande de dotation en matériel. Nous avons défini ces critères en faisant l'hypothèse que ceux-ci détermineraient des profils de jeunes différents, ce qui induirait différents effets de la formation et de l'accompagnement. La présélection était ensuite retravaillée avec le conseiller agricole du collège concerné afin de définir les jeunes que nous allions rencontrer en fonction de leur accessibilité et disponibilité.

(3) Echantillonnage des jeunes non formés

Comme dit précédemment, les seuls critères concernant les jeunes non formés concernaient leur âge, leur activité professionnelle et leur localisation. Leur âge devait être en rapport avec celui des jeunes sortants rencontrés, soit entre 18 et 35 ans, ils devaient être paysans et avoir leur exploitation dans une des régions d'étude. L'idée au départ était de rencontrer des jeunes non formés pendant les missions consacrées aux jeunes sortants. Cependant nous n'avons rencontré qu'un jeune non formé lors de la mission exploratoire en Amoron'i Mania, deux lors de la mission en Ihorombe et Haute Matsiatra et trois lors de la mission dans la région Sofia. Par ailleurs, nous avons observé que le fait de rencontrer des jeunes non formés à proximité des collèges agricoles nous donnait d'autant plus d'informations sur les effets du

collège sur son lieu d'implantation, d'où la décision de faire une mission de quelques jours au collège d'Ambondromisotra à la rencontre des jeunes non formés de la commune.

(4) Restitutions-débats avec les acteurs des collèges agricoles

Les acteurs des collèges agricoles ont été le plus possible intégrés dans l'analyse et la validation des résultats (Figure 11). Deux restitutions-débats ont eu lieu au collège agricole d'Amoron'i Mania à la fin de la mission exploratoire afin d'expliquer notre démarche et les premiers éléments issus de cette première phase avec d'une part une quinzaine de jeunes sortants de la zone et d'autre part l'équipe pédagogique et des membres du comité paysan du collège. Nous avons également présenté et discuté notre travail à une réunion du Conseil d'Administration de la Fekama (regroupant des élus paysans, des représentants des équipes pédagogiques et l'équipe de la coordination des collèges) en rentrant de cette mission exploratoire. De plus, une restitution-discussion a été présentée à l'équipe pédagogique du collège d'Ambalavao à la fin de notre mission dans les régions Ihorombe et Haute Matsiatra. Nous avons aussi participé au regroupement national des collèges agricoles au collège de Befandriana-Nord lors de notre mission dans la région Sofia et avons discuté nos premiers résultats avec l'ensemble des participants comprenant les équipes pédagogiques, les représentants des comités paysans des collèges, les représentants des jeunes sortants, l'équipe d'Antsirabe chargée de la coordination et les étudiants en formation de formateurs agricoles.

Enfin, nous avons présenté des éléments de discussion à la Commission Formation de Fifata, composée d'élus paysans chargés spécifiquement de la question de la formation agricole, ce qui a donné lieu à de nombreux débats.

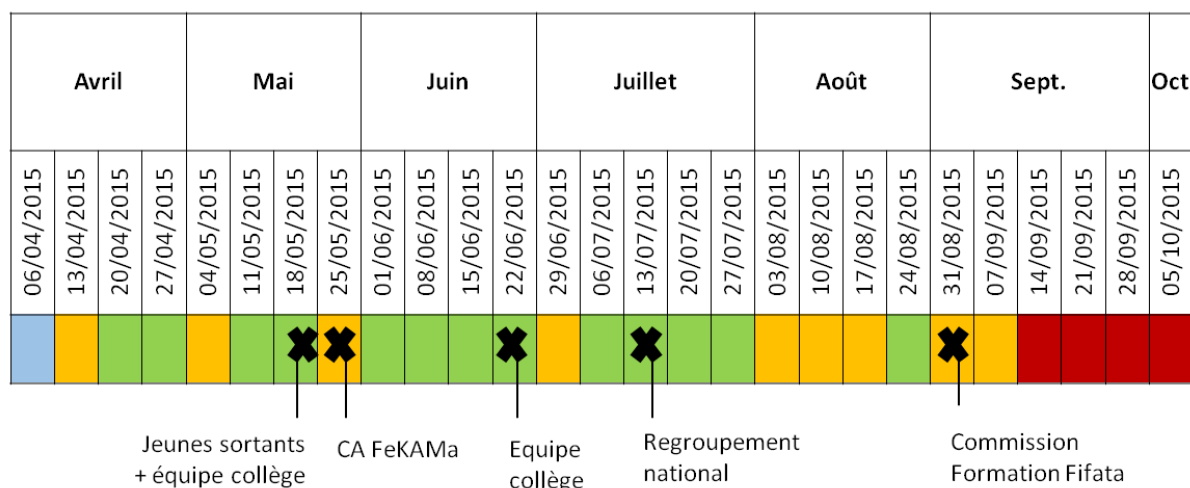


Figure 11 Calendrier des restitutions-débats

I.3.5. Limites de l'étude

Malgré un temps important accordé à la réflexion sur la méthodologie et le mode de collecte, cette étude comporte plusieurs limites.

Les missions de terrain ont généralement consisté à se déplacer de village en village sur la base d'un itinéraire préparé à l'avance, à la rencontre des jeunes sortants concernés. Les modes de transport (en taxi-brousse jusqu'aux communes rurales, puis à pied jusqu'à

l'exploitation des jeunes) ont occasionné de long temps de déplacement et d'attente. Nous avons donc sélectionné fortement les jeunes à rencontrer et nous avons, dans certains cas, privilégié les jeunes se trouvant près des routes nationales pour faciliter notre accès. Ceci a pu biaiser nos résultats car nous avons rencontré de ce fait moins de jeunes enclavés.

Les entretiens se déroulaient en langue malgache et étaient traduits en français au fur et à mesure par le binôme malgache avec lequel je travaillais. Nous prenions tous les deux des notes et retranscrivions les entretiens le jour-même ou le lendemain, ceci afin de discuter tous les points d'incompréhension et de conserver le maximum d'informations. Malgré toutes ces précautions, nous avons pu perdre de l'information, à la fois en quantité et en qualité.

Enfin, les jeunes non formés rencontrés proviennent majoritairement de la même commune, Ambondromisotra. Les résultats sont donc à remettre dans le contexte des Hautes Terres évoqué un peu plus haut.

II. Analyse des dispositifs des collèges agricoles

La première étape de l'analyse consiste à bien comprendre le fonctionnement des collèges agricoles et de la Fekama concernant la formation et l'accompagnement. Pour cela, nous avons utilisé la grille d'analyse détaillée dans le paragraphe I.3.3. Nous avons également étudié plus précisément les outils de suivi-évaluation des actions.

II.1. Dispositif de formation

II.1.1. Vision, mission et objectifs

La vision de l'action de formation agricole initiale des collèges agricoles est issue de celle de Fifata d' « *une agriculture familiale, professionnelle et compétitive qui permet d'améliorer le revenu des agriculteurs malgaches, et donc leur conditions de vie* » (Fifata, 2013). Le rapport d'évaluation externe des 12 ans d'action des collèges agricoles (Liagre et al, 2013) présente les objectifs initiaux au démarrage du projet en 2002 :

- « *offrir à court et moyen termes un service adapté répondant aux besoins exprimés par les paysans membres de Fifata en matière de formation initiale agricole des jeunes, filles et fils de paysans ;*
- *nourrir à long terme la réflexion de l'Etat sur une politique de formation agricole et rurale.* »

L'objectif de formation initiale des jeunes a ensuite été précisé par Fifata : « *les collèges ont pour mission de former de jeunes agriculteurs :*

- *capables de mettre en œuvre des techniques performantes, adaptées au contexte malgache et économiquement rentables,*
- *capables de gérer leur exploitation à partir d'une connaissance réelle des filières et des marchés,*
- *désireux de s'engager au sein des Organisations Paysannes et de devenir de véritables acteurs de leur territoire (commune, district, région ...).* »

A travers ce dernier aspect, Fifata affirme son désir de préparer la relève des leaders paysans.

II.1.2. Le système d'acteurs autour des collèges agricoles

Le système d'acteurs autour des collèges agricoles est étoffé. Les acteurs, leur rôle et leur vision ont été déterminés à partir des documents disponibles et des entretiens avec des personnes-ressources. Notre première mission au collège d'Ambondromisotra nous a notamment permis d'approfondir ces questions à travers des entretiens avec l'équipe pédagogique et le comité paysan, les deux acteurs majeurs qui font fonctionner le collège. D'après nos entretiens, le rôle respectif de l'un et l'autre des acteurs a donné lieu à de nombreuses discussions. Ces rôles semblent être à présent mieux définis et respectés.

L'équipe pédagogique est constituée d'un/e directeur/trice, de quatre formateurs (un/e formateur/trice en enseignement général, un/e formateur/trice en production végétale, un/e formateur/trice en production animale et un/e formateur/trice en montage de projet) et du conseiller agricole. L'équipe pédagogique est responsable de l'avancement pédagogique mais aussi du fonctionnement quotidien du collège comme la gestion du budget, la gestion de l'exploitation pédagogique, la vie éducative et extrascolaire, la logistique, etc. Ces fonctions sont réparties entre les différents formateurs, le conseiller et le directeur. Ce dernier a également un rôle de management de l'équipe pédagogique et d'appui au président du comité paysan. Les membres de l'équipe pédagogique sont actuellement salariés de Fert, mais il est prévu qu'ils soient transférés à la Fekama dans une démarche d'autonomisation des acteurs accompagnés. Par ailleurs, le collège emploie généralement des cuisiniers/ères et un gardien en prestation de services.

Le **comité paysan** comprend des représentants paysans (historiquement issus de la Fédération régionale membre de Fifata qui gérait auparavant le collège mais aussi parfois issus d'autres organisations paysannes), un ou plusieurs notables, des représentants des parents d'élèves et un ou deux représentants des jeunes sortants. Il est représenté par son président élu régulièrement. Au collège d'Ambondromisotra, l'élection du Président se fait tous les trois ans. Le premier président était à son poste entre 2009 (création du collège) et 2015. Le nouveau président a pris ses fonctions en juin 2015.

Le comité paysan est chargé de définir l'orientation stratégique de la formation et de la politique générale adoptée au niveau du collège. Il porte ainsi un regard paysan sur la formation et l'exploitation pédagogique du collège. Il représente également le collège auprès des partenaires, notamment pour la recherche de financement et de partenaires locaux et garantit par là-même la bonne intégration du collège dans son environnement. Il est par ailleurs impliqué dans le processus de recrutement des jeunes et chargé de suivre la mise en œuvre des projets des jeunes sortants. Enfin, il peut émettre des propositions à mettre en place par l'équipe pédagogique ou le comité FRAM pour améliorer la vie sociale au collège.

Les représentants des parents d'élèves sont issus de l'association des parents d'élèves nommée **comité FRAM**. L'association est dirigée par un président élu tous les trois ans parmi les parents d'élèves. Le comité FRAM est engagé dans le mode de prise en charge des jeunes pendant la formation, notamment les conditions de vie à l'internat. Les parents se réunissent en général deux fois par an et font des actions pour faciliter la vie des jeunes au collège. Ils peuvent par exemple contribuer financièrement à des réparations de matériel ou encore cotiser pour établir un système d'assurance maladie. Le comité FRAM est également un moyen pour le collège de mobiliser les parents sur la nécessité de s'investir d'une part, dans la formation de leur enfant à travers l'apport mensuel de riz et d'écolage et d'autre part, dans son avenir en préparant sa sortie du collège pour faciliter la mise en place de son projet agricole (Encadré 3).

« Il faut que les parents préparent la sortie de leur enfant dès son entrée au collège »

Président du comité FRAM du collège d'Ambondromisotra

Encadré 3 Dire d'acteur sur l'importance de sensibiliser les parents d'élèves sur la préparation de la sortie.

L'équipe pédagogique et le comité paysan travaillent ensemble, que ce soit sur le recrutement de nouveaux élèves, l'amélioration de la vie sociale ou le suivi des jeunes sortants. Le binôme formé par le directeur de l'équipe pédagogique et le président du comité paysan joue ainsi un rôle majeur. Ils représentent tous les deux les collèges agricoles, l'un sur l'aspect technique et l'autre sur l'aspect politique. Au collège d'Ambondromisotra, le directeur et le président ont décidé d'un commun accord de se rendre ensemble aux rendez-vous avec les partenaires même si l'un des deux seulement a été convié.

Les élus paysans des collèges agricoles : des élus « multicasquettes »

Lorsqu'on analyse le parcours des élus paysans des collèges agricoles, il est frappant de voir leur implication constante dans les structures et organisations. Le fait de faire partie du comité paysan est rarement un engagement isolé. Le parcours de l'ancien président du comité paysan du collège d'Ambondromisotra en est un exemple. Il a ainsi été tour à tour Président et/ou vice-président de Fifatam (la Fédération régionale de Fifata en Amoron'i Mania), de Fifata et de la Fekama et s'est également engagé dans les Conseils d'Administration de CSA (Centres de Services Agricoles), de FRDA (Fonds Régionaux de Développement Agricole) et de la Chambre d'Agriculture (Tranoben'ny Tantsaha). Pour lui, « *c'est la richesse de Fifata d'avoir des élus qui ont beaucoup d'expériences et qui ont plusieurs casquettes* ».

Encadré 4 Note sur les élus paysans des collèges agricoles

La **Fekama, Fédération des collèges agricoles**, créée en 2014 est composée d'élus paysans et d'une équipe technique. Les élus paysans sont des représentants des comités paysans des différents collèges, auxquels s'ajoutent deux à quatre représentants des jeunes sortants. Les élus paysans sont donc souvent en lien avec les Fédérations régionales et Fifata. A titre d'exemple, le président de la Fekama, Jean René SOLONDRAZANA, président du comité paysan du collège de Befandriana-Nord en région Sofia est également vice-président de Fifata. La Fekama a pour vision « *Jeunes paysans formés, capables de vivre du métier d'agriculteur et de devenir de futurs responsables du monde rural* ». Comme définis dans la Lettre d'information de la Fédération des Collèges Agricoles de Madagascar d'octobre 2014, ses objectifs sont multiples :

- « i) Définir et mettre en œuvre la politique générale des centres de formation membres ;
- ii) Assurer la coordination des actions et offrir des services à ses membres ;
- iii) Représenter et défendre les intérêts de ses membres au niveau national ;
- iv) Créer de nouveaux Collèges Agricoles dans d'autres régions ;
- v) Faciliter la mise en relation entre les jeunes sortants des collèges et les acteurs afin de faciliter la mise en œuvre de leur projet professionnel. » (Fekama, 2014)

L'équipe technique de la Fekama est basée à Antsirabe et chargée de l'atteinte de ces objectifs. Elle est composée d'un coordonnateur national, d'un animateur jeunes paysans chargé de suivre l'accompagnement des jeunes par les conseillers, d'une conseillère pédagogique pour les formateurs des collèges et d'une équipe d'administration. Elle fait par ailleurs appel à une équipe chargée de la formation des jeunes au leadership au sein de la Formation Leader Paysan. Toute l'équipe de la Fekama est malgache. Elle est appuyée par

une conseillère technique française rattachée à Fert. Cette dernière, ainsi que l'équipe technique de la Fekama et les équipes pédagogiques sont des salariés de Fert.

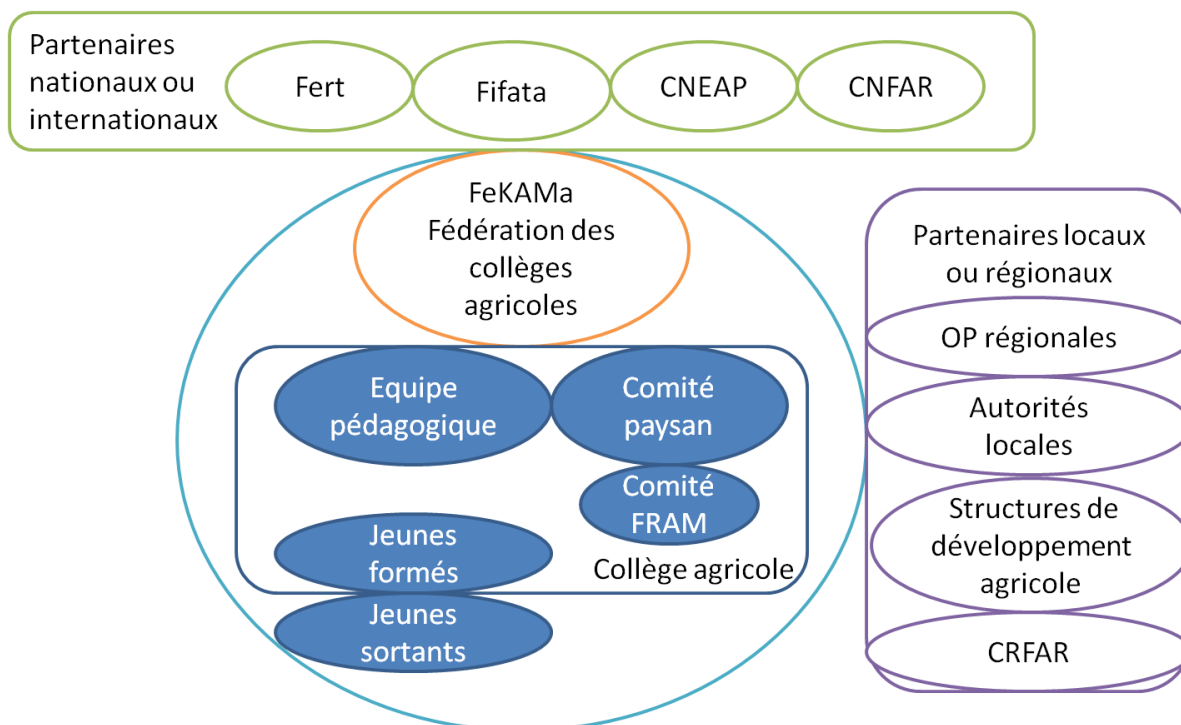


Figure 12 Système d'acteurs des collèges agricoles

Les collèges agricoles sont également en lien avec d'autres acteurs (Figure 12) : les autorités locales, les organisations paysannes régionales et les structures de développement agricole telles que les Centres de Services Agricoles (CSA) ou Cap Malagasy, service spécialisé dans le Conseil Agricole de Proximité créé par Fert-Fifata. Certains collèges sont en lien avec FORMAPROD, programme financé par le FIDA destiné à déployer la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale dans 13 régions de Madagascar, ou avec les Fonds Régionaux de Développement Agricole (FRDA). Ces partenariats contribuent notamment au montant destiné aux dotations en matériel et permettent aux collèges de doter plus de jeunes sortants. Deux des quatre collèges agricoles sont aussi en lien avec les Conseils Régionaux de Formation Agricole et Rurale (CRFAR) qui définissent la mise en œuvre de la SNFAR dans les régions concernées. Enfin, au niveau national, la Fekama et Fifata sont intégrés au Conseil National de Formation Agricole et Rurale qui oriente et suit la mise en œuvre de la SNFAR au niveau national.

De plus, les collèges conservent un lien organique avec Fert, Fifata et le CNEAP. Le lien avec Fert est technique (par la présence d'un conseiller technique de Fert qui accompagne l'équipe de la coordination de la Fekama) et financier (tous les salariés sont rémunérés par Fert et les projets de financement passent par Fert). Le lien avec Fifata est historique et renforcé par les élus paysans qui sont la plupart du temps rattachés à l'organisation faïtière ou à une des Fédérations régionales. Enfin, le partenariat avec le CNEAP continue et a évolué d'un accompagnement des équipes pédagogiques vers un accompagnement dans la mise en réseau et l'institutionnalisation. Depuis plus de 10 ans, des personnels du CNEAP et de l'Ifeap

(Institut de Formation de l'Enseignement Agricole Privé) ont ainsi été mobilisés pour la création puis l'adaptation régulière du référentiel pédagogique, la formation des formateurs, l'animation de réflexions stratégiques (constitution d'une fédération des collègues, relation avec les pouvoirs publics ...). Les établissements du CNEAP participent également au cofinancement des collèges agricoles malgaches, en organisant des actions de sensibilisation et d'éducation au développement.

II.1.3. Les actions liées à la formation agricole initiale

Les actions liées à la formation agricole initiale sont de trois natures : l'élaboration et la révision des référentiels professionnel et de formation, la formation des formateurs et la formation des jeunes dans les collèges agricoles.

(1) Les référentiels professionnel et de formation

Les référentiels professionnel et de formation ont été élaborés en 2002 par Fifata-Fert, accompagnés par le CNEAP. Le référentiel professionnel décrit la vision de Fifata d'un agriculteur professionnel. Le référentiel de formation détaille les modules de formation pour atteindre les objectifs du référentiel professionnel et se décline ensuite en ruban pédagogique.

Les référentiels ont évolué à deux reprises, toujours avec l'appui du CNEAP. En 2006, la durée de la formation qui était à l'origine de quatre ans a été réduite à trois ans car les coûts de la formation étaient trop lourds et le temps d'absence du jeune dans l'exploitation familiale trop long pour les parents. Les applications pratiques ont également été renforcées. La formation a été organisée en trois années spécialisées : une année sur la production végétale, une année sur la production animale et une année de montage de projet individuel. Les référentiels ont à nouveau été modifiés en 2012. Les trois années de formation ont été refondues pour rendre la conduite des enseignements en agriculture, en élevage et en montage de projet concomitante, afin de rendre l'approche plus interdisciplinaire. De nouveaux éléments ont été introduits comme la notion d'agroécologie (Liagre et al, 2013).

Le référentiel professionnel repose aujourd'hui sur sept objectifs répartis en deux blocs : un agriculteur professionnel doit être d'une part, un professionnel performant et d'autre part, un acteur dans son territoire. En tant que professionnel performant, l'agriculteur doit être capable de maîtriser les techniques de production et de transformation, de gérer son exploitation, de comprendre les enjeux socio-économiques entourant son exploitation et de la faire évoluer par des projets innovants. En tant qu'acteur dans son territoire, l'agriculteur respecte l'environnement, il s'implique dans les organisations professionnelles agricoles et s'engage dans sa commune ou sa région (Figure 13). Ce sont ces objectifs qui nous ont guidés pour l'étude d'impact des dispositifs de formation et d'accompagnement des collèges agricoles : dans quelle mesure les jeunes sortants correspondent-ils à cette vision de l'agriculteur professionnel ?

Les grandes lignes du référentiel professionnel

Etre un professionnel performant

1 Maîtriser les techniques de production et de transformation Raisonner et conduire : <ul style="list-style-type: none"> un itinéraire technique pour les cultures un atelier de production animale un atelier de transformation simple 	2 Gérer son exploitation <ul style="list-style-type: none"> Organiser son temps de travail Gérer et utiliser le matériel, le bâtiment, le parcellaire d'une manière rationnelle Approcher le revenu de l'exploitation Tenir une comptabilité d'entreprise Analyser les résultats pour orienter les activités 	3 Comprendre les enjeux socio-économiques <ul style="list-style-type: none"> Se tenir au courant de l'actualité économique agricole Connaître les filières et s'y intégrer Maîtriser les modalités et les enjeux de la commercialisation Appréhender des notions juridiques et foncières 	4 Faire évoluer son exploitation par des projets innovants <ul style="list-style-type: none"> Raisonner et mettre en oeuvre son projet d'exploitation Construire un dossier de demande de financement Se former
--	--	---	---

Etre acteur dans son territoire

5 Respecter l'environnement de son territoire Respecter l'environnement naturel en luttant contre <ul style="list-style-type: none"> l'érosion, le déboisement, la pollution chimique 	6 S'impliquer dans une organisation professionnelle agricole <ul style="list-style-type: none"> Comprendre les différentes organisations professionnelles, leurs rôles, leur fonctionnement S'engager dans une organisation pour défendre les intérêts de la profession. Savoir communiquer par écrit et par oral en Malgache et en Français avec les acteurs du développement 	7 S'engager dans sa commune, sa région <ul style="list-style-type: none"> Connaître sa région, son histoire, ses traditions Participer au développement de sa commune, de sa région
--	--	--

Figure 13 Les grandes lignes du référentiel professionnel. Source : (Réseau des collèges agricoles de Fifata-Fert, 2012)

Le référentiel de formation propose une formation par modules. Les modules sont répartis en plusieurs blocs distincts (Figure 14) :

- les enseignements généraux (modules G1 et G2)
- les enseignements de sciences et de gestion (modules S1, S2, S3, S4 et S5)
- les enseignements concernant la production agricole (modules P1, P21, P22, P3 et P4)

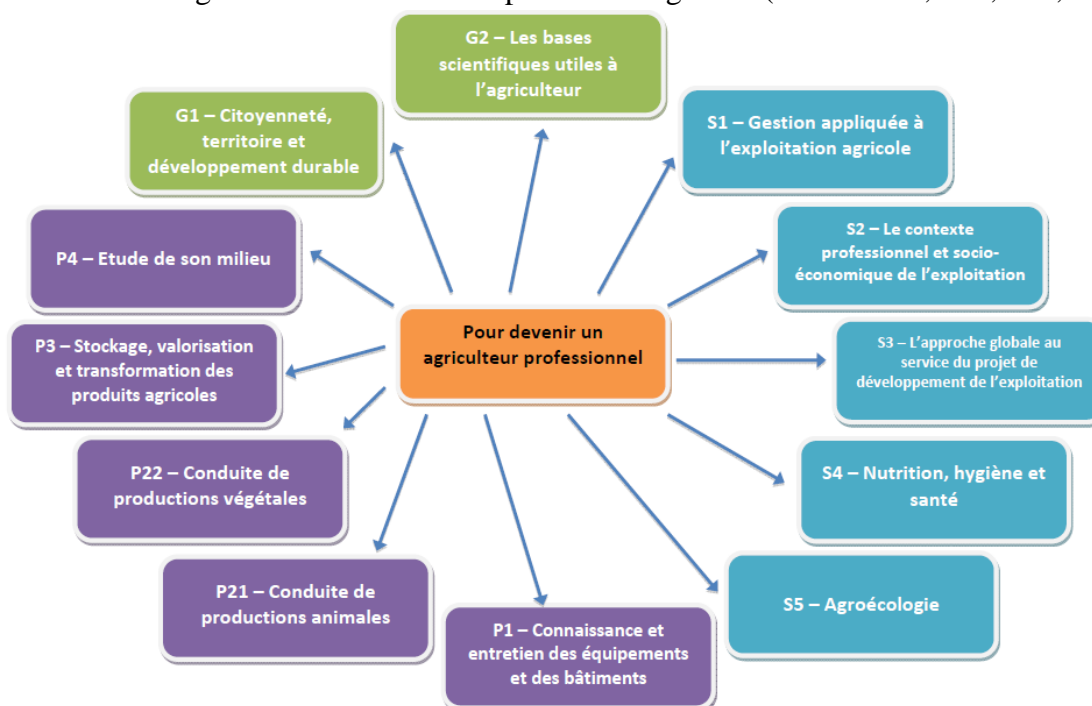


Figure 14 Modules de formation aux collèges agricoles. Source : (Réseau des collèges agricoles de Fifata-Fert, 2012)

Dans le référentiel de formation, une grande place est donnée à la pratique. Une journée de cours est organisée en une demi-journée en salle et une demi-journée dans l'exploitation pédagogique. Cette dernière comprend des ateliers de production végétale, de production animale, de production complémentaire telle que l'arboriculture, la pisciculture ou l'apiculture et des ateliers de transformation simple de produits agricoles. Des stages sont organisés chaque année pendant les vacances : un mois en première année dans l'exploitation parentale, deux semaines dans l'exploitation parentale et deux semaines dans une autre exploitation en deuxième année, une semaine dans l'exploitation parentale et une semaine de voyage d'étude en troisième année au Ceffel (Conseil, Expérimentation et Formation en Fruits et Légumes), association spécialisée mise en place par Fifata-Fert à Antsirabe. En plus des stages, la présence d'un petit nombre d'élèves est requise en permanence pendant les vacances pour veiller au fonctionnement de l'exploitation pédagogique.

Le référentiel de formation produit un cadre théorique pour la formation des jeunes dans les collèges agricoles. L'évolution de ce référentiel témoigne des débats qui ont eu lieu au sein des équipes techniques et des élus paysans tels que la durée de la formation, la place de la pratique dans la formation ou l'organisation des enseignements sur les trois ans qui fait référence à une approche tantôt filière, tantôt systémique. Par ailleurs, même avec un référentiel donné, les pratiques de formation diffèrent entre les collèges car chaque collège apporte des spécificités liées au contexte local, notamment sur le choix des activités agricoles étudiées et la pluralité des ateliers de production et de transformation de l'exploitation pédagogique selon les filières porteuses.

(2) La formation des formateurs

La formation des formateurs a été créée en 2006 suite au constat d'un besoin de formation technique et pédagogique pour les formateurs des collèges de Bezezika et de Befandriana. Ce type de formation était alors absent à Madagascar, Fert et Fifata ont ainsi créé de toute pièce la formation des formateurs et l'ont basé au Ceffel à Antsirabe pour profiter des infrastructures déjà en place. Depuis, seul le CEFTAR (Centre de Formation de Techniciens-animateurs Ruraux) a été créé pour former les moniteurs des MFR (Maisons Familiales Rurales), un autre dispositif de formation agricole à Madagascar. La formation de formateurs développée par le Ceffel peut accueillir vingt personnes à chaque promotion et est activée en fonction des besoins des collèges. Elle a déjà formé 10 personnes en 2006 et 15 en 2007 sur un cursus continu de 11 mois au Ceffel, puis à nouveau 15 personnes en 2008 sur un cursus en alternance de 5 mois entre le Ceffel et les collèges. Le cursus de formation en alternance a été réactivé en 2015 pour une dizaine de participants, en prévision de la création du collège dans la région Aloatra-Mangoro et des remplacements de formateurs dans les autres collèges.

(3) La formation des jeunes filles et fils de paysans dans les collèges agricoles : pratiques et débats

Nous entrons à présent dans les pratiques de la formation dans les collèges agricoles : nous avons étudié les bases théoriques proposées dans le référentiel de formation, mais concrètement, comment est mis en place un collège ? Comment les jeunes sont-ils recrutés ? Comment se déroule la formation ? Enfin, élément primordial pour l'analyse du dispositif

d'accompagnement que nous ferons ensuite, comment est préparé le projet individuel de fin de formation ?

Mise en place d'un collège

Le dispositif de formation des jeunes filles et fils de paysans dans les collèges agricoles commence par la mise en place d'un collège agricole. Celle-ci ne peut se faire qu'à la demande de la Fédération régionale membre de Fifata et avec une implication forte de la part des leaders paysans locaux, par exemple pour trouver et négocier le terrain d'implantation du collège. Dans le cas des collèges de Befandriana et de Bezezika, des infrastructures déjà existantes ont été rénovées et valorisées. Dans le cas des collèges d'Ambalavao et d'Ambondromisotra, l'ensemble des bâtiments a été construit, avec notamment l'installation de panneaux solaires.

Les paysans engagés forment alors le comité paysan préparatoire. Ce sont généralement les mêmes paysans qui formeront par la suite le comité paysan. La mise en place du cinquième collège qui est actuellement en cours dans la région Aloatra-Mangoro est un bon exemple du processus d'installation d'un collège (Encadré 5).

Etapes de mise en place du collège d'Aloatra-Mangoro

Etape 1 : demande des paysans de la Vifam (Fédération membre de Fifata de la région Aloatra-Mangoro) exprimée à Fifata

Etape 2 : consultation par la Fekama des paysans membres de la Vifam et d'autres organisations paysannes régionales pour vérifier la pertinence d'un collège

Etape 3 : concertation avec d'autres acteurs et structures de développement du territoire

Etape 4 : constitution d'un comité paysan préparatoire pour sensibiliser la population et rechercher le terrain, recherche de financements par Fert

Etape 5 : démarrage du collège prévu en octobre 2015

Encadré 5 Etapes de mise en place du collège d'Aloatra-Mangoro

Mode de recrutement des élèves

Une fois le collège créé commence la campagne de recrutement qui est renouvelée chaque année en juillet-août. En théorie, les jeunes recrutés doivent avoir entre 14 et 18 ans, avoir un niveau scolaire entre la 6^{ème} à la 3^{ème}, être fille ou fils de paysan et avoir la garantie d'un terrain disponible pour eux après la formation. Ils doivent de plus passer un examen écrit de connaissances et un entretien de motivation.

Le recrutement se fait en collaboration entre l'équipe technique et le comité paysan. Le comité paysan est chargé de la communication par la sensibilisation directe des jeunes dans les villages, par des affiches ou des annonces radio. Puis des binômes comité paysan – équipe collège sont formés et se rendent sur le terrain en juillet pour continuer à sensibiliser et annoncer la date d'examen aux familles intéressées. Généralement, 80 à 90 jeunes par collège se présentent à l'examen. Ceux qui réussissent sont reçus avec leurs parents pour un entretien de motivation. Une trentaine d'élèves est finalement recrutée, chaque collège pouvant accueillir une classe de 35 élèves par promotion.

Cependant, en pratique, les jeunes recrutés ne répondent pas toujours aux conditions requises : certains jeunes sont recrutés avec un niveau 7^{ème} (équivalent du CM2), d'autres avec un niveau lycée 2^{nde} ou 1^{ère}. L'âge des jeunes recrutés est également très variable : de 10 à 27 ans selon la base de données des jeunes sortants de 2007 à 2014 dont les trois quarts entre 14 et 18 ans (Figure 15).

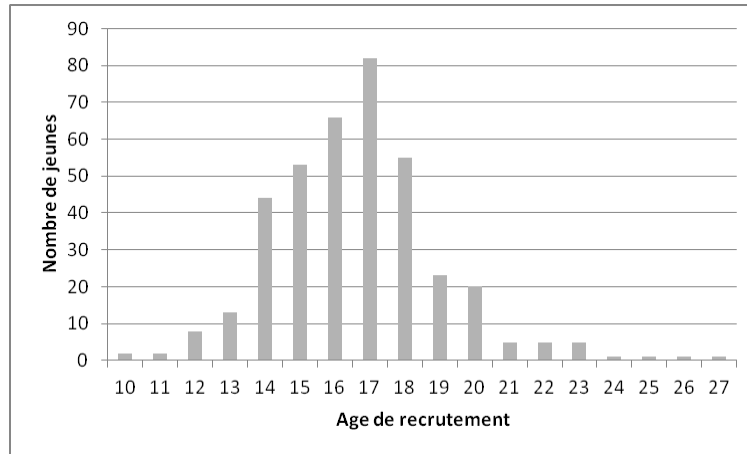


Figure 15 Distribution de l'âge de recrutement des jeunes dans les collèges agricoles

C'est cette question de l'âge de recrutement qui anime le plus grand débat. La plupart des élus paysans sont dans la lignée de la vision de Fifata d'une formation pour des jeunes « post-adolescents », soit de 14 à 18 ans pour qu'ils intègrent au mieux les enseignements du collège. Cela permet de cibler des jeunes qui sont déscolarisés depuis peu et qui se destinent à devenir agriculteurs. Les membres des équipes pédagogiques interrogés sont plutôt pour un recrutement entre 16 et 20 ans. Pour les jeunes recrutés avant leurs 16 ans, ce sont généralement les parents qui décident que le jeune doit aller au collège et ils ont aussi beaucoup plus de poids dans les prises de décision lors de la mise en place du projet agricole à la sortie du collège. Par ailleurs, il est plus facile de rendre les jeunes conscients de l'importance de la formation lorsqu'ils ont entre 16 et 20 ans. Ils sont cependant moins disciplinés car ils sont en pleine crise d'adolescence. En revanche, recruter au-delà de 20 ans n'est pas souhaitable car le niveau scolaire de ces jeunes est relativement plus bas, ils ont quitté l'enseignement général depuis longtemps et complexent par rapport aux jeunes qui sont plus fraîchement sortis de l'enseignement général. De plus, il est difficile de les faire rester en internat pendant trois ans alors qu'ils ont souvent des responsabilités familiales. Fifata se questionne actuellement sur la pertinence de l'âge de recrutement en regard des différents points de vue que nous avons énoncés. Aucune modification n'est en cours sur ce point-là mais une certaine souplesse est accordée aux collèges pour le recrutement de jeunes jusqu'à l'âge de 20 ans.

Un autre fait observé chez les jeunes recrutés est la faible proportion de jeunes filles ou fils de membres de Fifata. Bien que Fifata ait créé ce service pour ses membres, le recrutement est ouvert à tous les filles et fils de paysans, les exigences principales étant la réussite à l'examen et la motivation de la famille et du jeune.

Déroulement de la formation au collège

La formation se déroule sur les dix mois de l'année scolaire. Il peut y avoir une importante variation dans les pratiques de formation des différents collèges. Le contenu de la formation est clarifié par le référentiel de formation mais les outils pédagogiques ne sont pas détaillés. Cet aspect a déjà été soulevé par le passé et une conseillère pédagogique a été recrutée en 2013 au niveau de l'équipe de coordination à Antsirabe. Elle appuie à présent les formateurs sur les méthodes pédagogiques qu'ils peuvent adopter dans leurs cours.

Il y a également des variations dans l'exploitation pédagogique. Les collèges ont tous de façon générale des élevages de porcs et de poules, mais pas selon les mêmes modalités : utilisation de races locales ou améliorées, élevage de poules pondeuses, de poulets de chair ou de poulets de race locale, etc. En termes d'agriculture, tous les collèges possèdent ou louent des rizières pour l'apprentissage de la riziculture SRI (Système de Riziculture Intensive) et ont généralement des terres pour les cultures vivrières. Les ateliers complémentaires comme les cultures maraichères, la pisciculture, l'élevage de petits ruminants ou l'apiculture varient en fonction du collège. Cette variation dans l'exploitation pédagogique a sans doute un effet sur le jeune, du fait que les différentes activités agricoles étudiées au collège peuvent influencer le choix des activités agricoles du jeune. La façon d'étudier les différentes activités peut également être un facteur d'influence du choix des jeunes. Ainsi, près de 40 % des jeunes choisissent l'élevage de porcs comme activité principale lors du montage de projet. Peut-être est-ce dû aux performances techniques et économiques associées à cette activité agricole.

Les stages ont également pour but d'élargir le champ des activités agricoles possibles pour les jeunes en formation. Cependant actuellement, les stages se font principalement dans l'exploitation parentale, le stage de deux semaines prévu dans une autre exploitation en deuxième année n'étant pas toujours respecté. Une solution a été proposée et sera testée cette année : envoyer les jeunes en formation chez des jeunes sortis du collège depuis quelques années. Cette démarche aurait un double intérêt : d'une part, permettre aux jeunes en formation d'avoir de nouvelles idées pour le montage du projet individuel en troisième année, mais aussi de comprendre les écarts entre les cours appris au collège et la mise en pratique sur le terrain ; d'autre part, permettre aux jeunes sortants d'actualiser leurs connaissances en profitant des nouveaux éléments intégrés dans la formation des jeunes stagiaires.

Montage de projet

Le montage de projet est un élément clé de la formation : il fait le lien entre la formation au collège et l'application sur le terrain, entre le dispositif de formation et le dispositif d'accompagnement. Il a un objectif d'abord pédagogique : le jeune apprend à évaluer la faisabilité d'un projet agricole en étudiant le milieu dans lequel il évolue, en détaillant les pratiques qu'il pense mettre en place et en évaluant les performances techniques et économiques qu'il peut atteindre. Il construit ainsi un dossier de projet qui peut s'apparenter à une demande de financement (Annexe D). Le but est que le jeune soit capable de réitérer cette étude de faisabilité pour un autre projet agricole. Le deuxième objectif du module « montage de projet » est la préparation de la sortie du collège. Le jeune est invité à mettre en place le projet qu'il a préparé au collège, avec parfois quelques ajustements suite aux discussions entre

le jeune et le conseiller agricole. Le jeune peut aussi - s'il le souhaite et le justifie auprès du conseiller - choisir de créer un nouveau projet agricole. Cependant, nous avons le plus souvent observé chez les jeunes sortants rencontrés une forte influence du projet élaboré au collège sur les premiers temps après la sortie. Les jeunes ont d'ailleurs exprimé leurs difficultés à mettre en pratique le projet élaboré au collège jugé trop éloigné de la réalité.

Le projet agricole élaboré au collège reflète par ailleurs différentes réalités selon les acteurs. Il se réfère généralement à l'étude de faisabilité d'une activité agricole (comme l'élevage de porcs), à laquelle s'ajoutent parfois des sous-projets, activités agricoles annexes venues conforter l'activité agricole principale. Cela renvoie aux différentes approches du projet que peuvent avoir les différents acteurs : approche filière ou approche systémique. Tout le monde s'accorde sur le fait qu'une exploitation agricole familiale est diversifiée. Cependant, Fifata a fait l'expérience des difficultés liées à une organisation généraliste et oriente à présent ses politiques vers une structuration des producteurs autour de filières (Fifata, 2014) pour leur offrir des services plus en adéquation avec une filière particulière. La plupart des élus de Fifata favorisent ainsi un accompagnement sur une filière porteuse alors que les équipes techniques et d'autres élus paysans sont plus sensibles à un accompagnement systémique et donc, à un montage de projet intégrant différentes activités agricoles. Cela peut être plus difficile mais reste faisable. Dans un des collèges par exemple, le projet des élèves comprend deux ou trois activités agricoles que le jeune est invité à mettre en place par ordre de priorité.

(4) Coordination des actions

La coordination des actions du dispositif de formation s'effectue au niveau de l'équipe de Fekama-Fert basée à Antsirabe. La première mission de l'équipe est d'accompagner et de suivre les collèges. Elle accompagne les différents acteurs des collèges à différents points de vue : appui des comités paysans pour le pilotage stratégique, appui des équipes techniques pour la gestion administrative et la pédagogie, etc. Elle suit les collèges grâce à une base de données qui met en avant les performances pédagogiques (profil des entrants, assiduité aux cours, taux d'abandon, ...) et à un outil de pilotage budgétaire et de suivi comptable (Liagre et al, 2013). La deuxième mission de l'équipe de coordination est de faire le lien avec les partenaires tels que Fert, Fifata (appui à la réflexion sur la SNFAR), le CNEAP ou encore la Direction Formation Agricole et Rural du Ministère de l'Agriculture.

(5) Résultats

Le dispositif de formation a recruté 1097 jeunes entre 2003 et 2014 dont 30% de filles. Parmi ces 1097 jeunes, 470 ont achevé leur formation, 233 sont en cours de formation, 350 ont quitté la formation avant son terme et 44 ont été renvoyés. Ainsi, 57% des jeunes recrutés entre 2003 et 2012 ont achevé la formation. Depuis 2012 (première sortie de promotion du quatrième collège agricole, le collège d'Ambondromisotra), le nombre de jeunes sortants chaque année s'est stabilisé à 70-80 jeunes. On observe une progression du nombre de sortants par collège, de 10 sortants par collège et par an en moyenne en 2007-2008 à 18 sortants par collège et par an en moyenne entre 2012 et 2015 (Figure 16). Cette tendance s'explique par le taux d'achèvement de la formation qui a un peu augmenté mais surtout par le nombre d'élèves par classe qui est passé de 20 à 35 élèves en première année, peut-être du fait que les collèges commencent à être connus dans leur région d'implantation.

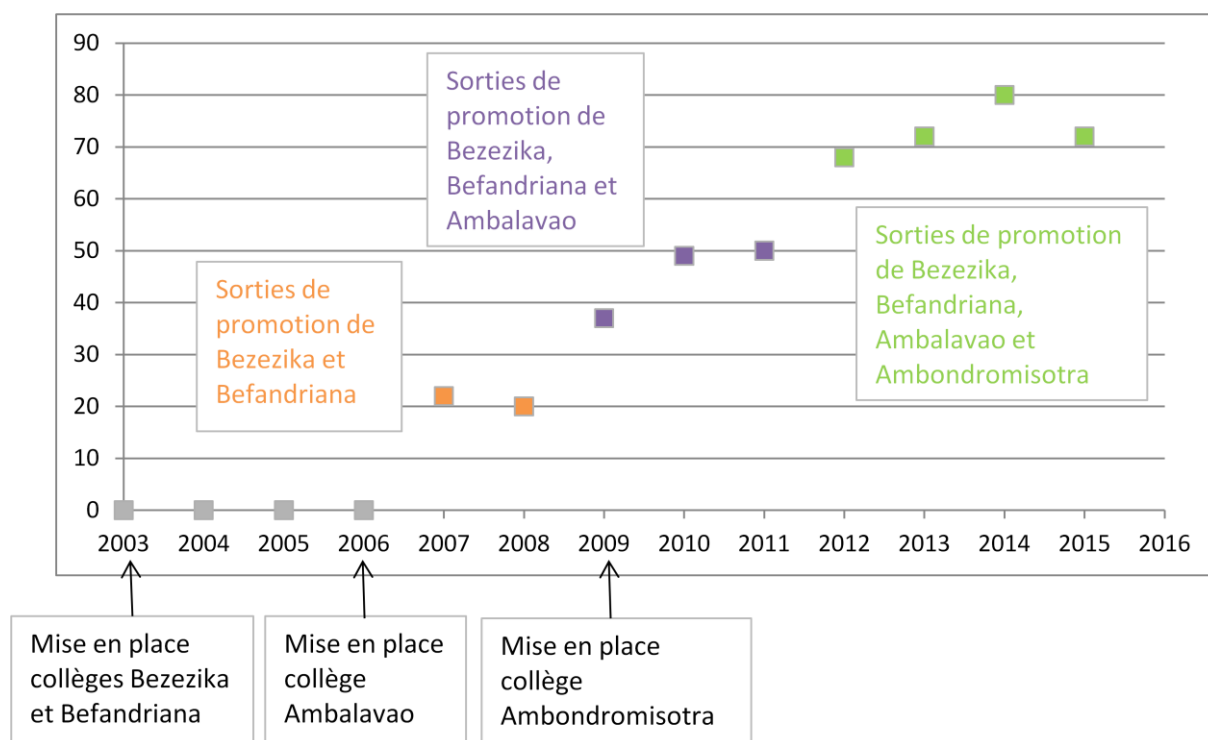


Figure 16 Nombre de jeunes sortants chaque année entre 2003 et 2015

II.2. Dispositif d'accompagnement

II.2.1. Vision, mission et objectifs

Le dispositif d'accompagnement a été mis en place à partir de 2009 avec le soutien du Ministère de l'Agriculture malgache (MinAgri) à travers un premier projet de juillet 2009 à juillet 2011 cofinancé par le MinAgri sous financement de l'Agence Française de Développement dans le cadre du COMIPADR (Comité de Pilotage du Plan d'Action de Développement Rural). L'objectif général était d'accompagner les jeunes sortants dans leur projet professionnel à travers trois objectifs spécifiques :

- assurer un accompagnement de proximité des jeunes par des conseillers agricoles (ceci afin de rompre l'isolement du jeune face à la mise en œuvre de son projet),
- leur octroyer des dotations en matériel pour le démarrage d'une activité productive et
- faciliter l'accès des jeunes sortants au microcrédit.

Les volets accompagnement de proximité et dotations en matériel ont été réalisés, en revanche les tentatives de négocier pour orienter les institutions de microfinance vers le financement de l'installation des jeunes n'ont pas abouti et l'action a été abandonnée (Andriamizana, 2011).

Un deuxième projet a été mis en place de juillet 2012 à juin 2015 (prolongé jusqu'à décembre 2015) sous financement de la fondation Addax et Oryx. Un gap d'un an sépare les deux projets ; les conseillers agricoles ont été maintenus dans les collèges sur les fonds propres de Fert mais aucune dotation n'a été délivrée cette année-là. Un troisième projet de janvier 2016 à décembre 2018 est en cours d'élaboration.

L'objectif général tel qu'il est décrit dans la demande de financement adressée à la fondation Addax et Oryx est de « *favoriser l'insertion professionnelle de jeunes, filles et fils de paysans, par un accompagnement post-formation à l'issue de trois années de formation en collège agricole, et ce faisant de lutter contre l'exode rural de ces jeunes. Il s'agit par ailleurs de démontrer la pertinence d'un dispositif qui pourra être étendu dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de formation agricole et rurale (SNFAR) en préparation à Madagascar* » (Liagre et al, 2013). Les objectifs spécifiques reprennent les volets accompagnement de proximité et dotation en matériel et ajoutent l'objectif de « *stimuler l'implication des jeunes agriculteurs/trices dans des actions collectives et au sein d'organisations paysannes, et favoriser la prise en compte de leurs idées et propositions - relayées par Fifata - dans les politiques de développement rural* ». Dans ce cadre, le projet prévoit de mettre en réseau les jeunes sortants par des regroupements et de sélectionner une quinzaine de jeunes « *démontrant des capacités de leadership et susceptibles de prendre part à un cursus de formation de la relève des leaders paysans de Madagascar* ».

Le dispositif d'accompagnement a encore évolué par la suite en intégrant les questions de la mise en relation avec d'autres acteurs du développement et de l'action politique au niveau régional et national, composantes qui rejoignent et élargissent l'action de facilitation de l'accès au microcrédit initié au début du dispositif.

Le dispositif d'accompagnement est à présent constitué de :

- l'accompagnement individuel des jeunes par un conseiller agricole et l'octroi d'une dotation « coup de pouce » en moyens de production pour un montant d'environ 800 000 Ariary par jeune (environ 275 euros),
- l'animation de réseaux de jeunes et le renforcement des capacités en matière de leadership,
- la mise en relation avec d'autres acteurs du développement agricole et
- une action politique au niveau régional et national pour favoriser l'émergence de politiques d'installation des jeunes. (Fert, 2014a).

II.2.2. Les acteurs de l'accompagnement

Les acteurs de l'accompagnement sont multiples (Figure 17). L'acteur principal est le **conseiller agricole**. Il accompagne les jeunes de façon individuelle, organise les regroupements de jeunes, met les jeunes en relation avec les autres acteurs du développement et sélectionne les jeunes aptes à participer à la Formation Leader Paysan (FLP).

Le conseiller agricole est membre à part entière de l'équipe du collège et est placé sous la responsabilité du directeur. Il est appuyé dans sa mission par l'**Animateur Jeunes Paysans** qui fait partie de l'équipe de la Fekama à Antsirabe. Son rôle est d'accompagner et de suivre les quatre conseillers agricoles des collèges, d'organiser et animer les rencontres inter-collèges et tenir à jour les outils de suivi-évaluation. Il participe également au comité d'octroi.

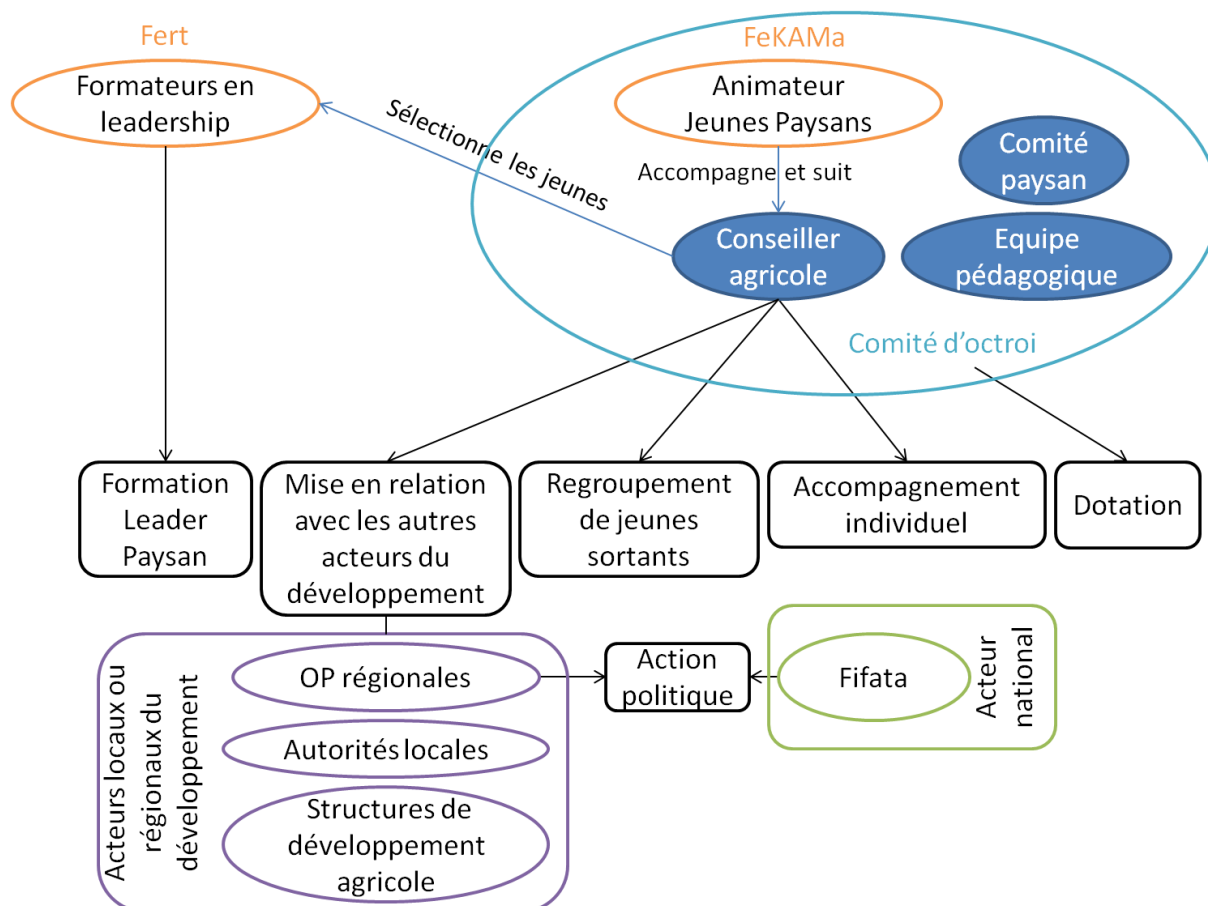


Figure 17 Acteurs de l'accompagnement

Le **comité d'octroi** est chargé d'analyser les dossiers de jeunes et de décider de l'octroi de la dotation « coup de pouce ». Il est composé du conseiller agricole, du directeur du collège, du formateur en montage de projet, d'un formateur en techniques agricoles, de deux représentants du comité paysan et d'un représentant de l'équipe de coordination des collèges (généralement l'Animateur Jeunes Paysans). Par ailleurs, des **formateurs mobilisés par Fert** organisent et réalisent la Formation Leader Paysans dans chaque région d'implantation des collèges. Enfin, les **fédérations régionales** et **Fifata** participent à l'action politique pour favoriser l'émergence de politiques d'installation des jeunes.

II.2.3. Les actions de l'accompagnement

Nous nous sommes concentrés ici sur les actions de l'accompagnement effectuées par le conseiller agricole et la Fekama ou Fert, c'est-à-dire les cinq suivantes :

- l'accompagnement individuel,
- la dotation en matériel,
- les regroupements de jeunes sortants,
- la mise en relation avec les autres acteurs du développement,
- la Formation Leader Paysan.

Nous abordons ici la manière dont sont réalisées ces actions sur le terrain, les débats qui les traversent et les pratiques adoptées par les conseillers agricoles. Pour comprendre ces dernières, nous devons d'abord nous pencher sur la formation des conseillers agricoles.

(1) Formation des conseillers agricoles

Comme pour le dispositif de formation, le dispositif d'accompagnement comprend un volet formation des conseillers agricoles. Les conseillers qui accompagnent les jeunes ont été formés (avant d'être recruté ou lorsqu'ils étaient en poste) dans le cadre d'un cursus de formation au métier de conseiller agricole mis en œuvre par le Ceffel depuis 2008. Ce cursus en alternance se fixe comme objectif de « *former des conseillers capables d'accompagner les producteurs et leurs organisations, favorisant l'autonomie de décision du paysan et la professionnalisation d'une agriculture familiale. Par un accompagnement adapté et de proximité, le conseiller agricole peut amener les paysans à mieux penser leurs activités, définir des projets professionnels, exprimer leurs besoins de services, et assurer le développement de ces services au sein d'organisations paysannes.* ». Pour cela, la formation développe cinq modules de formation :

- caractéristiques professionnelles du milieu paysan,
- l'exploitation agricole et son environnement,
- outils de gestion et d'aide à la décision,
- techniques d'animation, de formation et de conseil et
- bases agronomiques.

La formation des conseillers agricoles est un des facteurs de réussite majeurs de l'accompagnement des jeunes sortants.

(2) Accompagnement individuel

Le dispositif d'accompagnement ne dispose d'aucun référentiel précis sur les tâches du conseiller agricole, hormis la fiche de poste. Cependant, les conseillers suivent tous un système global d'accompagnement individuel en trois étapes : le conseiller commence par faire un diagnostic de la situation du jeune et par actualiser le projet professionnel du jeune (le projet élaboré en 3^{ème} année évolue souvent lorsque le jeune retourne sur l'exploitation familiale), puis il l'accompagne dans sa demande de dotation en matériel, achète celle-ci et la livre au jeune, enfin il l'accompagne et le suit au niveau technique et gestion dans la mise en œuvre de son projet. La durée d'accompagnement est de trois ans à partir de la réception de la dotation et le nombre de visites par an est dégressif : le conseiller doit voir au moins trois fois les jeunes dans la première année qui suit la dotation, puis deux fois la deuxième année et une fois la troisième année.

Chaque conseiller organise son temps comme il le souhaite, en fonction des particularités de sa région (notamment l'inaccessibilité de certaines zones en saison des pluies) et du nombre de jeunes qu'il a à voir (entre 60 et 90 selon les collèges). Ainsi, les pratiques du conseiller sont parfois très différentes d'un collègue à un autre, comme le temps passé sur l'exploitation qui peut varier de quarante-cinq minutes à deux heures. La posture des conseillers peut également être variable : l'accompagnement demandé par la Fekama ne consiste pas seulement à donner des conseils techniques, mais à fournir un conseil à l'exploitation familiale avec une approche globale. Cette notion est peu retrouvée dans les enseignements supérieurs techniques agricoles à Madagascar, elle est donc introduite dans la formation aux conseillers agricoles organisée par le Ceffel mais les conseillers se l'approprient plus ou moins. Cette variation dans la posture entraîne un accompagnement tantôt sur l'activité

agricole liée à la dotation, tantôt sur l'ensemble des activités agricoles. Nos entretiens avec les jeunes sortants ont également montré que l'attitude du conseiller vis-à-vis des jeunes est importante : le fait de souligner les aspects négatifs ou les aspects positifs, d'être plus ou moins à l'écoute des difficultés des jeunes change la relation entre le jeune et le conseiller et peut modifier son efficacité. Un élément important que nous avons découvert est la notion d'*encouragements*. Le conseiller ne peut résoudre toutes les situations en donnant des conseils mais il peut toujours encourager les jeunes à continuer lorsqu'ils doivent faire face à des chocs économiques, matériels ou familiaux. Le travail du conseiller va donc parfois au-delà de ce qui est exigé de lui. De même, les conseillers continuent souvent à rendre visite aux jeunes au-delà des trois ans réglementaires en fonction des besoins qu'ils expriment, et ce d'autant plus lorsqu'ils se situent dans une zone où se trouvent d'autres jeunes accompagnés.

Dans nos entretiens avec les conseillers, ces derniers ont qualifié leur métier de « *difficile mais passionnant* ». Le témoignage du conseiller du collège de Befandriana montre bien les différentes difficultés auxquels ils sont confrontés (Encadré 6). La principale contrainte est le temps consacré aux déplacements car les conseillers ne cessent d'aller de village en village sur des pistes souvent très dégradées à la rencontre des jeunes sortants qu'ils accompagnent. Les heures qu'ils passent sur la moto causent à la longue une certaine fatigue physique, sans compter les accidents que cela peut comporter. Cela augmente également le volume de travail, les conseillers ayant un nombre important de jeunes à visiter (jusqu'à 90). Ils ont ainsi l'impression de ne pas pouvoir prendre le temps qu'ils souhaiteraient consacrer à chacun.

Le métier de conseiller : témoignage du conseiller du collège de Befandriana

« Avec ma moto, mon moyen de déplacement, j'effectue un trajet de 4.000 à 5.000 km par trimestre dans 7 districts contre 2 communes rurales dans mon ancien poste. De plus, les pistes sont presque inaccessibles durant la saison pluviale. Je suis le 3^{ème} conseiller du collège de Befandriana, et j'ai dû restaurer la relation de confiance avec les jeunes qui s'était quelque peu délitée avant mon arrivée. Etant nouveau dans la région, j'ai été obligé d'apprendre le dialecte local pour faciliter le dialogue et la communication. »

Encadré 6 Témoignage du conseiller de Befandriana. Source : (Fekama, 2015)

Une autre contrainte est l'insécurité : dans les régions Haute Matsiatra et Ihorombe notamment, des bandits de grands chemins appelés *dahalo* sillonnent les campagnes, ce qui rend dangereux les déplacements à la tombée de la nuit. Enfin, le métier de conseiller comporte une composante socioculturelle non négligeable. Accompagner des jeunes filles mariées par exemple n'est pas anodin, il faut suivre des étapes progressives pour se présenter à la famille du mari, expliquer la démarche du collège et établir la confiance avec la famille avant de commencer le travail réel d'accompagnement. Ces éléments ne sont pas toujours faciles à discerner, d'autant plus que la plupart des conseillers en poste ne proviennent pas de la région dans laquelle ils travaillent. Les différences culturelles entre régions pouvant être importantes, cela pose la question de la formation des conseillers à la compréhension des dynamiques sociales et culturelles. Ceci n'est pas intégré dans la formation des conseillers

agricoles mais est en cours de réflexion. Toutes ces contraintes amènent à un certain turn-over des conseillers agricoles mais celui-ci reste limité. En effet, les conseillers actuels sont en place depuis plus d'un an, jusqu'à trois ans pour le plus ancien. Ils trouvent en effet leur motivation dans leur métier, dans les relations qu'ils nouent avec les jeunes sortants, leurs familles et l'équipe du collège. Un autre élément de motivation est le salaire auquel s'ajoutent des per diem importants liés aux missions quotidiennes chez les jeunes.

(3) Dotation en matériel

Au sein des étapes de l'accompagnement individuel, l'étape de préparation, d'achat et de livraison de la dotation est importante et détermine le début des trois ans d'accompagnement. Il y a généralement deux sessions d'octroi de la dotation par an et par collège au cours desquelles les jeunes présentent un par un le projet agricole qu'ils souhaitent mettre en place, les performances technico-économiques qu'ils pensent obtenir, l'évolution du projet sur trois ans et le matériel qu'ils souhaiteraient acquérir à travers la dotation. Le comité d'octroi décide ensuite de l'octroi ou non de la dotation et peut proposer de légères modifications de la demande de dotation si nécessaire. Le jeune signe alors un contrat où il s'engage à fournir un apport bénéficiaire (la preuve qu'il a commencé à mettre en place son activité), à être agriculteur pendant au moins trois ans, à accepter d'être accompagné par le conseiller agricole, à tenir une comptabilité simplifiée pour le suivi du conseiller agricole et à informer le conseiller agricole de toute modification de son projet initial pendant les trois années suivant la réception de la dotation. Le matériel reçu en dotation peut être retiré en cas de non respect de ces règles, notamment si le jeune arrête l'agriculture ou s'il vend ou donne le matériel de la dotation. La dotation en matériel est en moyenne de 800 000 Ariary (environ 275 Euros) et peut aller jusqu'à un million d'Ariary.

Les débats concernant la dotation sont multiples. Les questions que se posent actuellement l'équipe de la Fekama sont sur la pertinence de la dotation, du montant de la dotation et du fonctionnement du système de dotation. A partir de ce que nous avons observé, nous pouvons confirmer la pertinence de la mise en place d'une dotation pour les jeunes sortants. Cela permet aux jeunes de concrétiser leur projet professionnel et surtout, de mettre en pratique les techniques qu'ils ont apprises au collège, qui ne seraient pas réalisables sans ce « coup de pouce ». Ainsi, pour l'élevage de porcs par exemple, les jeunes peuvent construire une porcherie en briques renforcée avec du ciment qui permet notamment de mieux protéger des maladies que la porcherie en bois traditionnelle. Cela permet également aux jeunes qui sont en âge de se marier d'acquérir du matériel agricole nécessaire à la riziculture et ainsi de s'émanciper de leurs parents, tout en mettant en place un système de riziculture améliorée performant. Le montant de la dotation nous semble également pertinent car il s'adapte aux projets de chacun, de 400 000 à un million d'Ariary selon les besoins du jeune. Nous avons cependant rencontré des jeunes qui regrettaient de ne pas avoir demandé tel ou tel matériel dans la dotation car ils n'y avaient pas pensé au moment de la demande. On pourrait donc réfléchir à proposer une deuxième dotation aux jeunes ayant fait une première demande largement inférieure à 800 000 Ariary. Une autre idée pourrait être de renforcer l'accompagnement du conseiller pour la préparation de la demande, pour vérifier la pertinence de ce qui est demandé et donner de nouvelles idées. Une autre question que se posait l'équipe

Fekama concernait la possibilité de couper en deux la dotation pour échelonner l'arrivée des investissements dans l'exploitation. Cela est déjà mis en pratique par les conseillers : lorsque le jeune a demandé du matériel de construction et un certain nombre de porcs, poulets ou canards pour commencer son activité, le conseiller lui livre d'abord le matériel de construction et attend que le jeune ait fini avant de lui livrer les animaux. La question se posait surtout pour les jeunes filles qui partent généralement s'installer chez leur mari lorsqu'elles se marient. Dans ce cas-là, la partie construction servira généralement à la famille lorsque la fille sera partie et la partie cheptel suivra la jeune fille mariée. Une autre solution adoptée par les conseillers est de favoriser des éléments mobiles pour les jeunes filles non mariées pour qu'elles puissent emporter le matériel de la dotation avec elle. Pour finir, la dotation donne lieu au même débat que le montage de projet : celui de l'approche systémique et de l'approche filière. Bien que la dotation soit au départ destinée à renforcer une activité agricole précise, les collègues donnent de plus en plus de souplesse pour permettre aux jeunes sortants de recevoir des investissements concernant d'autres activités agricoles ou para-agricoles telles qu'une bicyclette pour la réalisation de prestations de santé animale, des pinces de castration ou encore des ruches pour démarrer une activité d'apiculture. Il est à préciser que la dotation concerne des immobilisations et non des consommables. Cette décision a cependant mené à débat : les jeunes ont en effet fait remonter leurs difficultés à apporter de l'alimentation animale aux bêtes qu'ils ont reçues en dotation, d'où un questionnement sur la possibilité de doter de l'alimentation animale en même temps que des têtes à engraisser. Cette proposition n'a pas été suivie car l'accent a été mis sur la nécessité de renforcer le diagnostic avant la demande de dotation.

(4) Accompagnement collectif

L'accompagnement de proximité par le conseiller et la dotation sont des actions ciblées sur le jeune individuellement. Le dispositif d'accompagnement consiste également en un accompagnement collectif à travers la mise en réseau des jeunes sortants, leur mise en relation avec les autres acteurs du développement agricole et la Formation Leader Paysan.

La **mise en relation avec les acteurs de développement** commence dès la formation au collège avec l'intervention des Fédérations régionales visant à sensibiliser les jeunes en formation sur l'importance des organisations paysannes et de leur implication dans la société en tant que leader paysan. Elle continue ensuite via les regroupements de jeunes sortants et le conseil individuel et vise à rapprocher les jeunes des acteurs locaux et régionaux du développement agricole que sont les Fédérations régionales, les autorités locales, les Centres de Services Agricoles (CSA), les projets de développement comme PROSPERER ou encore les Institutions de Microfinance comme les CECAM (service spécialisé indépendant initialement créé par Fifata) ou OTIV. Les jeunes sont ainsi tantôt utilisateurs des services offerts par les structures de développement (dotation, formation, ...), tantôt prestataires de ces services (prestations en santé animale, prestations en conduite de culture ou d'élevage, ...).

L'accompagnement collectif comporte également un volet de **formation de leader (la Formation Leader Paysan)**, ciblé spécifiquement pour le public des Jeunes Agriculteurs Formés et qui donne des éléments aux jeunes pour créer leurs propres organisations paysannes et renforce leurs capacités de leadership. Deux vagues de formation ont été organisées depuis

2013. 77 Jeunes Agriculteurs Formés ont pu participer à cette formation dont 16 femmes et 61 hommes. Les thèmes traités pour ce chantier sont :

- les éléments basiques de leadership, le rôle et l'attribution des leaders,
- la communication pour le changement de comportement,
- la vie associative,
- la confiance en soi,
- la communication avec les aînés.

Chaque cursus permet de former une douzaine de jeunes de la région en trois sessions de formation de deux jours. Chaque jeune formule ensuite un projet dans lequel il souhaite remobiliser la formation. Une visite d'échanges est organisée suite aux trois sessions de formation, après quoi les jeunes formés sont accompagnés dans leur projet.

La **mise en réseau des jeunes** se fait par des regroupements de jeunes sortants à différents niveaux : district (ensemble de communes), régional et national. Nous avons pu assister à deux regroupements de district (dont une visite d'échanges), un regroupement régional et un regroupement national. Le conseiller se charge d'organiser les regroupements de districts où tous les jeunes sortants sont conviés à venir et partager leurs expériences. C'est également l'occasion pour le conseiller de faire intervenir des représentants de structures de développement agricole et de favoriser l'émergence d'associations de jeunes sortants. Certains regroupements ont lieu sous forme de visites d'échanges chez un jeune sortant : le jeune explique son projet et présente ce qu'il fait sur son exploitation, les autres observent, posent des questions, commentent et partagent leurs pratiques et leurs expériences. Les regroupements de districts ont lieu plusieurs fois par an et durent un à deux jours. Le regroupement régional a lieu une fois par an au collège, dure un jour et regroupe une sélection de jeunes sortants de chaque district. Le conseiller fait un bilan de l'accompagnement de l'année et donne des informations sur les prochains événements (regroupement national, Formation Leader Paysan, ...), les jeunes expriment leurs idées, leurs attentes et échangent sur leurs problèmes. Le regroupement national, qui dure au total deux semaines, accueille quatre à cinq jeunes sortants de chaque région pendant une semaine. C'est un lieu d'échanges entre les jeunes sortants mais aussi avec tous les conseillers réunis, l'animateur jeunes paysans et les élus paysans de la Fekama. En effet parmi ces jeunes, deux font partie du Conseil d'Administration de la Fekama (un du collège de Bezezika et un du collège de Befandriana) et deux de plus font partie de l'Assemblée Générale (un du collège d'Ambalavao et un du collège d'Ambondromisotra). Lors d'une réunion du Conseil d'Administration de la Fekama, les jeunes sortants sont donc représentés par deux élus parmi une quinzaine d'autres représentants, quatre lors d'une réunion de l'Assemblée Générale qui comprend une trentaine de membres. Les jeunes sortants revendiquent une plus grande place dans le Conseil d'Administration mais leur demande n'a pas encore été traitée. Ils sont à présent convaincus qu'il leur faut s'organiser et se réunir pour avoir plus de poids dans les décisions relatives au collège. Ils sont ainsi en train de mettre en place un système de chefs d'antenne où les jeunes sortants sont regroupés par zone géographique représenté par un « chef d'antenne » chargé de la communication avec les autres chefs d'antenne et avec le conseiller agricole. Ce système à visée nationale est en train d'être testé dans chaque région. Les jeunes leaders à l'origine de cette initiative ont demandé aux conseillers agricoles de les

appuyer dans cette démarche. Celle-ci n'en est qu'à ses prémisses mais donne déjà lieu à débat. Pour la Fekama et Fifata, il est préférable que les jeunes intègrent les Fédérations régionales et Fifata et participent à leur évolution plutôt qu'ils créent une nouvelle organisation, ce qui pourrait prendre beaucoup plus de temps et faire face à de nombreuses difficultés. L'enjeu est donc de savoir comment intégrer les jeunes dans les Fédérations régionales et dans Fifata, non pas en tant qu'utilisateurs des services, mais en tant que leaders et porteurs d'une dynamique nouvelle. Mais pour répondre à cette question, il faudrait d'abord s'interroger sur ce qui pousse les jeunes à fonder leur propre système : partagent-ils la même vision que leurs aînés ? Dans quelle mesure ont-ils la possibilité d'exprimer cette vision au sein des instances actuelles ? Etc. A cette occasion, nous pouvons citer l'initiative de Fifatam, la Fédération régionale d'Amoron'i Mania, qui souhaite créer un comité « jeune » afin de donner une place aux jeunes sans pour autant bousculer les aînés.

(5) Débat actuel : l'accompagnement des jeunes après les trois ans pris en charge par le collègue

Le débat actuel du dispositif concerne la suite de l'accompagnement des jeunes après les trois ans de suivi par le conseiller. Si les conseillers continuent à accompagner les jeunes après les trois ans réglementaires, c'est parce qu'ils sentent que les jeunes en ont besoin. Nos observations sur le terrain sont concordantes avec cette constatation : même après trois ans, les jeunes continuent à faire face à des contraintes et des obstacles difficiles à franchir seuls. Cependant, le collègue ne peut accompagner les jeunes sortants indéfiniment. Qui peut prendre le relais ? Deux pistes ont été formulées : Cap Malagasy, service de Fifata spécialisé dans le Conseil Agricole de Proximité, ou les Fédérations régionales. Il faut également se poser la question du type d'accompagnement à mettre en place. Un accompagnement collectif pourrait suffire pour maintenir la dynamique d'échanges entre les jeunes sortants et pour continuer le renforcement de capacités en groupe. Lors de notre dernière restitution auprès de la Commission Formation Fifata (composée d'élus paysans se penchant sur la question de la formation), les Fédérations régionales ont confirmé leur volonté d'accompagner les jeunes après les trois ans d'accompagnement par le collègue. L'idée a été émise de mettre en place un conseiller socio-organisationnel régional (rattaché aux Fédérations régionales ou à Cap Malagasy ?) pour l'accompagnement des jeunes sortants. A voir quelle synchronisation est possible avec le système de chefs d'antenne évoqué plus haut... Dans tous les cas, un renforcement de la mise en relation des jeunes sortants avec les structures de développement, en particulier celles de Fifata, est nécessaire. Malgré les efforts fournis à ce sujet, trop peu de jeunes sortants font appel aux dispositifs de conseil existants.

II.2.4. Le suivi-évaluation de l'accompagnement

Dès le début du dispositif d'accompagnement, l'équipe de coordination des collèges agricoles a souhaité mettre en place des outils de suivi-évaluation. Des outils simples de suivi des activités d'accompagnement et de conseil ont été conçus rapidement, puis une base de données Access a été élaborée en 2011 pour le suivi des activités d'accompagnement et de conseil et le suivi des jeunes sortants. Les conseillers ont été formés à cette base de données mais il n'y avait pas alors de responsable en charge du suivi-évaluation et l'outil a été

abandonné. Depuis le recrutement en juillet 2012 d'un animateur jeunes paysans, la thématique du suivi-évaluation a repris un nouveau souffle. En 2013, l'animateur jeunes paysans a créé une nouvelle base de données sur Excel plus accessible pour lui et les conseillers, ainsi qu'une fiche d'enquêtes à destination des jeunes sortants pour la compléter. L'outil a été testé en 2014 et la situation de 72 jeunes a pu être répertoriée. Les données ont été complétées courant 2015, menant à 117 le nombre de jeunes dont la situation est inventoriée sur 398 sortants (les jeunes sortis du collège en juin 2015 ne sont pas encore dans la base de données). Les données concernent :

- le jeune (âge, sexe, localisation, collège, année de sortie du collège),
- sa situation familiale (marié(e), célibataire) et professionnelle (inséré, installé),
- ses activités agricoles, para- et extra-agricoles et les revenus qu'il en tire,
- ses partenariats avec des structures de développement et
- son implication dans les organisations paysannes.

L'objectif de cette base de données est à la fois de rendre compte de la situation des jeunes sortants, d'analyser l'impact de l'action d'accompagnement et de produire des connaissances sur la trajectoire des jeunes après la sortie du collège. Les données sont collectées par les conseillers auprès des jeunes sortants, puis compilées et analysées par l'animateur jeunes paysans.

II.2.5. Les résultats du dispositif d'accompagnement

En septembre 2015, sur les 470 jeunes sortis des collèges agricoles depuis 2007, 393 font des activités agricoles. Ceux qui ne font pas d'activités agricoles sont généralement étudiants, salariés dans le domaine para-agricole, salariés dans le domaine extra-agricole ou encore femmes au foyer. 389 jeunes sont accompagnés par les conseillers et 311 ont reçu une dotation. Parmi ces 311 jeunes dotés, 180 gèrent leur exploitation de façon autonome et 131 ont créé une activité dans l'exploitation de leurs parents.

La base de données des jeunes sortants nous permet d'avoir plus d'informations sur le profil de ces jeunes. Parmi les 398 jeunes sortis entre 2007 et 2014, 26 % sont des femmes et 74 % des hommes. Leur âge actuel est compris entre 14 ans pour les plus jeunes à 35 ans pour les plus anciens mais plus de la moitié (57 %) a entre 20 et 23 ans (Figure 18).

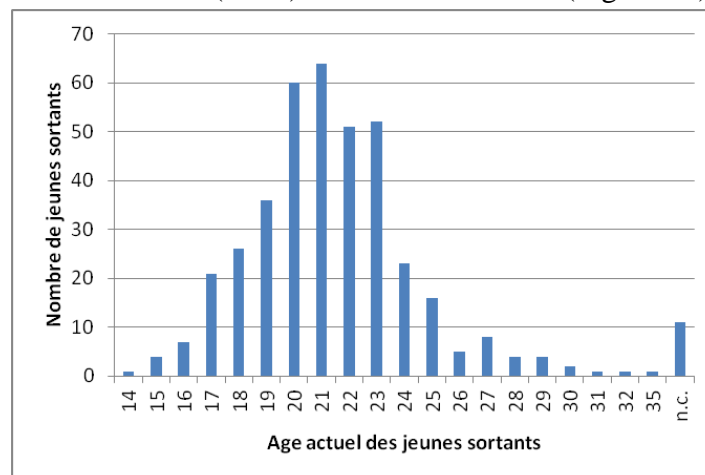


Figure 18 Distribution de l'âge actuel des jeunes sortants

Les informations recueillies dans la base de données sur les 117 jeunes permettent de mieux connaître leur activité principale, activité généralement liée à la dotation (Figure 19). Ainsi, environ un tiers des jeunes sortants a comme activité principale l'élevage de porcs, majoritairement en tant qu'engraisseurs (37/40), un quart cultive du riz et un quart fait de l'élevage de poulets en tant qu'engraisseurs (15/27) ou naisseurs-engraisseurs (10/27).

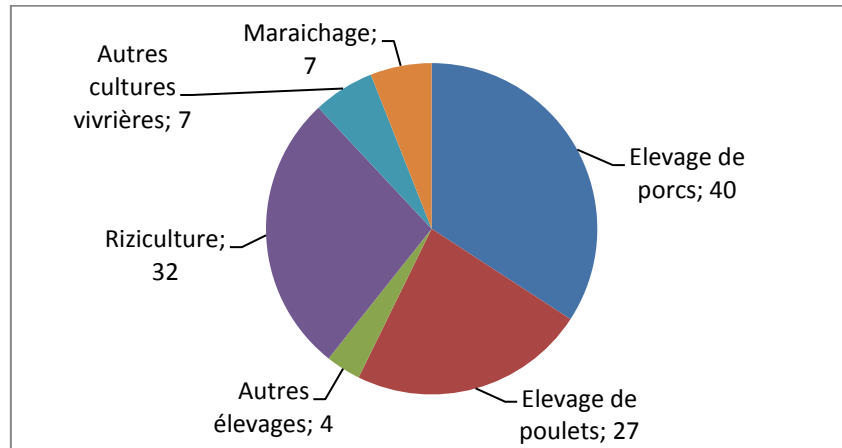


Figure 19 Activités principales des 117 jeunes enquêtés pour la base de données

Le choix par les jeunes de l'activité principale est très variable selon les régions. Dans le Menabe (collège de Bezezika), la plupart des jeunes sortants choisissent la riziculture et parfois la culture d'arachide. Dans la région Sofia, les jeunes choisissent à part égale l'élevage de porcs, l'élevage de poulets gasy (poulets de race locale) et la riziculture. Les jeunes sortants des collèges d'Ambalavao et d'Ambondromisotra, c'est-à-dire des Hautes terres, choisissent eux en majorité l'élevage de porcs et à moindre échelle l'élevage de poulets gasy.

De façon plus générale, la meilleure connaissance des jeunes sortants issue de la base de données nous a permis de sélectionner les jeunes en fonction de différents critères pour en voir une certaine diversité et ainsi analyser les effets de la formation et de l'accompagnement.

III. Effets du dispositif sur les jeunes, leur famille et le territoire

Au cours des cinq mois de mission de terrain, nous avons rencontré soixante jeunes ayant accompli la formation dans trois des quatre collèges agricoles : Ambondromisotra, Ambalavao et Befandriana. L'analyse des entretiens avec les jeunes sortants (et éventuellement leurs parents) a révélé des effets de la formation et de l'accompagnement sur les jeunes, leur famille et le territoire. Cette analyse a été complétée par la rencontre d'une vingtaine de jeunes agriculteurs des mêmes régions mais n'ayant pas participé à la formation au collège agricole.

III.1. Profil des jeunes rencontrés

III.1.1. Profil des jeunes sortants rencontrés

Parmi les 60 jeunes sortants rencontrés (Annexe E), environ un tiers provient de chaque collège (Figure 20), 20 sont des femmes et 40 des hommes. Ils ont actuellement entre 18 et 33 ans avec une moyenne d'âge de 23 ans. Nous avons rencontré des jeunes sortants de toutes les promotions, soit entre 2007 et 2014 (la promotion 2015 n'était pas encore sortie lors de notre mission de terrain). Nous avons privilégié les jeunes sortis depuis au moins un à deux ans mais bénéficiant encore de

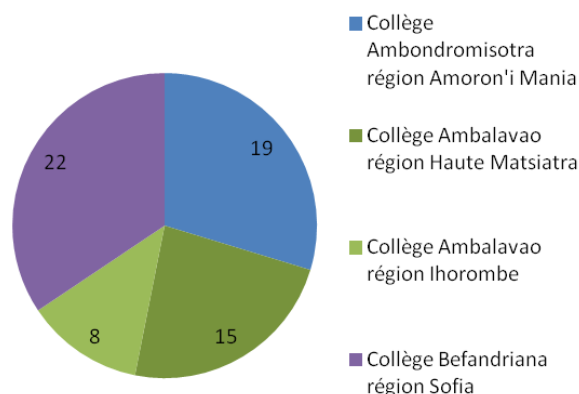


Figure 20 Collège d'origine des jeunes sortants rencontrés

l'accompagnement par le conseiller agricole, donc principalement les promotions 2012 et 2013 pour avoir une meilleure compréhension de la façon dont est réalisé l'accompagnement aujourd'hui et ce que cela implique pour les jeunes de ces promotions (Figure 21). Cependant, nous avons tenu également à faire des entretiens avec des jeunes sortis de promotions antérieures pour avoir une trajectoire plus longue et révélatrice des effets non immédiats de la formation et de l'accompagnement que les jeunes en cours d'accompagnement n'imaginent peut-être pas.

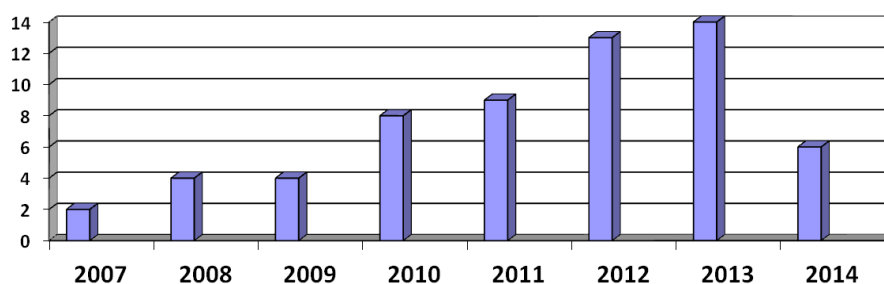


Figure 21 Année de sortie des jeunes sortants rencontrés

Les jeunes rencontrés ont également un profil d'entrée au collège assez varié. Ils ont un niveau scolaire d'entrée de la 7^{ème} à la 1^{ère}, avec une grande majorité entre la 6^{ème} et la 3^{ème} et un âge d'entrée au collège entre 11 et 24 ans, plus de la moitié ayant intégré le collège à 16 ou 17 ans (Figure 22).

Il est à préciser que le niveau scolaire et l'âge d'entrée des élèves ne sont pas forcément corrélés. Ainsi, nous avons vu des jeunes de niveau 5^{ème} qui ont intégré le collège à 13 ans, et d'autres avec le même niveau scolaire entrant à 19 ans. Ces derniers ont donc quitté le système scolaire depuis plus longtemps et ont généralement plus de difficultés dans la formation.

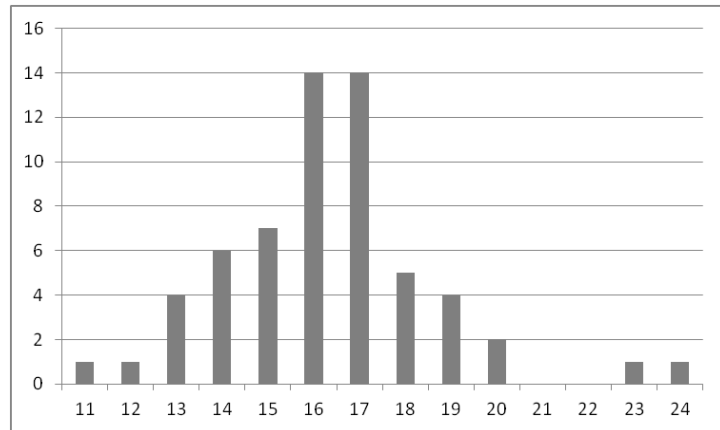


Figure 22 Age d'entrée au collège des jeunes sortants rencontrés

Il est cependant essentiel pour le collège d'accueillir ces jeunes car un des objectifs du collège exprimé par les élus paysans est de donner une nouvelle chance aux jeunes ruraux déscolarisés.

Etant donné que les jeunes entrent au collège à des âges très variables, ils sortent également du collège à des âges très différents. Tandis que certains s'insèrent dans l'exploitation familiale de leurs parents, puis s'installent après plusieurs années, d'autres s'installent et fondent leur propre foyer directement à la sortie du collège. Parmi ceux que nous avons rencontrés, 23 sont insérés dans l'exploitation parentale, 35 sont installés à leur compte et 3 ont quitté l'agriculture. **L'insertion** représente différentes réalités. Dans tous les cas, les jeunes insérés participent activement à l'exploitation familiale en termes de main d'œuvre, et parfois en termes de prises de décision du fait de leur formation. La différenciation se fait plus sur les activités propres au jeune dans l'exploitation familiale : certains jeunes n'en ont pas et se consacrent entièrement aux activités familiales, d'autres ont des activités propres sur lesquelles ils sont plus ou moins dépendants de la famille vis-à-vis des facteurs de production (foncier, main d'œuvre, capital), des prises de décision et de la répartition des produits, et d'autres enfin ont des activités propres sur lesquelles ils sont plus ou moins indépendants du point de vue gestion et facteurs de production. Les jeunes insérés sont généralement de jeunes hommes ou femmes non mariés (dont les mères célibataires). **L'installation** fait également référence à plusieurs situations, au sein d'une même région et entre régions. De manière générale, l'installation implique autonomie de gestion et autonomie de prise de décision et la création de sa propre exploitation par le jeune, mais la représentation de l'installation peut être assez différente d'une région à l'autre, d'autant que les situations foncières varient beaucoup entre la plaine côtière et les Hautes Terres. Ainsi, si certains restent dans la maison familiale et construisent leur exploitation sur les terres mises à disposition par leurs parents, d'autres migrent ou acquièrent de nouvelles terres. Les relations avec la famille évoluent lors du

processus d'installation pour devenir de l'entraide mutuelle avec des flux d'argent, de matériel et de conseils dans les deux sens.

Les jeunes que nous avons rencontrés, qu'ils soient insérés ou installés, ont de nombreuses activités agricoles. Les activités liées à la dotation sont variées, mais rejoignent les tendances

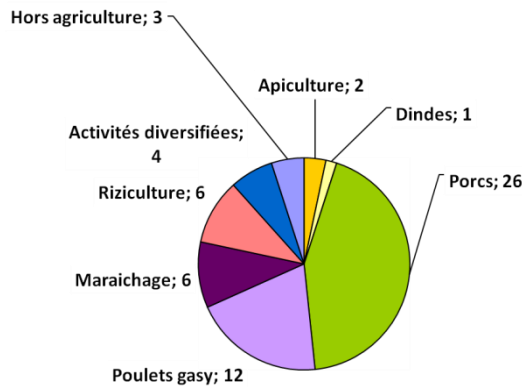


Figure 23 Activités du projet lié à la dotation des jeunes sortants rencontrés

des activités principales des jeunes sortants car l'activité liée à la dotation devient souvent l'activité principale du jeune. Ainsi, les activités d'élevage de porcs, d'élevage de poulets de race locale (poulets gasy) et de riziculture sont particulièrement adoptées, ainsi que le maraichage (Figure 23). Les jeunes cherchent souvent à maximiser le bénéfice tiré de la dotation et l'utilisent ainsi plutôt pour des activités qui demandent beaucoup d'immobilisations que pour des activités plus facilement accessibles, ce qui explique également la proportion élevée de dotations en

matériel pour l'élevage. En parallèle du projet agricole lié à la dotation, nous avons dénombré de nombreuses autres activités agricoles telles que la production d'alimentation animale, la production de cultures vivrières ou les productions de rente. Les jeunes font aussi des activités para-agricoles : des prestations libres de santé animale dans leur village et les villages voisins (25 jeunes concernés sur 60) ou des prestations salariées dans des structures de développement agricole (13 jeunes concernés sur 60). Certains complètent également leurs revenus par des activités auto-entrepreneuriales extra-agricoles telles que le commerce, la couture ou le tissage.

Ces différents points nous donnent déjà une certaine connaissance des jeunes sortants rencontrés. Des éléments sur leur trajectoire seront donnés au fur et à mesure en parallèle de l'étude des effets du dispositif de formation et d'accompagnement. Malheureusement, le nombre de facteurs en jeu étant important, nous n'avons pas pu élaborer de typologie des jeunes sortants pertinente sur la question de l'impact de ces dispositifs.

III.1.2. Profil des jeunes non formés rencontrés

Les jeunes non formés que nous avons rencontrés sont de jeunes ruraux provenant des mêmes régions que les jeunes sortants rencontrés mais n'ayant pas intégré le collège agricole. Ils ont été le plus souvent approchés par le biais des jeunes sortants, lors de nos missions longues sur le terrain ou lors de notre mission d'une semaine consacrée aux jeunes non formés en Amoron'i Mania. Ainsi, sur les 20 jeunes non formés que nous avons rencontrés, 15 sont issus de la région Amoron'i Mania, 3 de la région Sofia et 2 de la région Haute Matsiatra. Tout comme les jeunes sortants rencontrés, ils ont entre 18 et 35 ans (Annexe F). Nous pouvons discerner trois types de jeunes non formés.

Le **type I** concerne 12 jeunes dont le parcours est le plus proche des jeunes formés au collège agricole. Ils ont vécu leur enfance en milieu rural et ont étudié l'enseignement général jusqu'au collège. A un moment donné dans leurs études au collège général, ils se sont retrouvés en situation d'échec scolaire et se sont insérés dans l'exploitation familiale. 4 d'entre eux sont aujourd'hui installés, 8 sont encore dans l'exploitation parentale mais souhaitent s'installer.

Le **type II** concerne 5 jeunes qui ont toujours vécu en milieu rural et qui sont actuellement en train de suivre l'enseignement général au lycée tout en participant à l'exploitation familiale en dehors des cours. Ils souhaitent trouver un travail salarié extra-agricole et avoir éventuellement de petites activités agricoles à côté.

Le **type III** concerne 3 jeunes qui ont grandi en ville. Ils ont plus ou moins étudié et ont trouvé du travail en ville. Dans deux cas, les parents des jeunes se sont installés en milieu rural entre temps et suite à des problèmes avec leur travail en ville, les jeunes se sont insérés dans l'exploitation familiale. Dans le dernier cas, la jeune femme a suivi son mari dans sa famille originaire du milieu rural. Dans les trois cas, les jeunes souhaitent soit s'installer en agriculture, soit trouver un travail extra-agricole tout en conservant des activités agricoles à côté.

Parmi ces différents types, seul le type I peut réellement servir de groupe témoin. Néanmoins, les entretiens avec les autres jeunes non formés ont donné tout autant d'informations, notamment sur la perception de l'agriculture par des jeunes venant de milieu rural et de milieu urbain.

III.2. Effets des dispositifs de formation et d'accompagnement sur les jeunes sortants

D'après le référentiel professionnel de la Fekama, un agriculteur professionnel est un professionnel performant et un acteur dans son territoire. Mais pour être agriculteur professionnel, il faut d'abord s'installer. Ainsi, cette partie sur les effets des dispositifs de formation et d'accompagnement répond à trois questions : dans quelle mesure les dispositifs de formation et d'accompagnement ont-ils un effet sur le processus d'installation ? Dans quelle mesure les jeunes sortants deviennent-ils des professionnels performants ? Dans quelle mesure deviennent-ils acteurs de leur territoire ? Nous aborderons enfin une dernière question : l'effet principal de la formation et de l'accompagnement n'est-il pas finalement de permettre aux jeunes de choisir leur voie ?

III.2.1. Dans quelle mesure les dispositifs de formation et d'accompagnement ont-ils un effet sur le processus d'installation des jeunes ?

Afin de mieux comprendre les effets des dispositifs sur le processus d'installation, il est nécessaire d'étudier un peu plus ce processus en analysant la trajectoire des jeunes sortants.

(1) Eléments sur le processus d'installation des jeunes sortants

Le processus d'installation des jeunes en agriculture peut commencer très tôt, alors même que le jeune est encore inséré dans l'exploitation parentale. Il commence souvent par la mise en place d'activités propres au jeune sur l'exploitation parentale où le jeune prend progressivement des responsabilités, puis par la création de l'exploitation du jeune de façon autonome. Sur les 27 jeunes sortants interrogés qui ont évoqué leur parcours agricole avant l'intégration du collège, 22 ont affirmé qu'ils participaient déjà aux travaux de l'exploitation familiale. Parmi eux, 13 avaient des activités agricoles qui leur étaient propres, c'est-à-dire qu'ils avaient la responsabilité selon le cas d'un petit élevage de poulets gasy ou d'une petite parcelle de maraichage ou de riz. Cela concerne aussi bien des jeunes qui sont entrés au collège à 14 ans que des jeunes entrés à 24 ans avec une moyenne d'âge d'entrée au collège de 17 ans. En revanche, sur les 27 jeunes qui ont évoqué leur parcours agricole avant l'intégration du collège, les 5 qui ne participaient pas à l'exploitation familiale avant leur entrée au collège ont intégré ce dernier à un âge relativement plus jeune, entre 14 et 16 ans. Ils ont expliqué qu'ils étaient occupés par leurs études d'enseignement général et manquaient de motivation pour l'agriculture.

Après le collège, les jeunes sont invités à concrétiser leur projet agricole, que ce soit en mettant en place une nouvelle activité propre dans l'exploitation parentale ou en s'installant en autonomie sur sa propre exploitation. Nous utiliserons ainsi l'expression « démarrer un projet agricole » pour désigner les deux situations. D'après l'analyse de leur trajectoire, les jeunes sortants démarrent leur projet agricole (lié à la dotation ou non) de trois manières : certains démarrent rapidement après la sortie du collège, d'autres préparent leur projet en effectuant des travaux extra-agricoles rémunérateurs, d'autres enfin prennent plus de temps avant de s'engager dans leur projet agricole. Chaque stratégie de démarrage est issue de la combinaison d'atouts et de contraintes du jeune, les facteurs qui jouent le plus étant la situation économique de la famille et la motivation du jeune.

Les **jeunes qui démarrent rapidement après la sortie du collège** (type I) représentent les deux tiers des jeunes sortants et peuvent être divisés en trois sous-types. Le premier sous-type (type Ia) concerne 22 jeunes dont les parents sont économiquement aisés et investissent dans le projet de leur enfant, notamment en lui mettant à disposition des terres, du matériel, des matières premières agricoles ou encore en l'aidant à fournir l'apport bénéficiaire nécessaire à la réception de la dotation (par exemple la construction d'un bâtiment d'élevage). Ces jeunes sont issus du cœur de cible du collège agricole car les critères de mise à disposition de terres à la sortie du collège et de capacité à fournir l'écolage et le riz sont parmi les plus importants au recrutement, avec la motivation et le niveau scolaire du jeune. Les jeunes du type Ia demandent ainsi la dotation en moyenne 9 mois après la sortie. Leur motivation est cependant très inégale, ils sont parfois poussés par leurs parents mais assez peu motivés pour l'agriculture, ce qui pourra jouer plus tard sur la pérennité de l'exploitation. En revanche, pour les jeunes motivés, c'est un atout qui leur permet d'aller encore plus loin.

Le deuxième sous-type (type Ib) concerne 16 jeunes dont les parents ont peu de moyens ou provenant de famille nombreuse, mais motivés à s'insérer ou s'installer en agriculture. Ils démarrent le plus souvent à plus petite échelle, avec leurs propres moyens, sur des terres mises à disposition par leurs parents ou sur des terres louées ou en métayage dans le cas d'une migration. Le fait de se marier est souvent un atout car cela double les capacités de travail et de réflexion. Pour les jeunes femmes sortantes du collège, le mariage peut permettre d'avoir accès à plus de moyens. C'est également un facteur d'accélération du processus d'installation car les jeunes doivent généralement s'installer sur leurs propres terres suite à leur mariage et prendre leurs responsabilités. Ainsi, 13 jeunes sur les 16 concernés sont actuellement installés et se sont mariés relativement tôt après la sortie du collège. Une majorité provient des régions Haute Matsiatra et Ihorombe où les jeunes cherchent à se marier et à obtenir leur indépendance plus rapidement que dans les autres régions étudiées. Cependant, ils demandent la dotation un peu plus tard que dans le type Ia, en moyenne 17 mois après la sortie, du fait qu'ils mettent en place leur exploitation petit à petit.

Le troisième sous-type (type Ic) concerne quelques jeunes qui ont préparé leur sortie pendant le collège, en investissant dans des porcelets ou de jeunes zébus ou encore en commençant à aménager leurs terrains pendant les vacances. Dans le cas d'achat d'animaux, ce sont généralement les parents qui se sont occupés des porcs ou des zébus pendant que le jeune était au collège, ce qui implique que les parents ne soient pas dans une situation précaire pour diminuer le risque que les bêtes soient vendues avant la sortie du jeune du collège. Les jeunes du type Ic sont issus des promotions 2012 et 2013, c'est donc une tendance récente, peut-être due à un renforcement de la sensibilisation des jeunes et des familles au sujet de la préparation du projet pendant le collège. Les jeunes concernés demandent la dotation en moyenne 8 mois après leur sortie.

Les jeunes qui préparent leur projet avec des activités extra- et para-agricoles (type II) représentent un cinquième des jeunes sortants. L'activité para-agricole la plus courante est la réalisation de prestations dans des structures de développement, voire le travail salarié dans ces structures. La préparation du projet peut aussi concerner des activités extra-agricoles telles que le petit commerce ou l'artisanat qui permettent d'accumuler un peu d'argent avant d'investir dans l'agriculture. Trois raisons incitent ces jeunes à préparer leur projet :

- ils souhaitent construire leur projet en étant indépendants de leurs parents,
- leur famille ne peut pas les soutenir économiquement,
- ou encore ce sont des jeunes des promotions 2007 à 2009 qui n'ont pas eu d'accompagnement à la sortie du collège et qui se sont tournés vers du travail salarié dans les structures de développement agricole pour gagner leur vie avant de retourner plus tard dans l'agriculture.

Pour le travail dans les structures de développement, il s'agit également d'une question d'opportunité. D'après les entretiens réalisés avec les jeunes sortants, les opportunités de travail salarié ou de prestations dans les structures de développement agricole semblent plus abondantes dans les régions Haute Matsiatra, Ihorombe et Sofia que dans la région Amoron'i Mania. Les jeunes du type II mettent en moyenne 13 mois après la sortie à demander la dotation, ce qui est cohérent avec le fait qu'ils se consacrent environ un an aux activités extra-

ou para-agricoles. Cette moyenne de 13 mois a été calculée sans tenir compte des jeunes sortants des promotions 2007 et 2008 qui n'ont pu recevoir la dotation que bien après leur sortie (environ 6 ans et demi pour les 3 jeunes concernés).

La dernière catégorie comprend des **jeunes qui ont attendu un certain temps avant de commencer leur projet agricole** (type III). Deux cas se présentent :

- des jeunes qui ont attendu par manque de motivation pour l'agriculture ou qui se sentaient trop jeunes pour commencer des activités agricoles (bien qu'ils ne faisaient pas forcément partie des jeunes sortants les plus jeunes) (type IIIa),
- des jeunes dont les parents sont économiquement en difficulté et qui soutiennent leur famille en participant activement à l'exploitation parentale, mais sans mettre en place leur propre projet, d'autant qu'ils n'ont souvent pas les moyens de fournir l'apport bénéficiaire (type IIIb).

Les jeunes de ces deux types mettent en moyenne 27 mois à demander la dotation.

L'ensemble des types révélés par l'analyse des jeunes sortants est schématisé sur la Figure 24.

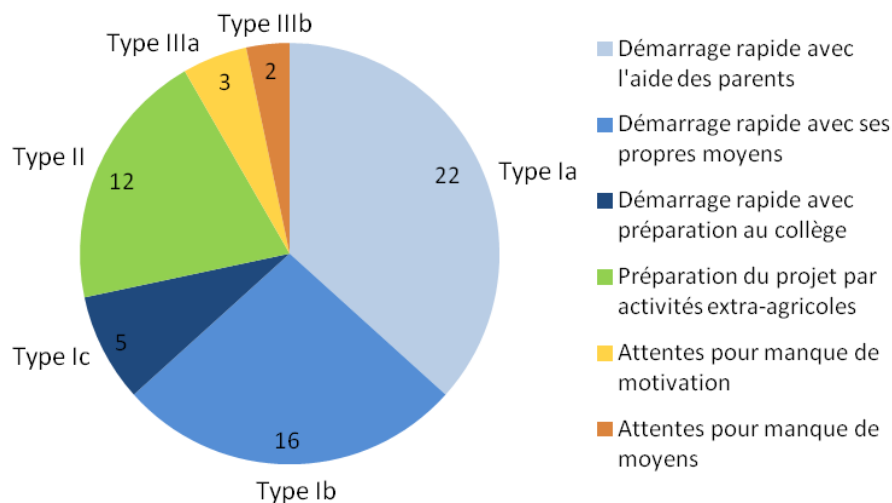


Figure 24 Répartition des modes de démarrage des jeunes sortants

(2) Effets des dispositifs sur le processus d'installation

A présent que nous connaissons mieux les modes de démarrage des jeunes sortants, nous pouvons nous pencher sur la question des effets de la formation et de l'accompagnement dans ces processus. Dès la formation, le montage de projet incite le jeune à mettre en place son projet agricole, que ce soit au sein de l'exploitation familiale ou en autonomie dans sa propre exploitation. Cependant nous avons vu à travers les jeunes sortants des promotions 2007 et 2008 que cette incitation ne suffit pas. Il était beaucoup plus simple et rentable pour ces jeunes sortants de devenir prestataire qu'agriculteur, d'autant plus qu'il leur était difficile de mettre en pratique les techniques apprises au collège par manque de moyens et qu'ils étaient trop jeunes pour accéder aux crédits par la microfinance. On peut penser ainsi qu'il y avait beaucoup plus de jeunes du type II que des types Ia, Ib ou Ic. Cela posait des problèmes aux élus de Fifata qui souhaitaient former des paysans professionnels et non des techniciens. La mise en place du dispositif d'accompagnement avait ainsi pour but d'une part de faciliter la concrétisation du projet professionnel des jeunes, mais aussi de maintenir les jeunes en

agriculture. La dotation et l'accompagnement individuel ont en effet une influence beaucoup plus importante sur le processus de démarrage du projet agricole du jeune. L'accompagnement par le conseiller dès la sortie du collège pousse les jeunes à démarrer rapidement leur activité agricole pour avoir accès à la dotation. Celle-ci leur donne un apport en matériel non négligeable pour concrétiser leur projet et leur permet notamment de se rapprocher des techniques apprises au collège en facilitant l'acquisition des immobilisations nécessaires pour par exemple l'élevage intensif de porcs ou de poulets gasy (poulets de race locale) ou encore le Système de Riziculture Améliorée (SRA) ou Intensive (SRI). Ces activités leur rapportent ensuite des revenus souvent plus élevés que des activités pratiquées avec des techniques traditionnelles. Cela les engage de plus à rester pendant au moins trois ans dans l'agriculture, période au cours de laquelle la plupart des jeunes se marient et s'installent, pérennisant ainsi leur engagement dans l'agriculture. Cependant, cela ne les empêche pas d'avoir des activités para- ou extra-agricoles pour préparer leur projet ou en parallèle de celui-ci pour le renforcer. De ce point de vue, la position de Fifata a évolué et les activités para-agricoles sont considérées comme bénéfiques dans la mesure où elles confortent la situation économique des jeunes agriculteurs et permettent à des agriculteurs non formés de bénéficier de leurs services. Il apparaît d'ailleurs que seule une poignée de jeunes sortants deviennent des techniciens permanents des structures de développement et arrêtent l'agriculture.

L'analyse des contraintes à l'installation perçues par les jeunes non formés et les jeunes sortants permet de confirmer une nouvelle fois le rôle essentiel de la dotation. 8 jeunes non formés sur 20 évoquent le manque de moyens comme contrainte à l'installation contre 8 jeunes sortants sur 60. Il s'agit pour ces derniers de difficultés à fournir l'apport bénéficiaire pour recevoir la dotation, ce à quoi ils ont réagi en accumulant de l'argent par des activités para- ou extra-agricole, ou encore de difficultés à redémarrer leur exploitation après un choc qui leur a causé de grandes pertes. Les jeunes non formés, eux, manquent de moyens pour acquérir du matériel agricole ou construire des bâtiments d'élevage. Tout comme les jeunes sortants, ils ont pour stratégie soit d'accumuler de l'argent avant de se lancer, soit de commencer petit et d'évoluer progressivement.

L'accès à la dotation est donc un atout d'envergure pour l'accès au matériel pour les jeunes sortants. Cependant, cela ne règle pas les problèmes d'accès aux intrants. 12 jeunes sortants sur 60 évoquent ainsi le problème d'approvisionnement en alimentation animale, presque exclusivement pour les porcs, qui est dû d'une part à une plus grande exigence de qualité pour l'alimentation animale que dans les techniques traditionnelles, d'autre part à des problèmes de gestion (par exemple lorsque les jeunes demandent en dotation un nombre de porcs trop élevé par rapport à leur capacité de production d'alimentation animale). Le rôle du conseiller est donc, comme la dotation, primordial pour accompagner les jeunes au démarrage.

La dotation et l'accompagnement individuel ont ainsi une influence importante sur le démarrage des activités agricoles à la sortie du collège. Mais l'effet du collège ne s'arrête pas là. Les dispositifs de formation et d'accompagnement jouent également un rôle en contribuant à rendre les jeunes professionnels, performants et acteurs de leur territoire.

III.2.2. Dans quelle mesure les jeunes sortants deviennent-ils des professionnels performants ?

D'après le référentiel professionnel de Fifata, être un professionnel performant signifie :

- maîtriser les techniques de production et de transformation,
- gérer son exploitation,
- comprendre les enjeux socio-économiques autour de son exploitation et
- faire évoluer son exploitation par des projets innovants.

A cela nous pouvons rajouter qu'un professionnel performant sait surmonter ses difficultés, s'adapter aux contraintes et faire face aux chocs. Notre question ici est de voir dans quelle mesure les dispositifs de formation et d'accompagnement contribuent à rendre les jeunes sortants des professionnels performants.

(1) Mise en pratique de techniques performantes par les jeunes sortants

Le premier effet du collège est d'augmenter les connaissances en agriculture et en élevage des jeunes formés. Cela répond au besoin de formation évoqué par les jeunes non formés dans leurs contraintes, comme ce jeune non formé que le manque de connaissances pénalisait et qui se fait à présent aider par son frère jeune sortant (Encadré 7).

Témoignage d'un jeune non formé, frère d'un jeune sortant de la région Sofia

« Avant, les produits phytosanitaires que j'achetais ne marchaient jamais. Quand j'allais au dépôt d'intrants, le vendeur essayait de m'arnaquer ou était incapable de me conseiller. A présent, je demande à mon frère qui est jeune sortant du collège de Befandriana, il me dit quel produit acheter ou il vient avec moi. »

Encadré 7 Témoignage d'un jeune non formé de la région Sofia

Cependant, pour qu'il y ait un véritable effet de la formation sur les jeunes, leur faire acquérir des connaissances ne suffit pas, il faut que celles-ci soient adoptées, appropriées, mises en pratiques, d'où l'intérêt d'un dispositif qui accompagne les jeunes dans cet apprentissage sur le terrain. L'analyse de l'exploitation des jeunes sortants montre à ce sujet une certaine volonté des jeunes de mettre en pratique les techniques apprises au collège agricole. Ainsi, seuls 3 jeunes sortants sur 60 conservent des pratiques entièrement traditionnelles pour l'activité liée à la dotation, activité sur laquelle se concentre souvent l'accompagnement par le conseiller. Les 57 autres jeunes font évoluer leurs pratiques en intégrant tels ou tels points des techniques apprises au collège, ce qui aboutit à une diversité de pratiques intermédiaires entre les pratiques traditionnelles et les pratiques dites « améliorées ».

La principale innovation mise en pratique par les jeunes quelle que soit la région concerne la santé animale. Suite à la formation, les jeunes sont capables de diagnostiquer des maladies, de les traiter, de faire des injections de vaccins, d'antiparasitaires, de vitamines et de minéraux, ou encore de castrer les poules, les porcs et les zébus. Beaucoup de jeunes appliquent ces techniques dans leur propre exploitation (ou activité), mais aussi dans l'exploitation familiale et chez d'autres paysans par le biais de prestations de santé animale. Cependant, tous les jeunes sortants ne l'appliquent pas ou pas totalement. Pour la vaccination par exemple, sur les 39 jeunes qui font de l'élevage de volailles ou de porcs, 12 ne font pas du tout de vaccination (Figure 25). Pourquoi ? Ils ne sont pas convaincus que les vaccins soient nécessaires ou s'ils le sont, ils n'ont pas accès à un moyen de conservation qui leur permettrait d'avoir des

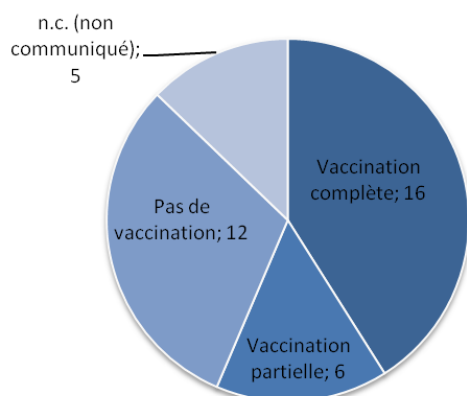


Figure 25 Mise en pratique de la vaccination chez les jeunes sortants rencontrés

vaccins efficaces. Toujours concernant l'élevage, l'innovation la plus difficile est la mise en place d'une alimentation animale de qualité qui couvre tous les besoins de l'animal et si possible broyée pour améliorer la digestibilité des aliments. Comme la plupart des jeunes sortants n'ont pas les moyens de s'approvisionner en aliments déjà préparés et broyés, ils s'adaptent avec les matières premières agricoles produites sur leur exploitation ou sur l'exploitation familiale (son de riz, patates douces, manioc, maïs, ...)

et achètent les compléments nécessaires tels que de la farine de poisson ou des os. L'absence d'un broyeur à proximité limite cependant la possibilité de broyer les matières premières agricoles.

Ces différents éléments nous permettent de mieux comprendre le processus d'adoption d'une nouvelle pratique par les jeunes. Le fait qu'ils soient convaincus ou non de l'intérêt de cette innovation est primordial. Pour être convaincu, le plus souvent, la formation seule ne suffit pas. Le jeune doit réaliser des tests dans sa propre exploitation et juger par lui-même les avantages et inconvénients de la pratique considérée en termes de faisabilité dans son contexte, de rentabilité économique, d'organisation du travail, de besoin en liquidités, etc. C'est là que l'accompagnement a un rôle fondamental. Cela amène à un deuxième facteur essentiel : le facteur « moyens » ou « disponibilité en liquidités ». Ainsi, faire du maraichage avec des pratiques dites « améliorées » est plus accessible qu'élever des porcs en intensif. D'une part, l'investissement en matériel n'est pas comparable car l'élevage de porcs nécessite la construction d'un bâtiment d'élevage solide, mais celle-ci peut être facilitée par la dotation. D'autre part, l'argent nécessaire pour s'approvisionner en intrants n'est pas du même ordre de grandeur : d'après les données collectées auprès des jeunes, il faut environ 100 000 Ariary pour payer les engrais et les semences d'un cycle d'oignons de 7 mois sur 4 ares contre un investissement de 250 000 Ariary pour l'achat de 5 jeunes porcelets et de 1 000 000 d'Ariary pour leur alimentation complète pendant 6 mois. La marge brute est bien supérieure pour l'engraissement des porcs en intensif mais la mise en place de cette activité innovante n'est pas à la portée de tous les jeunes sortants, contrairement aux cultures maraichères « améliorées ». Il faut donc considérer le facteur temps pour comprendre l'adoption de nouvelles pratiques. Au début, les jeunes utilisent des pratiques traditionnelles, voire intermédiaires sur l'élevage mais peuvent directement mettre en place des pratiques plus intensives sur le maraichage ou la riziculture. Puis, plus ils avancent, plus ils disposent de moyens pour faire évoluer leurs pratiques. La stratégie de certains jeunes est ainsi d'améliorer leurs activités les unes après les autres en fonction des moyens qu'ils ont (Encadré 8). La perception de l'activité agricole par le jeune joue également un rôle : le jeune cherche généralement à renforcer d'abord les activités qui sont les plus importantes pour lui (riziculture pour la sécurité alimentaire et activités de rente), puis celles moins importantes mais il ne cherchera pas forcément à faire évoluer les pratiques d'une activité jugée trop petite ou secondaire mais qu'il garde pour l'autoconsommation (comme quelques poules, moins d'un are de manioc ou de patates douces, etc.).

Trajectoire de F., un jeune de la région Sofia

A sa sortie du collège de Befandriana-Nord en juin 2010, F. a rejoint sa famille dans son village. Il a commencé la riziculture en 2011 sur un hectare avec en parallèle la culture de manioc et de maïs, un petit élevage de poulets gasy et la réalisation de prestations de santé animale. Toutes ses pratiques étaient traditionnelles et il obtenait environ 3 tonnes de riz par an. A partir de 2013, il est passé du système traditionnel au SRI, notamment grâce aux zébus qu'il a reçus en dotation. Il a également commencé à mettre en place les techniques améliorées sur le maïs et il s'est marié et installé. Son rendement a augmenté, en 2015 il a récolté plus de 4,5 tonnes. Ses perspectives pour l'avenir ? Mettre en place une culture de contre-saison de légumineuses pour mieux gérer la fertilité du sol, faire grandir son élevage de poulets gasy et faire évoluer la culture de manioc vers des pratiques « améliorées ».

Encadré 8 Trajectoire d'un jeune de la région Sofia

Un autre facteur décisif est la réceptivité face à l'innovation. Cette réceptivité est variable en fonction des régions et des activités agricoles concernées. Dans les Hautes Terres, beaucoup de paysans ont déjà adopté des innovations en riziculture pour augmenter le rendement, telles que le repiquage en ligne ou l'utilisation d'engrais organique. Le passage au Système de Riziculture Améliorée (SRA) n'est pas difficile, à partir du moment où l'on dispose de matériel agricole adéquat (charrue, zébus, herse, ...). Le passage de SRA à SRI nécessite néanmoins une maîtrise de l'irrigation des parcelles qui n'est pas toujours disponible. Près des côtes en revanche, les paysans n'ont pas intégré d'innovations en riziculture, du fait qu'ils disposent de surfaces cultivables quasiment illimitées qui leur permettent de produire suffisamment. Il est ainsi plus difficile de convaincre les paysans de ces régions d'adopter des innovations. De plus, même si les jeunes sont convaincus, ils n'arrivent pas toujours à trouver des ouvriers acceptant de faire du repiquage en ligne, ce qui limite leur champ d'action pour passer au SRA. Le passage de SRA à SRI peut être cependant plus facile car la maîtrise de l'irrigation est plus aisée.

Un dernier facteur que l'on pourrait mentionner est la dimension de modernité qu'ont certaines pratiques telles que l'élevage de porcs intensif ou les pratiques de santé animale. Les pratiques considérées comme « modernes » attirent sans doute plus les jeunes que les pratiques innovantes qui ne possèdent pas cette dimension.

Le processus d'adoption de pratiques innovantes est donc complexe. On peut néanmoins dire que les dispositifs de formation et d'accompagnement et notamment la combinaison des deux contribuent à la mise en pratique de techniques performantes par les jeunes dans leur exploitation. Les techniques ne sont cependant pas suffisantes à faire des jeunes des professionnels performants, un autre élément-clé est la gestion d'exploitation.

(2) Mise en place d'un système de gestion d'exploitation par les jeunes sortants

La maîtrise de la gestion d'exploitation est très variable d'un jeune à l'autre. Plus de la moitié des jeunes sortants rencontrés sont en possession d'un cahier de gestion, ce qui s'explique par le caractère souvent obligatoire du cahier de gestion pour l'obtention de la dotation. Le cahier de gestion, qui est dans la continuité du dossier de montage de projet, est donc dans la quasi-

totalité des cas porté uniquement sur l'activité liée à la dotation. Par ailleurs, la qualité du cahier de gestion et son utilisation dépendent beaucoup du jeune et de son appropriation de cet outil de gestion. La plupart des jeunes listent les dépenses et les recettes concernant le projet de la dotation et déterminent ainsi leur marge brute par cycle. C'est déjà une grande avancée car cela leur permet d'avoir une idée de la marge qu'ils tirent de leur activité, calcul qui ne serait jamais fait par ailleurs. Cependant, cela peut comporter des erreurs du fait du chevauchement des cycles et de la non-prise en compte de l'intra-consommation des matières agricoles (semences, engrais organique, alimentation animale) apportées par les autres activités agricoles de l'exploitation (du jeune ou familiale). Il manque ainsi au cahier de gestion un caractère systémique. Il n'est peut-être pas réalisable d'aborder ce point dès la formation, mais cet aspect pourrait être discuté pendant l'accompagnement. Le cahier de gestion actuel est donc déjà une bonne base sur laquelle le conseiller peut s'appuyer pour faire avancer le jeune dans la gestion de son exploitation. Se pose cependant la question de la pérennité de cet outil : continue-il à être utilisé après les trois ans d'accompagnement par le collègue ? L'analyse du système de gestion des jeunes sortants des promotions 2007 à 2011 montre que près de la moitié des jeunes se sont approprié l'outil de cahier de gestion et l'ont amélioré en créant des fiches de suivi pour les différentes activités de leur exploitation, en établissant leur propre calendrier cultural, en comparant les bénéfices issus de différentes activités ou de différentes pratiques sur une même activité suite à une expérimentation ou encore en établissant un budget prévisionnel pour l'année suivante. Tout comme pour les techniques apprises au collège, le facteur-clé pour l'appropriation du cahier de gestion réside dans l'intérêt que trouve le jeune à concevoir ce cahier, le remplir et l'utiliser. L'accompagnement permet d'entamer ce processus à travers le caractère obligatoire du cahier de gestion pour l'obtention de la dotation en créant des habitudes de gestion chez le jeune.

Les dispositifs de formation et d'accompagnement contribuent ainsi à faire du jeune sortant un professionnel performant en l'aidant à mettre en pratique des pratiques performantes et un système de gestion d'exploitation. Ils participent également à lui faire comprendre les enjeux socio-économiques qui entourent l'exploitation, autre facteur-clé selon le référentiel professionnel.

(3) Compréhension des enjeux socio-économiques et adaptation des jeunes sortants à ces enjeux

L'adaptation à l'environnement commence par la compréhension des jeunes du marché dans lequel ils évoluent et de son mode de fonctionnement. De ce point de vue, la formation sensibilise déjà beaucoup les jeunes à ces questions. Ainsi, dans le module « montage de projet » en 3^{ème} année, les jeunes réalisent une étude de marché et justifient leur choix de projet en fonction de l'offre et de la demande. Après la sortie du collège, nombreux sont les jeunes à adapter leur projet à la demande après les premiers cycles (Encadré 9). Quelques jeunes ont acquis une véritable capacité à faire une étude de faisabilité pour une activité qu'ils veulent mettre en place. Ils vont alors chercher l'information directement sur les marchés locaux, rencontrer des clients potentiels ou envoyer des proches se renseigner sur des marchés plus éloignés.

Témoignage de Z. du collège d'Ambondromisotra

« Mon projet au collège était production de porcelets. A ma sortie du collège, j'avais déjà deux truies et j'ai vendu leurs premières portées pour acheter une troisième truie. Je me suis alors aperçu qu'il n'y avait pas assez de clients pour tous mes porcelets, mais qu'il y avait une demande en porcs, j'ai donc commencé l'engraissement. ».

Encadré 9 Témoignage de Z. du collège d'Ambondromisotra

(4) Stratégie d'adaptation et de gestion des obstacles

L'activité ou l'exploitation du jeune étant en démarrage, elle est d'autant plus vulnérable aux éléments extérieurs qui peuvent la perturber. Ainsi, un rôle important du dispositif d'accompagnement est d'aider les jeunes à s'adapter aux contraintes, à surmonter les difficultés et à gérer les chocs auxquels ils doivent faire face.

Les contraintes rencontrées par les jeunes sortants sont multiples (Figure 26). La principale contrainte évoquée est le manque de foncier dans l'exploitation familiale qui aboutit à une faible superficie cultivable pour chaque enfant de la famille. Si cette situation est courante dans les Hautes Terres (donc en région Amoron'i Mania et Haute Matsiatra), c'est aussi le cas de familles migrantes ou de familles en difficulté dans la région Sofia. Les autres contraintes concernent le manque de moyens pour fournir l'apport bénéficiaire ou redémarrer une activité après un choc important, mais aussi l'insécurité, l'instabilité du marché, le manque d'eau (en particulier pour le maraichage) et l'enclavement qui occasionne de longs temps de transport pour l'approvisionnement et l'écoulement des produits. L'appui apporté par le collège vis-à-vis des contraintes passe par les différents outils de l'accompagnement : la dotation, l'accompagnement individuel, mais aussi la Formation Leader Paysan, les regroupements ou la mise en relation avec des structures (Encadré 10).

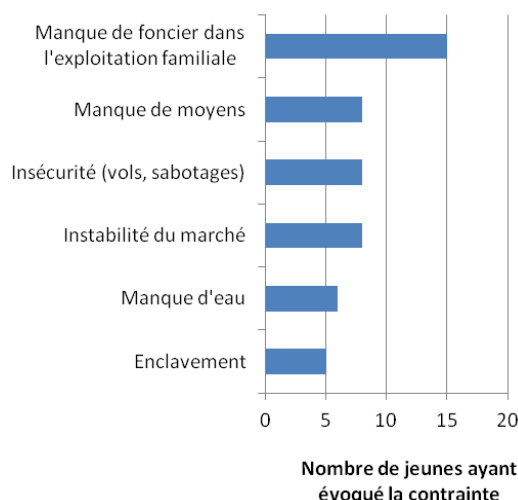


Figure 26 Contraintes évoquées par les jeunes sortants

Quel appui peut apporter le dispositif d'accompagnement ?

Exemple de la contrainte d'insécurité

Dans un contexte d'insécurité où les vols et les sabotages sont fréquents, les jeunes sortants élaborent des stratégies et sont accompagnés dans ce sens par le conseiller.

Le jeune J. par exemple, de la région Sofia a eu plusieurs tentatives de vols sur son élevage de poulets gasy. Accompagné par le conseiller, il a décidé à court terme de renforcer son poulailler avec du ciment et un verrou ; à moyen terme il compte construire sa maison à proximité du bâtiment.

La jeune D. vit en région Haute Matsiatra et a connu de nombreux sabotages sur ses porcs. Elle a été choisie par le conseiller pour participer à la Formation Leader Paysans. Cette formation lui a permis de mieux comprendre la structuration et le processus de création d'une organisation paysanne. Elle projette à présent de créer une organisation paysanne avec ses voisins pour partager ses connaissances sur l'engraissement de porcs, en particulier la santé animale, ceci afin de consolider son réseau social et de limiter les risques de sabotage.

Encadré 10 Exemple d'appui du dispositif d'accompagnement sur la contrainte d'insécurité

Les contraintes évoquées par les jeunes sortants sont également exprimées par les jeunes non formés. A cela s'ajoutent comme nous l'avons dit précédemment les contraintes de moyens au démarrage et de manque de formation agricole pour les jeunes non formés aux collèges.

En plus de s'adapter aux contraintes externes, les jeunes (aussi bien les sortants que les non formés) doivent aussi faire face aux chocs, événements imprévisibles qui peuvent causer de grandes pertes de production. Ces chocs sont de différentes natures : aléas climatiques, sabotages, vols, épidémies de maladies ou invasion d'insectes, variation brusque du prix sur le marché, problème familial, ... Dans ce cas, le rôle du conseiller est surtout d'encourager le jeune à continuer et de lui montrer les différentes possibilités pour reconstruire son projet ou l'adapter. Le fait de diversifier les activités est également un moyen de mieux résister aux chocs (Encadré 11).

Témoignage d'un jeune sortant sur la diversification des activités

« Quand je suis sorti du collège, j'ai voulu me spécialiser en élevage de porcs mais très vite je me suis aperçu de l'intérêt de faire également de la riziculture. Une année, j'ai obtenu très peu de riz sur mes rizières à cause de la sécheresse, j'ai pu surmonter cette épreuve avec mon élevage de porcs. L'année dernière, il y a eu une épidémie qui a décimé tous mes porcs. Avec la riziculture, je compte racheter et recommencer. »

Encadré 11 Témoignage d'un jeune sortant sur la diversification des activités

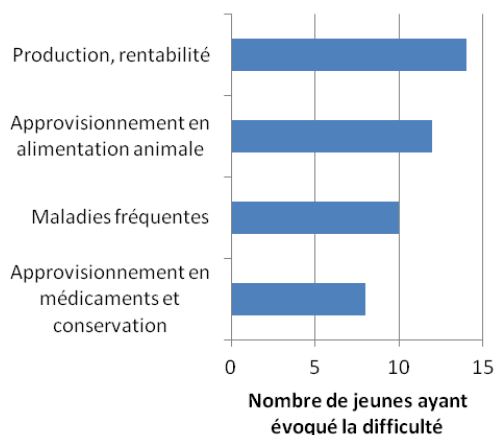


Figure 27 Difficultés rencontrées par les jeunes sortants

Les jeunes sortants doivent par ailleurs surmonter les difficultés relatives à leur propre exploitation (Figure 27). Ils connaissent souvent de plus faibles rendements ou une plus faible rentabilité que ce qu'ils avaient espéré. En effet, tous ne maîtrisent pas les techniques apprises au collège et la mise en pratique dans leur exploitation peut être difficile et n'est pas toujours pertinente. Certains font ainsi des erreurs techniques ou ont des maladies récurrentes. A cela s'ajoutent les problèmes d'approvisionnement en intrants comme l'alimentation animale, les médicaments ou les vaccins.

L'accès à ces derniers est d'autant plus difficile pour les jeunes habitant dans des zones enclavées où le transport des vaccins pendant de longues heures diminue drastiquement leur efficacité. Pour pallier ce problème et répondre de façon générale aux difficultés rencontrées par les jeunes, une des actions du conseiller est de mettre les jeunes en relation avec des structures de développement, en particulier avec les Fédérations régionales membres de Fifata qui offrent souvent des services de santé animale. Il conseille également aux jeunes sortants de demander une glacière en dotation pour faciliter le transport réfrigéré. En parallèle à ces mesures, le conseiller organise des regroupements de jeunes où ils partagent leurs expériences, à la fois sur la mise en pratique des techniques apprises au collège et sur le « ady gasy », ensemble de pratiques traditionnelles pour préserver la santé animale. Les regroupements permettent ainsi aux jeunes sortants d'échanger sur ces différents systèmes et de renforcer leurs compétences en s'enrichissant les uns les autres (Encadré 12).

Quel appui peut apporter le dispositif d'accompagnement ?

Exemple d'aide face à une erreur technique

La jeune R. de la région Sofia a commencé l'élevage de poulets gasy en mai 2014 avec 30 poules avec l'intention de faire de la production de poussins. Pendant plusieurs mois elle a eu une très faible production car ses poules mangeaient les œufs avant qu'ils éclosent. Le conseiller lui a proposé d'expliquer son problème lors du regroupement de district. Les autres jeunes sortants lui ont conseillé de compléter l'alimentation avec d'autres matières premières afin de répondre au mieux aux besoins de ses poules. Avec l'aide du conseiller, elle a revu l'alimentation et a réduit le nombre de poules pour être capable de les nourrir avec ce qu'elle produit sur son exploitation. Trois mois après le regroupement, ses poules avaient 6 à 9 poussins chacune. Elle compte engraisser ces deniers pendant 6 mois avant de les vendre. Elle a également mis en place avec le conseiller une autre activité agricole pour consolider son exploitation : l'élevage de canards.

Encadré 12 Exemple d'appui sur une erreur technique

Les difficultés évoquées par les jeunes non formés sont un peu différentes, elles concernent plutôt les maladies, les faibles productions dues aux sécheresses ou encore l'approvisionnement en produits phytosanitaires du fait du manque de formation (Encadré 7). Les problèmes d'approvisionnement en intrants sont moins abordés, peut-être parce que les jeunes non formés ne sont pas sensibilisés à l'utilisation de médicaments, de vaccins, ou à l'apport d'alimentation animale complète. En revanche, les élevages des jeunes non formés sont peut-être mieux dimensionnés à la quantité d'alimentation animale produite sur l'exploitation, ce qui limite les problèmes d'approvisionnement en alimentation animale. Face à la diversité des obstacles rencontrés dans la mise en œuvre de son projet, c'est avant tout le dispositif d'accompagnement qui intervient pour accompagner le jeune dans la concrétisation de son projet : formation pour la création d'OP, encouragement, mise en relation avec des Fédérations régionales qui offrent des services, animation de regroupement et partage d'expériences, etc.

Au-delà de la stratégie d'adaptation et de gestion des obstacles, les jeunes ont des stratégies d'innovation et d'évolution qui passent souvent par le renforcement de capacités.

(5) Stratégie d'innovation et de renforcement de capacités

D'après notre analyse, les principales voies de renforcement de capacités des jeunes sont la formation, l'expérimentation et la recherche d'informations.

Parmi les jeunes sortants que nous avons rencontrés, 13 ont suivi une formation après leur sortie au collège (Figure 28). Les formations se font via des structures de développement agricole (comme les Centres de Services Agricoles ou les projets de développement), à l'enseignement général, avec des organisations paysannes ou dans une autre exploitation agricole. En dehors

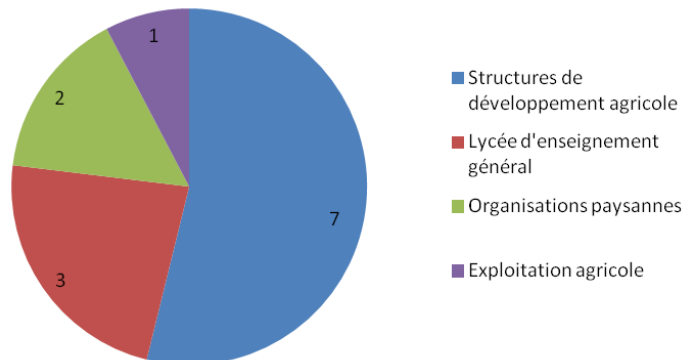


Figure 28 Structure d'accueil et nombre de jeunes sortants rencontrés ayant réalisé une formation dans ces structures

du cursus d'enseignement général, les formations sont ciblées sur une unique activité agricole telle que la riziculture, l'apiculture ou la culture d'oignons.

11 jeunes au moins réalisent des expérimentations de leur propre initiative dans leur exploitation dont 6 sur des activités maraichères (test sur parcelle d'associations de culture, d'utilisation ou non de produits phytosanitaires, etc.), 3 en santé animale (test de différents médicaments pour combattre une maladie, apport de vitamines et de minéraux à différents temps réguliers, etc.) et 1 en reproduction (test de croisement de races de poules). Les objectifs sous-jacents à ces expérimentations sont variés. Pour certains, il s'agit de tester une technique apprise au collège et d'établir dans quelle mesure elle est intéressante et réalisable. Par exemple, une jeune a fait un test sur deux parcelles de haricots : sur l'une, elle a appliqué des produits phytosanitaires et pas sur l'autre. Elle a ensuite comparé les résultats et son bénéfice et a été convaincue de l'intérêt des produits utilisés. Pour d'autres jeunes, il s'agit d'expérimentations pour s'adapter à une contrainte (Encadré 13). Pour d'autres encore, il s'agit d'une volonté d'innover, en réalisant par exemple des associations de culture ou des croisements de races et en évaluant les rendements qui en résultent.

Exemple d'expérimentation d'une jeune pour s'adapter à une contrainte

La jeune E. s'est aperçue un jour en rentrant du marché qu'elle avait acheté un porc atteint de cysticerose. Elle n'a trouvé aucun médicament contre cette maladie, elle a testé toutes les astuces qu'on lui a données mais rien n'a marché. Elle a testé différents médicaments destinés pour d'autres maladies et/ou d'autres animaux et a finalement trouvé un remède. A présent, elle achète des porcs infestés à bas prix, les met en quarantaine, les traite et les engraisse avant de les vendre, ce qui lui permet d'avoir une marge brute élevée.

Encadré 13 Exemple d'expérimentation d'une jeune pour s'adapter à une contrainte

Enfin, 4 jeunes au moins ont réellement montré leur aptitude à renforcer leurs capacités par la recherche d'informations, que ce soit à travers des documents et des films, ou en faisant appel à des personnes-ressources comme les formateurs du collège. C'est peut-être là le véritable effet du collège : donner des connaissances de base en agriculture et en élevage sur lesquelles les jeunes sortants peuvent s'appuyer pour apprendre encore plus et avec plus de facilité. Cela a été confirmé par un jeune non formé, N., dont le frère plus jeune est en formation au collège. Pour N., « *c'est vraiment un avantage pour un jeune d'avoir été au collège agricole. Les jeunes sortants des collèges agricoles comprennent plus vite ce que disent les techniciens, ils peuvent discuter avec eux, commenter et participer au débat* ». La formation au collège donne en effet un vocabulaire et une connaissance des fonctionnements agronomiques aux jeunes en formation qui leur permettent de comprendre rapidement les techniciens et la documentation technique et d'adapter les pratiques qu'ils ont vues à d'autres activités agricoles non apprises au collège. Par exemple, un jeune sortant a souhaité mettre en place un élevage de dindes, ce qui n'est pas courant dans sa région et n'est pas étudié au collège. Pour cela, il s'est procuré une fiche technique sur l'élevage de dindes auprès d'un Centre de Services Agricoles et a pu l'appliquer grâce à ses connaissances en alimentation et santé animale pour les poules. Il a d'abord fait un test avec un petit nombre de têtes afin de mieux connaître les techniques et le marché. Ce test a été concluant et il a validé son choix. A présent, il a environ 15 têtes par cycle.

Les jeunes non formés aux collèges agricoles renforcent également leurs capacités à travers des formations, des expérimentations, etc. La moitié des jeunes non formés interrogés ont déjà participé ou souhaitent participer à une formation et ce, d'autant plus pour les jeunes des Hautes Terres (Amoron'i Mania et Haute Matsiatra). Ces formations sont organisées la plupart du temps par des structures de développement agricole et concernent des activités agricoles particulières. Ainsi, beaucoup de jeunes non formés interrogés dans la région Amoron'i Mania ont participé à la formation en Système de Riziculture Améliorée par le projet Semis Direct Madagascar, ce qui a changé leurs pratiques de la riziculture. La différence avec les jeunes formés au collège agricole est la durée de la formation (3 ans pour le collège contre quelques jours à quelques mois pour les formations spécifiques) et le contenu de la formation qui comprend des connaissances générales sur l'agriculture, l'élevage et sur les enjeux socio-économiques et politiques de l'agriculture au collège agricole, tandis que l'on apprend des connaissances spécifiques à une culture ou à type d'élevage dans les formations organisées par d'autres structures. Ces structures permettent aussi d'avoir accès à du conseil agricole, ce qui a été évoqué par deux jeunes non formés. Eux-mêmes ne sont cependant pas touchés, ce sont leurs parents qui bénéficient du conseil agricole. D'autres voies permettent aux jeunes non formés de renforcer leurs capacités : d'une part, demander des conseils à d'autres agriculteurs et d'autre part, observer ce qu'ils font et les imiter. Ces méthodes sont semble-t-il assez courantes même si elles n'ont été exprimées que par 8 des 20 jeunes non formés. Ces méthodes ont été peu évoquées par les jeunes sortants, peut-être parce que nous nous sommes plus concentrés dans les entretiens sur les formations qu'ils avaient reçues et les expérimentations qu'ils réalisaient, peut-être aussi parce qu'ils considèrent qu'ils ont déjà plus de connaissances que leurs voisins et qu'ils doivent être des exemples pour les autres.

Les différentes voies de renforcement de capacités que nous avons abordées ici entrent dans la stratégie d'innovation et d'évolution de l'exploitation des jeunes. Ces stratégies passent également par des phases d'investissement.

(6) Stratégie d'investissement et projection des jeunes dans l'avenir

Les investissements réalisés par les jeunes sortants sont le plus souvent d'ordre foncier ou matériel et peuvent avoir pour but d'étendre une activité, de changer les pratiques liées à une activité ou encore de créer une nouvelle activité. Ces investissements dépendent fortement de la façon dont les jeunes se projettent dans l'avenir. Aucun des jeunes que nous avons rencontrés n'a exprimé la volonté de sortir de l'agriculture (peut-être car nous étions des représentants des collèges ?), mais leur vision de l'avenir est variable. Certains souhaitent faire une exploitation agricole familiale à petite, voire moyenne échelle, d'autres ont une vision entrepreneuriale et veulent faire des activités à « grande » échelle en utilisant du matériel et en employant de la main d'œuvre. Les premiers investissent dans le foncier pour construire leur maison et étendre leurs activités actuelles, voire créer de nouvelles activités agricoles ; quelques-uns investissent également dans de petites activités extra-agricoles comme le commerce. Les seconds investissent dans le foncier, mais aussi dans le matériel et dans l'emploi de main d'œuvre (Figure 29), ils élaborent des projets plutôt à long terme et ont ainsi une vision plus stratégique que les premiers (Encadré 14).

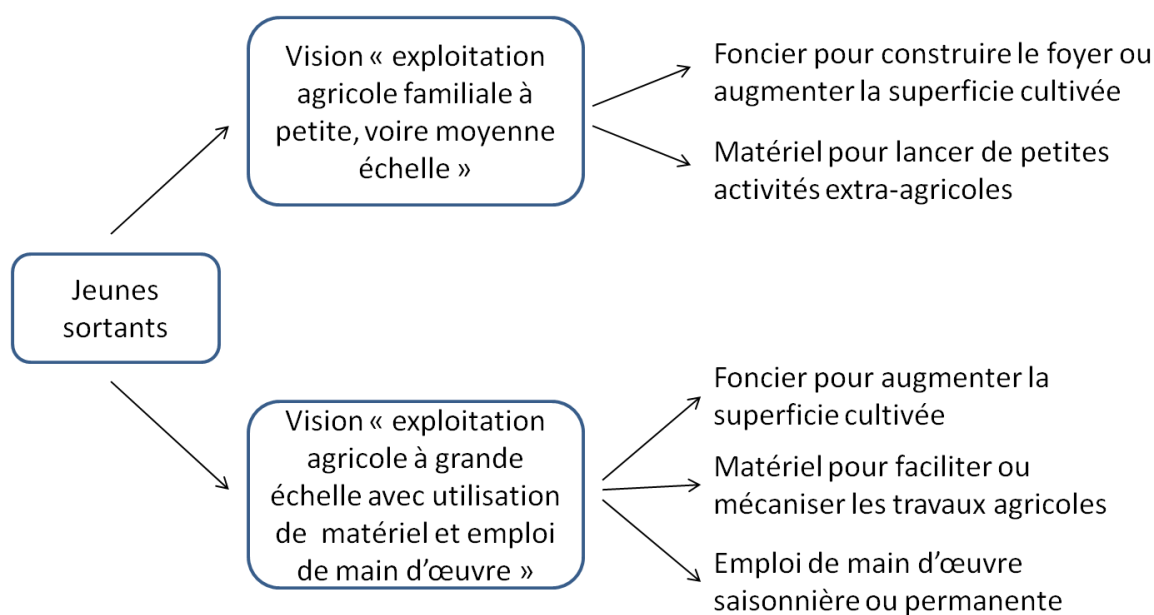


Figure 29 Stratégie d'investissement des jeunes sortants en fonction de leur projection dans l'avenir

Exemple de la stratégie d'innovation et d'évolution d'un jeune sortant

Le jeune E. est sorti du collège en 2007. Il a travaillé pendant 3 ans en tant que prestataire, d'abord vulgarisateur sur le SRI, puis formateur en agriculture-élevage, et enfin vétérinaire mandataire. Il s'est installé à partir de 2010 dans son village et a commencé un élevage de porcs, puis deux ans après, il a débuté la riziculture sur un hectare (0,5 ha en propriété et 0,5 ha en location). Il a fait grandir son élevage de porcs progressivement et a investi en parallèle sur la riziculture en achetant des zébus et une charrue et en louant un hectare de plus. En 2015, ses porcs ont été décimés par une maladie. D'après lui, cela est dû au fait qu'il n'avait pas pu transporter et conserver les vaccins au frais. Avant de redémarrer son élevage porcin, il a mis au point une stratégie pour redémarrer au mieux. Il a déjà investi dans un panneau solaire qui lui permet d'offrir un service de recharge de téléphones pour tout le village. A présent, il compte acheter un petit réfrigérateur alimenté en électricité par le panneau solaire pour conserver les vaccins et ainsi permettre à tous les paysans autour d'avoir accès à des vaccins efficaces. Il a de plus étudié le marché et remarqué que les autres paysans achètent les porcs en période de récolte et les revendent engraisés au début de la période de soudure mais à bas prix. De son côté, il compte acheter les porcs maigres en période de soudure, les engraisser, puis les vendre au début de la période de récolte à un meilleur prix. Pour assurer l'alimentation de ses porcs à tout moment de l'année, il souhaite acheter un dépaillleur-décortiqueur qu'il pourra mettre à disposition des paysans qui en ont besoin en échange du son de riz issu du décortilage.

Encadré 14 Exemple d'une stratégie d'innovation et d'évolution d'un jeune sortant

La question qui se pose à présent est celle de la contribution du collège dans les stratégies d'innovation et d'évolution du jeune. La formation donne des compétences techniques et de gestion sur lesquelles les jeunes peuvent se baser pour renforcer leurs capacités, mais elle donne aussi ou veut donner aux jeunes un esprit entrepreneurial qui a pour but de susciter leur volonté d'innovation et d'évolution. Le dispositif d'accompagnement a également un effet sur la stratégie d'innovation et d'évolution du jeune par le biais de la dotation et de

l'accompagnement individuel par le conseiller, mais aussi par la Formation Leader Paysans et les opportunités de prises de responsabilités que les jeunes sortants peuvent trouver dans les regroupements de jeunes à l'échelle du district, régionale ou nationale. Cela nous fait aborder le deuxième point essentiel du référentiel professionnel : être acteur de son territoire.

III.2.3. Dans quelle mesure les jeunes sortants deviennent-ils acteurs de leur territoire ?

Les dispositifs de formation et d'accompagnement semblent donc contribuer à rendre les jeunes sortants des professionnels performants. Qu'en est-il de l'aspect « acteurs de leur territoire » ? D'après le référentiel professionnel, être acteur de son territoire signifie :

- respecter l'environnement de son territoire,
- s'impliquer dans une organisation professionnelle agricole et
- s'engager dans sa commune, sa région.

Les jeunes nous ont assez peu parlé de l'aspect environnemental, le seul point abordé étant l'utilisation raisonnée des produits chimiques, nous n'en parlerons donc pas dans la suite. Ce que nous avons intégré dans cette section comprend la création et l'intégration d'organisations paysannes de base, ainsi que le lien avec les structures de développement agricole (dont les Fédérations régionales membres de Fifata) pour qui les jeunes sont tantôt des utilisateurs de services, tantôt des prestataires de services.

(1) Création et intégration d'organisations paysannes de base

Parmi les 60 jeunes rencontrés, 20 ont créé une Organisation Paysanne de Base (OPB) dont 12 avaient participé à la Formation Leader Paysans, et 10 de plus ont intégré une OPB déjà existante. Pourquoi les jeunes sortants créent-ils ou intègrent-ils les OPB ? Les raisons sont multiples. Les organisations paysannes de base permettent aux jeunes de consolider leur réseau social, de partager leurs connaissances, d'échanger avec des pairs et de sécuriser leur exploitation du point de vue de la santé animale ou des revenus. Beaucoup de jeunes qui créent leur OP sont également « techniciens » ou « paysans-relais », ils sensibilisent les autres paysans sur la question de la santé animale par exemple et réalisent des prestations pour les membres. Dans le cas d'OP portant sur l'engraissement de porcs ou de poulets gasy, les jeunes sont parfois fournisseurs en porcelets ou en poussins à engraisser pour les membres de l'organisation. Pour les jeunes intégrant des OPB, tout comme ceux ayant créé leur OP, c'est également un moyen d'avoir accès à des services par l'action collective, tels que des ventes groupées de produits agricoles, des achats groupés de matériel ou d'intrants, mais aussi la possibilité d'intégrer des structures de développement qui ne travaillent qu'avec des OP et ainsi, d'avoir accès à des dotations, des formations ou d'autres services. D'après les entretiens avec les jeunes sortants ayant participé à FLP, cette formation est un très bon outil pour renforcer leur leadership, mieux comprendre les organisations paysannes et leur processus de création, en passant par la sensibilisation des paysans voisins, l'animation de réunions, la formalisation et la gestion d'une organisation. A la fin de la Formation Leader Paysan, les jeunes sont invités à la mettre en pratique à travers un projet, la plupart du temps la création d'une OP. Nous pouvons d'autant plus voir l'effet du collège sur ce point en faisant référence aux jeunes non formés. Beaucoup de jeunes non formés que nous avons rencontrés ne savent pas exactement ce que sont les organisations paysannes, quel rôle elles ont et l'intérêt qu'ils peuvent avoir à y adhérer. Sur ceux qui les connaissent, quelques-uns ont intégré des OPB

mais n'ont pas de responsabilités. Un seul jeune non formé, J., a créé sa propre association (Encadré 15).

Les jeunes sortants créent également des associations de jeunes sortants avec d'autres jeunes d'une même zone géographique. Ces associations peuvent être consacrées à une activité agricole particulière ou concerner l'ensemble des activités agricoles. Leur organisation et leur gestion sont souvent difficiles : les jeunes sortants habitent loin les uns des autres, il existe de nombreux conflits internes sur la prise de responsabilités dans l'association et ils n'y trouvent pas toujours leur intérêt. Néanmoins, certaines associations fonctionnent bien et permettent aux jeunes sortants d'échanger entre eux et éventuellement de former des projets communs.

Comment une association de paysans créée par un jeune non formé devient une OP

Le jeune J. habite dans un village à proximité du collège agricole d'Ambondromisotra. Déscolarisé depuis 7 ans, il a de nombreuses activités agricoles et extra-agricoles. Parmi ses activités extra-agricoles figure la production de petits films amateurs. Il a créé une association regroupant des paysans de son village pour produire ces petits films où chacun apporte sa contribution financière ; ils vendent ensuite les films à la ville. Depuis peu, J. a eu l'idée de monter un projet agricole au sein de l'association, vraisemblablement un élevage de poulets gasy, qui permettrait de rapporter des bénéfices à l'association et ainsi, de diminuer la cotisation des adhérents. De quoi transformer l'association en véritable organisation agricole !

Encadré 15 Expérience de création d'une association de paysans par un jeune non formé

(2) Relations avec les structures de développement agricole

Un autre volet important des dispositifs de formation et d'accompagnement est la mise en relation avec les structures de développement agricole, notamment les Fédérations régionales membres de Fifata. 35 jeunes sortants sur 60 sont en lien avec une structure de développement dont 11 avec une Fédération régionale. Les jeunes sortants se rapprochent de ces structures pour deux raisons : l'accès à l'emploi ou l'accès à des services agricoles.

18 jeunes sortants sur 60 font ou ont fait des prestations ou du travail salarié dans des structures. Il s'agit principalement de formation en agriculture (sur une activité spécifique le plus souvent) dans le cadre d'un Centre de Services Agricoles (CSA), de Fonds Régionaux de Développement Agricole (FRDA), de projet de la Fondation Aga Khan ou encore à la Direction Régionale de Développement Rural. De nombreux jeunes font également des prestations de santé animale dans le cadre de services vétérinaires. Dans une moindre mesure, certains sont paysan-relais dans le projet AROPA par exemple et d'autres travaillent pour des entreprises en agriculture contractuelle avec des paysans (sur la culture de jatropha ou de géranium notamment).

22 jeunes sortants sur 60 sont en lien avec des structures pour avoir accès à leurs services, notamment aux formations, aux dotations et aux facilités d'accès aux intrants. Les structures concernées sont majoritairement les Fédérations régionales, les CSA, les FRDA et les projets de développement. Comparativement aux jeunes sortants, les jeunes non formés sont autant en lien avec des structures pour l'accès aux services car ils ont fait une formation (avec CSA

ou des projets de développement par exemple) ou ont reçu des dotations de tel ou tel organisme. En revanche, nous n'avons rencontré aucun jeune non formé qui soit prestataire ou paysan-relais dans une structure. L'effet le plus perceptible du collègue est donc l'accès à l'emploi ou à une activité de prestations de services par la formation. La connaissance et le rapprochement avec les Fédérations régionales semblent également plus faciles pour les jeunes sortants du fait de la proximité entre ces Fédérations et les collègues agricoles.

Comme on peut le voir à travers les chiffres, plusieurs jeunes sont à la fois prestataires dans les structures et bénéficiaires des services d'autres structures. Le premier facteur qui discrimine les jeunes sur leur relation avec les structures est leur accessibilité. Si certaines sont basées en milieu rural comme les CSA, d'autres à l'instar des Fédérations régionales ne se trouvent que dans les grandes villes, ce qui limite fortement leur accès aux jeunes habitant en zones enclavées. Au-delà de l'accès aux structures, le fait que les jeunes soient plus ou moins convaincus qu'ils peuvent y trouver leur intérêt joue également, d'où l'importance pour ces structures de sensibiliser les jeunes et ce, dès la formation. Enfin, pour adhérer aux structures, il faut que les jeunes soient capables de les mobiliser, démarche que le conseiller agricole peut accompagner. Par ailleurs, pour que les jeunes soient employés en tant que prestataires, la perception de la valeur du certificat, et donc de la valeur de la formation au collègue agricole est primordiale. Il est donc essentiel pour les collègues agricoles de bien communiquer sur la formation et les compétences acquises par les jeunes sortants.

L'analyse des relations entre les jeunes et les structures de développement agricole montre également une chose : très peu de jeunes sortants sont en lien avec une institution de microfinance. Cela est cohérent avec la vision de la microfinance par les jeunes sortants : il est fortement déconseillé d'y avoir à faire. De nombreux jeunes ont en tête des voisins ou membres de la famille qui se sont trouvés en mauvaise posture du fait de leur incapacité à rembourser leur prêt. De plus, certains jeunes sortants ont fait le calcul du taux d'intérêt et démontrent qu'ils ne gagneront pas plus d'argent que s'ils n'avaient pas emprunté. Sur les quelques jeunes sortants qui se sont finalement rapprochés des institutions de microfinance, très peu ont obtenu un prêt car les conditions à remplir sont très exigeantes. Cette image de la microfinance et les difficultés qui y sont attachées sont partagées par les jeunes non formés.

Notre analyse montre également le décalage entre la vision des jeunes des Fédérations régionales et la vision de Fifata sur l'implication des jeunes dans les OP. Si nous avons inclus les Fédérations régionales dans les structures de développement agricole, c'est parce que les jeunes nous en ont parlé ainsi. Il ne s'agit pas pour eux (pas encore du moins) de s'impliquer dans les Fédérations mais d'avoir accès à leurs services. A cela s'ajoute qu'elles ne sont pas toujours accessibles aux jeunes sortants, du fait que ce sont des structures régionales qui ont leur siège au chef-lieu de région et ont assez peu de délégations à un niveau décentralisé et très peu de techniciens relativement à la zone couverte. De plus, les jeunes ne sont pas toujours convaincus que les Fédérations peuvent leur apporter des services pertinents, même une fois qu'ils ont intégré l'organisation régionale. Certaines Fédérations ont cependant plus la cote que d'autres. Sur les 11 jeunes que nous avons rencontrés qui ont intégré une Fédération régionale, 8 sont dans la région Sofia et ont intégré FFTS, la Fédération régionale

de la région Sofia, mais 3 d'entre eux l'ont quittée après avoir été déçus des services ou de l'accessibilité des services qu'elle propose. Par ailleurs, d'après ce que nous avons vu, les jeunes ne se sentent pas encore prêts à s'impliquer dans les Fédérations régionales mais lors de la restitution-débat à la Commission Formation de Fifata, les élus paysans de Fifata et de la Fekama n'ont exprimé aucune inquiétude à ce sujet. Pour eux, l'implication des jeunes dans les organisations professionnelles agricoles est progressive et prend du temps. Ils s'engagent d'abord dans des OPB, ils sont appuyés dans ce sens par la Formation Leaders Paysans et le conseiller. C'est ensuite l'évolution de leur exploitation et l'évolution de leurs besoins qui vont les amener à se tourner vers les Fédérations régionales et à prendre des responsabilités. Une fois qu'ils sont intégrés dans le Conseil d'Administration des Fédérations, ils gagnent en expérience, prennent goût aux responsabilités et s'impliquent également dans Fifata. Néanmoins, on peut déjà observer une prise de responsabilités des jeunes au niveau local dans les OP, ainsi qu'au niveau national lorsque les jeunes sont élus pour représenter leurs pairs au regroupement national des collègues, ou encore dans le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale de la Fekama.

Ces différents éléments montrent les effets des dispositifs de formation et d'accompagnement sur l'implication des jeunes sortants dans leur territoire. La formation, par l'apport de connaissances techniques, permet aux jeunes de s'impliquer dans leur commune à travers la création d'OP, le partage de leurs connaissances et la réalisation de prestations de santé animale. L'apport de connaissances sur les organisations paysannes commence dès la formation au collège et permet de sensibiliser les jeunes à l'intérêt de s'impliquer dans ces organisations. Cet apport de connaissances et le renforcement du leadership continuent à travers la Formation Leader Paysan. Le conseiller appuie également les jeunes dans la création de leur OP et leur mise en relation avec les structures. Par ailleurs, les regroupements de jeunes, et notamment la possibilité de s'impliquer à l'échelle nationale, contribuent à leur donner le goût des responsabilités. L'ensemble du dispositif d'accompagnement (sauf peut-être la dotation) consiste donc à court terme à accompagner les jeunes dans leur engagement au niveau local et à plus ou moins long terme à les préparer à leur implication future dans les organisations professionnelles agricoles au niveau régional et national.

III.2.4. Le collège permet-il aux jeunes de choisir leur voie ?

Comme nous l'avons vu précédemment, le collège agricole permet aux jeunes d'accéder à un emploi ou une activité de services dans les structures de développement agricole. Si cet effet de la formation était d'abord décrié par Fifata, il a été au fil du temps de plus en plus accepté et ce, d'autant plus car les jeunes sortants retournent dans la grande majorité des cas à l'agriculture, même après avoir été exclusivement prestataires pendant plusieurs années. Finalement, on peut se demander si l'effet le plus important du collège n'est pas d'élargir le champ des possibles pour les jeunes sortants et de leur donner l'opportunité s'ils le souhaitent de quitter l'agriculture, ce qu'ils n'auraient peut-être pas pu faire sans la formation. Pour mieux appréhender cette situation, il faut aller plus en avant dans la compréhension de la vision de l'agriculture par les jeunes, à la fois par les jeunes sortants et par les jeunes non formés.

Si l'on se souvient de la partie 1.2 de cette section, nous avons divisé les jeunes non formés en trois types : le type I qui regroupe des jeunes dont le parcours ressemble à celui d'un jeune sortant mais sans le collège, le type II qui sont des jeunes ruraux qui sont allés au lycée d'enseignement général et le type III qui sont des jeunes venant de la ville qui se sont installés à la campagne. C'est la vision du type II qui nous permet le mieux de comprendre la vision de l'agriculture par la société. Pour les jeunes du type II, l'agriculture est une activité de secours, une activité par défaut. « *Tant qu'on a le choix, il faut faire autre chose que l'agriculture* », dit M. un jeune non formé proche du collège d'Ambondromisotra. Il explique que c'est un moyen de laisser assez de terres à ceux qui ont échoué à l'enseignement général pour qu'ils puissent vivre de l'agriculture. En effet si la terre était divisée entre tous les enfants, les surfaces cultivées ne suffiraient pas à nourrir chaque foyer. Une autre dimension apparaît dans son discours, celui de la diversification des activités dans une famille : « *Dans une famille, il faut aussi diversifier les spécialités des enfants : si on a besoin d'argent, on peut demander au salarié ; si on a besoin de produits agricoles, on peut demander à l'agriculteur.* » Cependant, cela n'empêche pas les jeunes du type II de faire de l'agriculture si leur lieu de travail le leur permet comme cette jeune femme non formée, E. rencontrée dans la région Sofia qui est à la fois enseignante dans une commune rurale et agricultrice en tant qu'activité secondaire.

Avec ces propos, on peut se demander si les jeunes du type I qui sont déscolarisés depuis plusieurs années et à présent paysans ont vraiment choisi de l'être. Pour eux, l'agriculture fait vivre mais sous certaines conditions : « *si on s'y met vraiment* », « *si on le fait bien* », « *si on a une formation agricole* », etc. Cette vision des choses correspond à la perception de l'agriculture par les jeunes ayant été formé au collège : pour eux, l'agriculture telle qu'ils la pratiquent fait vivre car ils ont acquis des compétences techniques et de gestion, d'autant plus qu'ils peuvent la faire à moyenne, voire grande échelle avec l'appui de la dotation. Ainsi, on comprend mieux que les jeunes sortants restent dans l'agriculture même s'ils ont la possibilité d'être employé par des structures de développement : leur rapport à l'agriculture change, ce n'est plus une activité par défaut qui génère peu de revenus mais une activité dans laquelle on peut investir et s'enrichir. A cela s'ajoutent les avantages de l'agriculture qui sont exprimés aussi bien par les jeunes sortants que par les jeunes non formés : c'est une activité où l'on peut être son propre patron, où l'on peut gérer son temps de travail et combiner éventuellement avec des activités extra-agricoles et qui permet d'être autonome au niveau de la nourriture, et donc mieux protégés en cas de crise économique. Il faut cependant nuancer la latitude de liberté de choix des jeunes sortants, ils font partie d'un contexte socioculturel où la pression sociale, et en particulier la pression de la famille qui a investi dans la formation du jeune, a souvent beaucoup de poids et peut limiter les opportunités.

Nous avons jusque-là abordé les effets des dispositifs de formation et d'accompagnement du point de vue des jeunes. Cette approche suit la logique de la formation et de l'accompagnement qui est une logique individuelle. On peut se demander cependant si cette logique est pertinente vis-à-vis de la vision de Fifata à l'origine des collèges agricoles qui est la vision d'une exploitation agricole familiale. Il est donc légitime de se demander dans quelle

mesure les dispositifs de formation et d'accompagnement ont non seulement des effets sur le jeune, mais aussi sur sa famille et à plus grande échelle, sur le territoire.

III.3. Effets des dispositifs de formation et d'accompagnement sur la famille des jeunes sortants et le territoire

III.3.1. Effets sur la famille

La famille peut comprendre aussi bien le mari ou la femme du jeune sortant que ses parents, ses frères et sœurs et d'autres membres de la famille tels que les grands-parents, les oncles et tantes, les cousins si le jeune nous en a parlé comme tel. Cependant, nous considérerons ici le terme « famille » comme la famille dont est issu le jeune, c'est-à-dire ses parents, frères et sœurs, etc. Nous aborderons la question des effets sur le mari ou la femme du jeune sortant un peu plus loin.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'influence de la famille sur le jeune est très importante. Elle peut apporter un appui non négligeable en termes d'argent, de terres, de matériel, de main d'œuvre ou encore de conseils. La situation économique et sociale et le capital foncier de la famille peuvent ainsi être des leviers ou des contraintes significatives dans le processus d'installation du jeune.

En retour, le jeune influence également sa famille et ce, de façon différente s'il est inséré ou installé. Les jeunes insérés participent généralement de façon active aux travaux agricoles de l'exploitation familiale. De ce fait, ils appliquent le plus souvent ce qu'ils ont appris au collège directement dans l'exploitation familiale et partagent leurs connaissances avec leur famille. Mais encore faut-il que leur famille leur laisse cette possibilité. Même si les parents ont envoyé leur enfant au collège, ils ne sont pas toujours réceptifs aux innovations. On pourrait penser que les parents qui sont membres d'organisations paysannes seraient plus réceptifs mais ce n'est pas toujours le cas, comme nous l'a précisé ce jeune sortant dont le père est Président de la Fédération régionale : *« j'ai beau donné des conseils à mes parents pour faire évoluer nos pratiques, dans l'élevage de porcs par exemple, mais c'est difficile de les convaincre »*. Le processus d'adoption d'une innovation dans la famille suit souvent le même schéma que celui décrit pour les jeunes sortants. Le fait d'être convaincu de l'intérêt d'une pratique est donc primordial et cela passe souvent par des tests sur de petits effectifs. Pour le passage à un système de riziculture améliorée par exemple, nous avons rencontré plusieurs familles qui l'essaient sur une petite parcelle, souvent à l'initiative du jeune inséré, et qui l'adoptent (ou non) après une expérimentation de un ou deux ans. Par ailleurs, les familles des jeunes sortants ont parfois des logiques très différentes de celles véhiculées par le collège et ce, d'autant plus lorsqu'elles sont en situation de précarité. Ainsi, pour le jeune sortant P. dont les parents sont en difficulté, l'adoption d'innovations est très difficile : *« mes parents ne comprennent pas pourquoi je veux acheter des vaccins pour nos poules alors que nous n'avons déjà pas assez d'argent. Du coup, presque toutes nos poules sont mortes lors de la dernière épidémie. De même, ils ne comprennent pas pourquoi je veux écarter les lignes de*

maraichage car pour eux, ce serait gaspiller la terre cultivable alors que je sais que ça pourrait augmenter la production ». La différence est flagrante avec les familles d'autres jeunes sortants qui souhaitent apprendre de leur enfant et mettent à disposition des terres pour qu'ils puissent appliquer ce qu'ils ont appris et le montrer à leurs parents. Ces jeunes deviennent alors des guides pour leur famille comme le jeune inséré N. dont nous avons rencontré les parents : « *à présent, c'est lui qui dirige la discussion le soir pour planifier les activités du lendemain. Il donne les instructions, puis il montre ce qu'il faut faire directement au champ.* ». Par ailleurs, les jeunes insérés apportent également du matériel agricole à la famille, par le biais de la dotation notamment que la famille peut utiliser en parallèle du jeune. De plus, lorsque le jeune s'installe, il n'a pas toujours la possibilité d'emporter sa dotation (s'il s'agit d'un bâtiment d'élevage par exemple), la dotation reste donc au sein de la famille et est souvent réutilisée par celle-ci.

Pour les jeunes installés, la situation est un peu différente. Généralement, ils ne partagent plus autant avec leur famille que quand ils étaient insérés. Ce sont plutôt des conseils à l'oral que des pratiques montrées directement sur l'exploitation, surtout dans les régions où les jeunes ne fondent pas leur foyer au sein de l'exploitation familiale mais construisent leur maison un peu plus loin. L'effet le plus important sur la famille passe par la participation financière et matérielle à l'exploitation familiale, et non plus par la participation en temps de travail. Dans le cas de jeunes insérés, les activités du jeune et de la famille sont le plus souvent interdépendantes et il est difficile de dire dans quelle mesure le jeune aide sa famille ou est appuyé par sa famille financièrement. Dans le cas de jeunes installés, les flux évoluent vers une entraide réciproque, un appui mutuel en fonction des besoins. Les activités du jeune et de sa famille tendent de plus à être indépendantes les unes des autres donc ces flux sont plus faciles à distinguer que dans le cas de jeunes insérés.

Dans les deux cas (jeunes insérés et installés), l'implication du jeune dans la société a un effet sur la famille. Lorsque le jeune crée sa propre OPB, les membres de la famille sont souvent inclus dedans et bénéficient des mêmes services. Si le jeune acquiert une certaine notoriété, cela peut améliorer la position sociale de la famille (mais on imagine que l'inverse est vrai également). Lorsque le jeune intègre une OPB ou une structure de développement, les membres de la famille peuvent profiter, à travers le jeune, des services proposés par l'organisation ou la structure.

Enfin, on peut se demander si le collègue n'a pas un impact négatif sur la famille. Comme nous l'avons montré, les dispositifs de formation et d'accompagnement ont une logique individuelle centrée sur le jeune qui l'incite à prendre son indépendance. Cette logique n'a-t-elle pas tendance à éloigner le jeune de sa famille et à promouvoir des comportements plus individualistes chez le jeune ? De même, l'engagement des parents à mettre à disposition des terres au jeune à sa sortie du collège n'amène-t-il pas à une discrimination envers les autres enfants de la famille ?

Les effets sur le mari ou la femme concernent surtout le partage des connaissances. Ainsi, nous avons pu observer que c'était souvent le mari des jeunes femmes formées qui réalisait

des prestations de santé animale dans les villages aux alentours, et non les jeunes femmes directement car elles ont la charge de s'occuper de la maison et des enfants et ne peuvent ainsi s'éloigner trop du foyer familial. A l'inverse, pour certaines jeunes femmes dont nous avons entendu parler (nous n'avons pas pu les rencontrer car elles sont en dehors du système d'accompagnement), l'effet de la formation est pratiquement nul car le mari ne les laisse pas prendre des décisions dans les activités agricoles et appliquer ou s'approprier ce qu'elles ont appris. En revanche, nous avons peu d'éléments sur la manière dont les jeunes hommes formés partagent avec leur femme mais il semble que le processus soit plus aisé dans ce sens.

Les effets sur la famille sont donc très variables selon la réceptivité de la famille. Il s'agit surtout d'adoption de quelques innovations, de sécurisation de la santé animale et d'un meilleur accès aux services agricoles par la création d'OP et l'intégration d'OP ou de structures de développement agricole par les jeunes sortants. Les dispositifs de formation et d'accompagnement jouent donc un rôle important dans l'atteinte de ces effets. A voir cependant si des actions d'accompagnement touchant directement la famille (et non centrées sur le jeune) pourraient être développées pour améliorer les effets sur la famille.

III.3.2. Effets sur le territoire via les jeunes sortants

Au-delà de la famille, les dispositifs de formation et d'accompagnement ont également des effets sur le territoire dans lequel s'insèrent les jeunes sortants. Ces effets se font selon les mêmes mécanismes que pour la famille. D'après le processus décrit par les jeunes sortants eux-mêmes, le partage des connaissances commence d'abord par la sensibilisation des autres paysans sur l'intérêt des pratiques dites « améliorées » et sur la démonstration de ces pratiques dans l'exploitation du jeune (ou dans l'exploitation familiale pour les jeunes insérés). C'est en réalisant les avantages induits par les pratiques utilisées par les jeunes que les voisins vont s'y intéresser et se rapprocher des jeunes pour avoir plus d'informations. Quand ils remarquent par exemple la résistance aux maladies des poules ou des porcs vaccinés alors que les autres élevages du village sont décimés par une épidémie, ils vont avoir tendance à demander aux jeunes des prestations de santé animale. Le partage passe également par les OPB où les jeunes sont souvent formateurs ou conseillers de leurs propres OP. Les jeunes sortants, par l'adoption de pratiques performantes en santé animale notamment, apportent également aux membres des OP (ou sur le marché directement) des animaux sains et de qualité. Ces organisations permettent par ailleurs d'améliorer l'accès des membres à d'autres services agricoles.

Un autre effet important est la structuration du territoire. Comme nous l'avons précisé dans la partie Analyse du dispositif, les jeunes sortants ont l'idée de mettre en place un système de chefs d'antenne. Ce système pourrait permettre de mettre en réseau les jeunes sortants, mais aussi éventuellement les OP qu'ils créent, et de faciliter le travail d'accompagnement par les Fédérations régionales.

III.3.3. Effets sur le territoire via l'implantation du collège agricole

Les effets sur le territoire ne se limitent pas à ceux qui passent par les jeunes sortants. Le collège agricole lui-même a des effets sur le lieu dans lequel il s'implante.

Ces effets sont d'abord d'ordre technique : les formateurs et les élèves font des campagnes de vaccination autour du collège pour permettre aux jeunes en formation de s'exercer et sensibiliser en même temps les paysans aux alentours. L'exploitation pédagogique est un exemple pour les jeunes formés, mais aussi pour tous les agriculteurs du voisinage qui observent et tentent d'imiter ce que fait le collège. L'entretien avec une jeune non formée dont les parcelles jouxtent l'exploitation pédagogique d'un collège agricole a été saisissant à ce point de vue. Ayant dépassé l'âge de recrutement au collège, elle n'a pas pu l'intégrer mais elle se forme en parallèle aux jeunes du collège en étant attentive aux pratiques réalisées sur les parcelles pédagogiques.

L'implantation d'un collège agricole a également un fort impact économique pour le village dans lequel il s'insère. Cela signifie en effet la construction ou la réhabilitation d'infrastructures, la création d'emplois saisonniers ou permanents pour les gens du village (gardien et cuisinières par exemple) et l'arrivée de techniciens agricoles qui peuvent s'insérer dans la communauté et partager leurs connaissances. La cantine du collège représente par ailleurs un marché pour les paysans des alentours car l'exploitation n'est pas capable (et n'a pas pour but) de produire assez de nourriture pour tous les élèves. Enfin, les élevages de porcs et de poulets sont souvent une source d'approvisionnement en porcelets et poussins sains et de race performante.

L'implantation d'un collège peut également avoir des effets au niveau social. Le collège de Bezezika par exemple s'est installé dans un village qui a beaucoup évolué, il s'est agrandi, la vie sociale est devenue plus animée et le village a fini par devenir une commune rurale. Cette nouvelle situation a par ailleurs donné envie aux jeunes sortants de s'installer près du collège, ce qui a élargi encore plus la commune.

III.4. Effets du dispositif de formation sur la Stratégie nationale de Formation Agricole et Rurale

Le dispositif de formation a eu par ailleurs des effets bien au-delà du territoire, au niveau des politiques publiques, ce qui répond à son objectif initial de nourrir à long terme la réflexion de l'Etat sur une politique de formation agricole et rurale. En effet, à partir de 2010, sous l'impulsion des organisations professionnelles agricoles, des centres de formation privés et des bailleurs, l'Etat malgache s'est engagé dans une réflexion sur la Formation Agricole et Rurale (FAR). Fert, Fifata et le CNEAP ont beaucoup œuvré pour faire connaître les collèges agricoles qu'ils avaient mis en place, ainsi que le partenariat entre les trois organismes à l'origine de cette action. Dans ce sens, la directrice de l'époque du service FAR du Ministère de l'Agriculture avait été invitée pour visiter les lycées agricoles du CNEAP en France. Fert

et Fifata ont été intégrées à différentes réunions de conception de la SNFAR et de l'élaboration du programme FORMAPROD financé par le FIDA qui met en œuvre la SNFAR au niveau central et dans 13 régions de Madagascar. En 2011, elles ont été associées à la création du réseau FARMADA (Formation Agricole et Rurale à Madagascar) qui regroupe des acteurs concernés par la formation agricole et rurale, en particulier les centres de formation privés. La mission que se donne ce réseau est de « *contribuer à la mise en œuvre des politiques et stratégies liés à la FAR en tant que force de proposition (appui institutionnel, plaidoyer, etc.)* ». L'objectif est d'« *améliorer la reconnaissance des acteurs de la FAR par la représentation nationale et régionale, par les échanges et la mutualisation des compétences* ». (FARMADA, 2015).

La SNFAR a été adoptée en Conseil de Gouvernement le 11 avril 2012 et le programme FORMAPROD a été lancé. Des instances de gouvernance paritaires ont été mises en place pour orienter et suivre la mise en œuvre de la SNFAR : le Conseil National de Formation Agricole et Rurale (CNFAR) dont font partie Fifata et la Fekama, ainsi que des Conseils Régionaux de Formation Agricole et Rurale où deux collèges agricoles sont représentés (dans les régions Menabe et Amoron'i Mania).

Le dispositif promu par la SNFAR est actuellement en divergence sur plusieurs points par rapport aux collèges agricoles. L'enjeu à présent est de trouver la place des collèges dans la SNFAR, et ce dans un objectif de pérennisation des dispositifs.

IV. Synthèse et pistes de réflexions

L'analyse des entretiens avec les jeunes sortants et les jeunes non formés nous a permis de révéler un certain nombre d'effets des dispositifs de formation et d'accompagnement sur les jeunes, leur famille et le territoire, voire sur les politiques publiques. La question qui se pose maintenant est de caractériser l'impact de ces dispositifs : quelle est la nouvelle situation observée chez les jeunes, leur famille et leur territoire après la formation et l'accompagnement ? Et quelles réflexions notre travail amène-t-il pour l'évolution de ces dispositifs ?

IV.1. Synthèse des effets et discussion sur l'impact des dispositifs de formation et d'accompagnement

Pour caractériser l'impact, il est important de synthétiser en premier lieu l'ensemble des effets des dispositifs de formation et d'accompagnement en distinguant ce qui est issu de l'un et de l'autre dispositif.

IV.1.1. Synthèse des effets des dispositifs de formation et d'accompagnement

Les dispositifs de formation et d'accompagnement ont des effets sur différents processus que nous avons étudiés dans la partie précédente :

- le processus d'installation du jeune,
- le processus d'adoption des innovations,
- le processus d'évolution et de renforcement des capacités,
- le processus d'adaptation,
- le processus d'engagement dans les OP et
- le processus d'implication dans le territoire.

L'ensemble des effets combinés de la formation et de l'accompagnement est repris dans le schéma ci-contre (Figure 30).

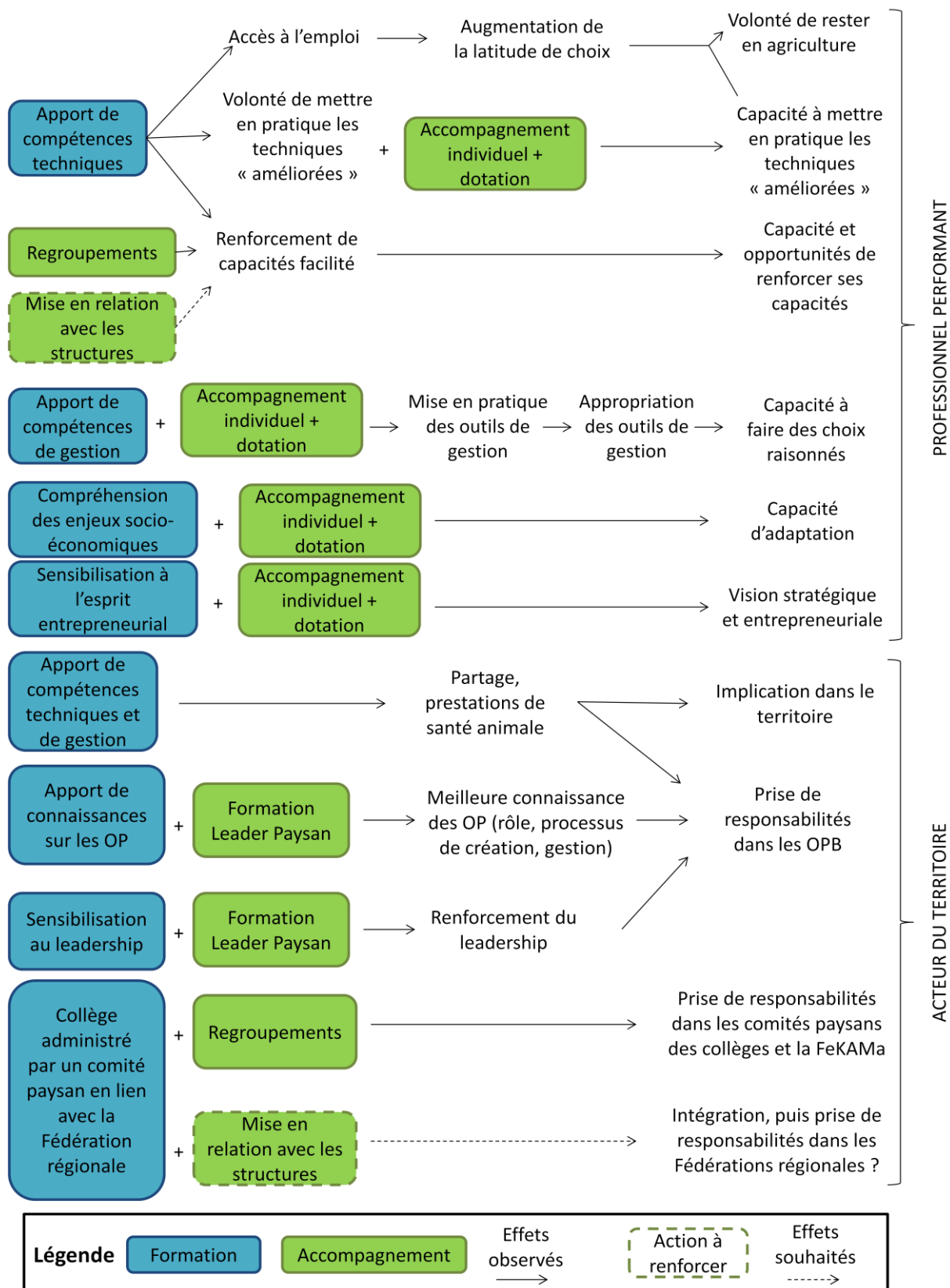


Figure 30 Effets de la formation et de l'accompagnement

(1) Les effets du dispositif de formation

La formation en elle-même a plusieurs effets sur les processus nommés ci-dessus mais ils restent limités sans le dispositif d'accompagnement. L'apport de compétences techniques est le principal élément de la formation. Il permet de donner aux jeunes des connaissances de base dont ils peuvent s'inspirer pour innover dans leur exploitation ou dans celles de leurs parents et sur lesquelles ils peuvent s'appuyer pour renforcer davantage leurs compétences. Ils peuvent également partager leurs connaissances ou les utiliser pour réaliser des prestations de santé animale, ce qui les incite à s'impliquer dans leur territoire ou à prendre des responsabilités dans les OPB en tant que « techniciens » par exemple. Ils sont confortés en cela par l'apport de connaissances sur les organisations paysannes et la sensibilisation au leadership. Leurs compétences techniques donnent de plus accès à l'emploi dans des structures de développement, ce qui peut augmenter la latitude de choix qui leur était accessible avant la formation. Suite à la formation et au montage de projet en 3^{ème} année, les jeunes ont généralement la volonté de mettre en pratique les techniques qu'ils ont apprises au collège mais n'ont pas toujours la capacité matérielle de les mettre en œuvre. Ainsi, en l'absence d'accompagnement, de nombreux jeunes se tournent vers le travail salarié et les prestations dans des structures de développement agricole ou restent dans l'agriculture en conservant des pratiques traditionnelles. L'apprentissage de compétences de gestion et la compréhension des enjeux socio-économiques des exploitations agricoles lors de la formation au collège agricole permettent cependant à ceux qui se l'approprient de choisir des activités agricoles rentables et adaptées au marché.

(2) Les effets du dispositif d'accompagnement

Le dispositif d'accompagnement permet de conforter les effets dus à la formation et de les dépasser. Ainsi, l'accompagnement individuel par le conseiller et la dotation en matériel incitent les jeunes à rester dans l'agriculture et facilitent la mise en place d'activités avec des pratiques améliorées. Cependant, si la contrainte de manque de moyens pour acquérir du matériel est levée par la dotation, ce n'est pas le cas de la contrainte d'approvisionnement en intrants comme l'alimentation animale. La dotation peut ainsi avoir pour effet négatif de pousser les jeunes à dimensionner leur activité au-delà de leurs capacités de production et à manquer de progressivité dans leur évolution. La dotation permet néanmoins de donner l'opportunité au jeune d'élaborer et d'utiliser un cahier de gestion, ce qui peut l'aider à se l'approprier et à le réutiliser ensuite selon ses besoins. Le conseiller accompagne le jeune dans cette appropriation et dans son adaptation aux contraintes, aux chocs et aux difficultés qu'il rencontre. Les regroupements lui permettent de renforcer ses capacités en échangeant entre pairs. En théorie, la mise en relation avec les structures par le conseiller permet également de rapprocher les jeunes de structures qui offrent des formations. Nous ne pouvons pas dire cependant que c'est un réel effet de l'accompagnement car les jeunes non formés rencontrés ont tout autant de lien avec des structures, non pas pour y travailler mais pour accéder à leurs services. Par ailleurs, la formation, la dotation et l'accompagnement individuel ont également pour effet de renforcer la démarche entrepreneuriale des jeunes qui souhaitent créer une exploitation agricole à moyenne, voire grande échelle. Il est probable que ces jeunes aient déjà un esprit entrepreneurial avant le collège, mais ils sont confortés par la formation qui les sensibilise en ce sens. De plus, la dotation, l'accompagnement individuel et les compétences

de gestion qu'ils ont reçues rendent possible la concrétisation de leur projet à « grande » échelle.

Enfin, le dispositif d'accompagnement appuie les jeunes dans leur implication dans le territoire et dans les OP. La Formation Leader Paysan renforce leur leadership et leur connaissance des OP, notamment leur rôle, le processus de création d'une organisation et sa gestion. Le fait que le collège ait été construit à l'initiative de paysans leaders des Fédérations régionales permet d'avoir un lien fort entre le collège et la Fédération régionale, ce qui facilite sans aucun doute les relations entre les jeunes et ces organisations paysannes. A travers les regroupements, les jeunes peuvent ainsi prendre des responsabilités dans le comité paysan de leur collège et dans le Conseil d'Administration ou l'Assemblée Générale de la Fekama. L'objectif du dispositif d'accompagnement à plus long terme est une intégration, voire une prise de responsabilités dans les Fédérations régionales.

Comme nous pouvons le voir ici, les effets sont concentrés sur le jeune sortant. Les dispositifs de formation et d'accompagnement agissent finalement très peu sur la famille. Des sensibilisations sont faites au niveau du collège pour inciter les parents à soutenir le jeune pendant et après la formation et les conseillers essayent de les accompagner dans cette démarche, mais l'accompagnement de la famille n'est ni formalisé, ni encadré. La concentration des efforts sur les jeunes sortants entraînent néanmoins des effets sur leur famille et le territoire à travers le partage de leurs connaissances et leur implication dans la société. La Figure 31 résume l'ensemble des effets des dispositifs de formation et d'accompagnement sur la famille et le territoire, ainsi que ce que les jeunes reçoivent de la part de ces deux entités.

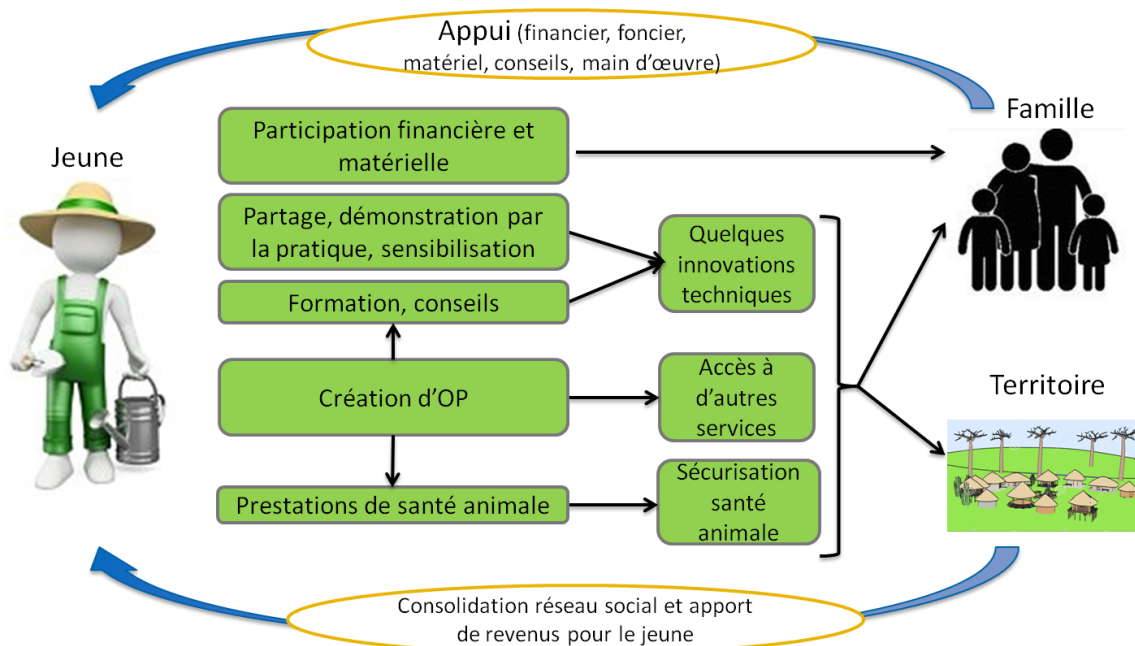


Figure 31 Effets des dispositifs de formation et d'accompagnement sur la famille et le territoire

IV.1.2. Discussion sur l'impact

Les effets révélés par les entretiens avec les jeunes sortants et les jeunes non formés permettent de caractériser l'impact des dispositifs de formation et d'accompagnement. Nous nous sommes jusque-là reposés sur la vision de Fifata et le référentiel professionnel élaboré et révisé pour les collèges agricoles. La vision du changement attendu peut cependant être différente selon les acteurs. Pour Fifata, l'objectif est de contribuer à créer des « *exploitations agricoles familiales, professionnelles et compétitives* » et de constituer la relève des leaders paysans par les collèges agricoles. La Fekama vise quant à elle à faire naître de « *jeunes paysans formés, capables de vivre du métier d'agriculteur et de devenir de futurs responsables du monde rural* ». Pour les jeunes et leur famille, le changement attendu est sans doute en termes de revenus, de conditions de vie et/ou de position sociale. Si l'on souhaite aller encore plus loin, l'objectif pour Fert est de « *contribuer à créer [...] les conditions permettant aux agriculteurs d'améliorer leurs conditions de vie et de travail et de contribuer à assurer la sécurité alimentaire de leur pays.* »

Nous avons assez peu d'éléments chiffrés fiables sur l'amélioration des revenus et des conditions de vie des jeunes sortants. Nous avons pu observer cependant que la majorité des jeunes sortants que nous avons rencontrés ont des projets viables et rentables qui permettent souvent d'investir dans du foncier, du matériel ou de nouvelles activités et de faire évoluer leur famille dans le même sens. L'adoption de pratiques innovantes (même intermédiaires entre les pratiques traditionnelles et améliorées) permet le plus souvent d'améliorer les rendements. Grâce à leurs compétences de gestion, un certain nombre de jeunes sont capables d'évaluer la rentabilité d'une activité et de l'abandonner ou de la faire évoluer si nécessaire. L'impact en termes économique et de conditions de vie est donc qualitativement positif mais mériterait d'être approfondi. Par ailleurs, les dispositifs de formation et d'accompagnement permettent sans nul doute la création d'exploitations agricoles professionnelles et compétitives, mais le caractère « familial » de l'exploitation peut se diluer chez les jeunes aux démarches entrepreneuriales fortes qui souhaitent élaborer des projets à plus ou moins grande échelle et employer des ouvriers. La logique de ces exploitations reste cependant familiale, avec une part dirigée pour l'autoconsommation et la participation de tous les membres de la famille.

Les dispositifs de formation et d'accompagnement ont également un impact en termes de position des jeunes dans la société, notamment en termes d'émancipation des jeunes de leur famille. La formation et l'accompagnement donnent en effet des outils aux jeunes qui leur permettent d'accéder plus facilement à l'emploi et d'être plus rapidement autonomes. Leur position dans la société change également du fait qu'ils sont formés. Cela peut occasionner un décalage avec les autres agriculteurs, qui peut se traduire par des rejets réciproques, des jalousies et des sabotages. A l'inverse, cela peut améliorer la position sociale du jeune (et de sa famille ?) du fait qu'il rend des services à la communauté. Ainsi, certains ne font pratiquement pas payer leurs prestations de santé animale pour consolider leur réseau social.

L'impact s'exprime également en termes d'implication des jeunes dans le territoire à travers la prise de responsabilités dans les organisations paysannes ou l'offre de services à la communauté. Dans ce sens, les dispositifs de formation et d'accompagnement préparent la relève des leaders paysans qui est un processus long. Cette implication des jeunes aboutit à une structuration du territoire par la création d'organisations paysannes au sein des villages des jeunes sortants et la mise en réseau des jeunes sortants entre eux via les associations de jeunes sortants ou le système de « chefs d'antenne » qui est en train d'être instauré.

Ces différents éléments de l'impact sont cependant à prendre avec précaution. Il s'agit bien ici d'une étude d'impact, mais non pas d'une évaluation d'impact. Nous ne pouvons donc pas attribuer entièrement l'impact décrit ci-dessus aux collèges agricoles. De nombreux autres facteurs ont pu jouer comme la présence d'autres projets de développement agricole (et ce, d'autant plus car le collège encourage la mise en relation avec ces structures) ou les caractéristiques intrinsèques du jeune et de sa famille avant la formation. Nous n'avons d'ailleurs pas pu répondre au questionnement des différents acteurs sur la pertinence de l'âge de recrutement car nous n'avons pu établir de lien entre le profil du jeune au moment du recrutement (âge et niveau scolaire) et sa réussite après la formation. Cependant, si nous ne pouvons pas attribuer un impact aux collèges agricoles, la compréhension des processus de changement (processus d'adoption des innovations, processus d'implication dans le territoire, etc.) et la mise en perspective avec les jeunes non formés nous permettent d'affirmer que les collèges contribuent effectivement au changement attendu par les différents acteurs.

IV.2. Pistes de réflexions

La mission que nous avons effectuée pour étudier l'impact des dispositifs de formation et d'accompagnement des collèges agricoles de la Fekama a soulevé différents points de réflexion.

IV.2.1. **Adaptation du montage de projet et de l'accompagnement**

L'analyse des entretiens avec les jeunes sortants montre qu'ils éprouvent de nombreuses difficultés au cours de leur trajectoire. Ces dernières sont souvent liées à l'obtention d'une production ou d'une rentabilité inférieures à celles qu'ils espéraient ou encore au déficit d'approvisionnement en alimentation animale de qualité répondant à l'ensemble des besoins de leurs animaux. Ces obstacles traduisent les difficultés des jeunes à mettre en pratique le projet qu'ils ont conçu au collège. Le dossier de montage de projet contient pourtant de nombreux éléments susceptibles de prévenir les écarts entre la formation et la réalité. Il comprend notamment une étude de l'exploitation parentale (dans le cas d'une insertion), une étude de l'environnement de l'exploitation, une étude de marché et une étude de faisabilité technico-économique du projet. Il convient donc de se questionner sur pourquoi les jeunes ressentent encore un tel décalage entre ce qu'ils ont élaboré au collège et la réalité. Le fait est que le montage de projet constitue à la fois un objectif pédagogique et un objectif de préparation de l'après-collège. Les pratiques du projet élaboré en 3^{ème} année font donc principalement référence aux techniques apprises au collège, alors que le projet présenté pour

la dotation repose sur les pratiques que le jeune compte réellement mettre en œuvre. Ce passage semble difficile, il pourrait donc être bon d'élaborer le projet de 3^{ème} année directement avec les pratiques que les jeunes souhaitent réellement mettre en œuvre. Cependant, si le projet est élaboré avec des pratiques « intermédiaires » et qu'il est rentable tel quel, il y a un risque que les jeunes ne cherchent pas plus tard à améliorer leurs pratiques. Il pourrait ainsi être intéressant d'élaborer un projet avec des pratiques intermédiaires d'une part, et avec des pratiques améliorées, d'autre part. Cela est d'autant plus pertinent que les jeunes sortants commencent généralement avec des pratiques traditionnelles, voire intermédiaires et font évoluer leurs pratiques au cours du temps. Une difficulté ici pour les formateurs pourrait être d'estimer les performances techniques des activités avec des pratiques intermédiaires, mais l'essentiel est finalement que les jeunes soient conscients que les pratiques qu'ils vont mettre en œuvre sur le terrain peuvent donner des performances techniques et économiques moindres que celles vues en cours. Par ailleurs, il pourrait y avoir une réflexion sur le contenu de la formation et l'approche utilisée. Au-delà de l'itinéraire technique-type dit « amélioré » qui n'est pas toujours réalisable sur le terrain, il faudrait donner aux jeunes un éventail de possibilités et d'outils pour faire au mieux avec leurs moyens.

Enfin, l'accompagnement pourrait être repensé pour intégrer au mieux la notion de « progressivité », notamment dans le dimensionnement des activités d'élevage. Beaucoup de problèmes liés à l'approvisionnement en alimentation animale sont liés en effet à un dimensionnement trop grand de l'élevage de porcs par rapport aux capacités de production d'alimentation animale de l'exploitation. Le jeune étant en train de débiter, les systèmes de production et d'approvisionnement de l'alimentation animale ne sont pas au point. Il peut être ainsi pertinent de commencer par un ou deux porcs, et d'augmenter progressivement pour que le jeune capitalise au fur et à mesure ses expériences sur les pratiques et la gestion de l'activité et limite les risques de mauvaise gestion. Il faudrait voir alors comment l'accompagnement et notamment la dotation pourraient être adaptées dans ce sens. La dotation pourrait être fractionnée en deux pour permettre au jeune par exemple de faire un premier cycle « petit » et de renouveler et augmenter son cheptel pour le deuxième cycle grâce à la deuxième partie de la dotation. Cela pourrait aussi être utile pour les jeunes ayant demandé la dotation pour des activités demandant peu d'investissement et qui sont donc bien en-dessous des 800 000 Ariary et ne pensent qu'ensuite à d'autres investissements qu'ils auraient pu demander. L'accompagnement avant-dotation pourrait également être plus approfondi pour vérifier les acquis du jeune en termes de techniques et de gestion. Le dossier de montage de projet pourrait ainsi être réutilisé et actualisé avec l'aide du conseiller. En cas de changement de projet, il pourrait être utile de réfléchir à nouveau avec le conseiller à toutes les étapes décrites dans le dossier de montage de projet pour la nouvelle activité choisie, sans pour autant en écrire un nouveau. Enfin, une étape de l'accompagnement pourrait être d'identifier la vision du jeune et d'adapter ainsi l'accompagnement au type de jeunes : entre les jeunes qui ont une vision entrepreneuriale à plus ou moins grande échelle et les jeunes qui ont une vision d'exploitation agricole familiale à petite ou moyenne échelle, les attentes concernant les différents outils de l'accompagnement peuvent être différentes.

Ces éléments sont des pistes de réflexion sur la formation et l'accompagnement de trois ans par le collège. Fert, Fifata et la Fekama sont cependant conscients que les jeunes sortants ont encore besoin d'accompagnement après les trois ans d'accompagnement. L'enjeu à présent est de savoir sous quelle forme cet accompagnement pourrait se concrétiser et qui en serait responsable. Ce nouveau dispositif d'accompagnement, tout comme celui porté par le collège, reste a priori concentré sur le jeune. Cependant, si l'on souhaite promouvoir l'ensemble de l'exploitation familiale, se pose la question de l'accompagnement de la famille.

IV.2.2. Accompagnement de la famille

Actuellement, la logique de l'accompagnement est tournée majoritairement vers le jeune, ce qui s'explique historiquement par la volonté des élus de Fifata d'avoir des impacts forts sur les jeunes afin qu'ils participent au changement de la société. Cependant, la vision d'une exploitation agricole familiale a peut-être été un peu perdue avec cette logique d'accompagnement individuelle. La Fekama se pose ainsi la question de passer à présent à une logique plus familiale. Mais dans ce cas, quelle position adopter vis-à-vis de l'insertion et de l'installation ? Et comment adapter l'accompagnement à l'évolution de cette vision ? Enfin, comment pourrait-on mobiliser et accompagner les familles, depuis la phase de recrutement jusqu'au suivi post-formation ?

Si l'accompagnement intègre la logique familiale, cela pourrait avoir des répercussions sur la formation. Dans la formation comme dans l'accompagnement, la tendance est de favoriser l'émancipation du jeune et son indépendance de la famille alors que c'est en tant qu'insérés que les jeunes sont les plus à même de partager leurs connaissances avec leur famille. Il faudrait ainsi réfléchir à ce qui dans les dispositifs de formation et d'accompagnement incite les jeunes à prendre leur indépendance et inverser la tendance en faisant la promotion du partage avec la famille. A moins que le terme « famille » n'englobe également le mari ou la femme du jeune sortant, auquel cas l'insertion serait tout autant favorisée que l'installation. Il faudrait également réfléchir aux outils à mettre en place pour accompagner la famille ou le mari/la femme, sachant que ces outils peuvent varier au cours de la trajectoire du jeune : l'accompagnement de la famille peut commencer dès la formation lors des réunions de l'association des parents d'élèves et continuer ensuite après la sortie du jeune du collège. La question qui se pose alors est celle de la personne responsable de l'accompagnement de la famille : cela devrait-il passer par le conseiller agricole (et donc alourdir sa charge de travail) ? Ou par des membres du comité paysan du collège ? Ou par les Fédérations régionales ? ...

Ces différentes pistes de réflexion montrent que les actions de formation et d'accompagnement sont en constante évolution, à l'image des douze dernières années. Si le dispositif de formation est à présent « sur de bons rails » et évolue plus progressivement, les actions d'accompagnement sont amenées à connaître des changements majeurs. Les réflexions sur l'accompagnement après les trois ans pris en charge par le collège et l'accompagnement de la famille mènent notamment à un nouvel enjeu sur le ou les organismes susceptibles de porter ces actions.

Conclusion

Les collèges agricoles mis en place par l'association française Fert et le syndicat agricole malgache Fifata à partir de 2002 sont des acteurs incontournables de la formation agricole et rurale à Madagascar. Après douze ans d'action de formation et six ans d'action d'accompagnement, les équipes de la Fédération des Collèges Agricoles (Fekama) et de Fert ont souhaité mieux connaître l'impact de ces dispositifs. A partir d'une combinaison d'approches et des entretiens individuels avec de jeunes agriculteurs et différents acteurs des collèges agricoles, l'étude a apporté de nombreux enseignements et a montré que les dispositifs de formation et d'accompagnement de la Fekama participent à la transformation de l'exploitation familiale.

La formation et l'accompagnement contribuent à former de jeunes paysans professionnels qui adoptent des pratiques performantes et améliorent ainsi leurs conditions de vie et celles de leur famille. Les jeunes deviennent des paysans formés qui peuvent comprendre et mettre en débat les conseils de techniciens, voire les substituer auprès d'autres paysans en partageant leurs connaissances. La formation concourt ainsi à élargir le champ de possibilités des jeunes formés en leur donnant le choix de rester ou non en agriculture. La formation et l'accompagnement donnent également l'envie et l'opportunité aux jeunes formés de prendre des responsabilités dans des organisations paysannes et de s'impliquer dans leur territoire. Les collèges agricoles ont de plus un impact économique fort sur leur lieu d'implantation. En termes de politiques publiques, Fifata et la Fekama ont contribué à donner de l'importance à la thématique de la Formation Agricole et Rurale, notamment à la formation agricole des jeunes ruraux déscolarisés, afin qu'elle soit reprise en main par l'Etat, et ont participé activement à l'élaboration de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale à partir de 2010. L'enjeu à présent est de trouver la place des collèges agricoles dans la Stratégie Nationale, dans un objectif de pérennisation des dispositifs.

L'étude d'impact a également nourri les réflexions de la Fekama, de Fert et de Fifata. L'analyse des difficultés rencontrées par les jeunes dans leur trajectoire d'installation suite à la formation au collège agricole a permis de soulever plusieurs pistes d'évolution de la formation et de l'accompagnement et a démontré une nouvelle fois l'importance de l'accompagnement des jeunes au-delà des trois ans de suivi par le conseiller agricole du collège. La question du passage d'une logique d'accompagnement individuelle à une logique plus familiale est également en suspens.

Cette étude est un nouvel exemple de la forte dynamique d'évolution des dispositifs de formation et d'accompagnement de la Fekama. Pour aller plus loin, de prochaines études pourraient être réalisées sur l'amélioration des outils d'évaluation qui n'a pu être traitée ici, ou encore sur la perception de l'amélioration des conditions de vie et de l'évolution des revenus dans l'exploitation des jeunes et de leur famille. Enfin, un travail de capitalisation des pratiques des conseillers pourra être mené pour assurer la continuité de l'action lors de la passation d'un conseiller à un autre, ou pour avoir davantage de retours du terrain.

Bibliographie

Bibliographie : contexte de la formation agricole à Madagascar

Dabat M-H., Gastineau B., Jenn-Treyer O., Rolland J-P., Martignac C., Pierre-Bernard A., L'agriculture malgache peut-elle sortir de l'impasse démo-économique ?, *Autrepart* 2/2008 (n° 46), pp.189-202.

Disponible sur Internet : www.cairn.info/revue-autrepart-2008-2-page-189.htm [consulté le 17/10/2015]

DOI : [10.3917/autr.046.0189](https://doi.org/10.3917/autr.046.0189)

Filmer D., Fox L., 2014. *Youth Employment in Sub-Saharan Africa*. Africa Development Series. Washington, DC: World Bank., 282 p. doi:10.1596/978-1-4648-0107-5. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0.

Gastineau B. (dir.), 2010. *Madagascar face au défi des Objectifs du millénaire pour le développement*. Montpellier : IRD Éditions. Disponible sur Internet :

<http://books.openedition.org/irdeditions/1869> [consulté le 24/09/2015]

ISBN : 9782709917872

IRAM (coord.), 2014. *Capitalisation des actions de formation-insertion des jeunes conduites par les ONG*. 81 p.

Mbougou V., 2014. Madagascar : l'agriculture comme salut de l'économie du pays ? *Afrique Expansion Magazine*. Article publié le 13/02/2014. Disponible sur Internet :

<http://www.afriqueexpansion.com/madagascar/14136-madagascar--lagriculture-comme-salut-de-leconomie-du-pays-.html> [consulté le 17/10/2015]

Rakotoary JC., 2013. Plan d'Action pour le Développement Rural de Madagascar (PADR) – cadre référentiel et processus pour le développement rural durable. In *Forum du Développement Rural en Afrique*, Cotonou, République du Bénin, 2-4 mai 2013. Disponible

sur Internet : <http://www.nepad.org/sites/default/files/01%20exemple%20plan%20dev%20rural%20Madagascar%20Fr.pdf> [consulté le 24/09/2015]

Ratsiazio L., 2014. 4 millions de chômeurs à Madagascar. *Madagascar Tribune*. Article publié le 25/11/2014. Disponible sur Internet : <http://www.madagascar-tribune.com/4-millions-de-chomeurs-a,20510.html> [consulté le 17/10/2015]

Wampfler B., 2014. Enjeux et dispositifs d'accompagnement de l'insertion des jeunes dans les agricultures familiales. In *Rôles de la formation professionnelle agricole pour répondre aux défis des différentes formes d'agricultures en Afrique*, Séminaire International de Rabat, Maroc, juin 2014.

Bibliographie : méthodologie d'étude d'impact

Agence Française de Développement, 2011. Evaluation d'impact : quelques concepts et définitions. Disponible sur Internet : <http://www.afd.fr/home/recherche/evaluation-capitalisation/Evaluation-impacts/concept-definition> [consulté le 26/09/2015]

Baker J., 2000. *Evaluation de l'impact des projets de Développement sur la pauvreté : Manuel à l'attention des Praticiens*. Banque Mondiale, Washington D.C. 23 premières pages

De Reviere B., Hadjaj-Castro H., 2014. *Agir pour le changement*. Collection Repères sur... Hors-série n°10. Avril 2014. Les collections du F3E.

Ezemenari K, Rudqvist A et Subbarao K, 1999. *Impact Evaluation: A Note on Concepts and Methods*. World Bank. 35p.

Graugnard G. et Heeren N., 1999. *Guide Méthodologie Evaluation de l'Impact, Définition et mise en place d'indicateurs d'impacts*. F3E

Bibliographie : Fert-Fifata-Fekama

Andriamizana E., 2011. *Projet de mise en place d'un dispositif d'accompagnement facilitant la concrétisation du projet professionnel des jeunes après leur formation dans un collège agricole : rapport d'évaluation de fin de projet*. 46 p.

FARMADA, 2015. *A propos*. Disponible sur Internet : <https://farmada.wordpress.com/about/> [consulté le 15/10/2015]

Fekama, 2014. *Lettre d'information de la Fédération des collèges agricoles de Madagascar*, n°6, octobre 2014

Fekama, 2015. *Lettre d'information de la Fédération des collèges agricoles de Madagascar*, n°7, octobre 2015

Fert, 2010. *Mise en place d'un dispositif d'accompagnement facilitant la concrétisation du projet professionnel des jeunes après leur formation dans un collège agricole. Convention de Subvention COMIPADR CMG 3010 01F. Rapport d'avancement*.

Fert, 2011. *Mise en place d'un dispositif d'accompagnement facilitant la concrétisation du projet professionnel des jeunes après leur formation dans un collège agricole. Convention de Subvention COMIPADR CMG 3010 01F. Rapport final*.

Fert, 2011. *Plaquettes des collèges. A Madagascar : un réseau de collèges agricoles pour former de jeunes agriculteurs, futurs responsables du monde paysan*

Fert, 2012. *Notre association*. Disponible sur Internet : <http://www.fert.fr/developpement-agricole-international/> [consulté le 30/09/2015]

Fert, 2014a. *Accompagner l'insertion des jeunes ruraux dans l'agriculture familiale*
Fert, 2014b. *Former des jeunes ruraux au métier d'agriculteur*

Fert-Fifata., 2014. *Accompagnement de jeunes agriculteurs dans leur installation professionnelle à l'issue de leur formation en collège agricole : rapport semestriel 4.* 12 p.

Fifata, 2013. *Positionnement de Fifata.*

Fifata, 2014. *Le chemin avers le progrès des paysans malgaches : FIFATA, 25 ans d'histoires d'hommes et de femmes.*

Fifata, 2015. *Qui sommes-nous ?* Disponible sur Internet : <http://www.fifata.com/qui-sommes-nous/> [consulté le 30/09/2015]

Liagre L., Ramboarison R. et Bene S., 2013. *Formation et insertion des jeunes paysans à Madagascar – Evaluation externe après 12 ans : Résumé du rapport final.* IRAM. 13 p.

Réseau des collèges agricoles Fifata-Fert, 2012. *Référentiels professionnel et de formation.*

Ministère de l'Agriculture, 2015. *CNFAR : réussite éminente de la réalisation de l'année 2014.* Actualité publiée le 10/07/2015. Disponible sur Internet : <http://www.agriculture.gov.mg/blog/2015/07/10/cnfar-reussite-eminente-de-la-realisation-de-lannee-2014/> [consulté le 13/10/2015]

Liste des figures

Figure 1 Structure de Fifata	10
Figure 2 Les quatre collèges agricoles. Source : (Fert, 2014a)	11
Figure 3 Evolution de l'action de Formation agricole de Fert-Fifata-CNEAP à Madagascar. Source : (Fert, 2014a)	12
Figure 4 Les différents niveaux d'attentes	14
Figure 5 Grille d'analyse des dispositifs de l'action de formation agricole initiale de la Fekama	18
Figure 6 Grille d'analyse des jeunes sortants	20
Figure 7 Grille d'analyse de la trajectoire des jeunes sortants	21
Figure 8 Grille d'analyse des jeunes non formés	22
Figure 9 Calendrier de travail	24
Figure 10 Localisation des missions de terrain	24
Figure 11 Calendrier des restitutions-débats	26
Figure 12 Système d'acteurs des collèges agricoles	31
Figure 13 Les grandes lignes du référentiel professionnel. Source : (Réseau des collèges agricoles de Fifata-Fert, 2012)	33
Figure 14 Modules de formation aux collèges agricoles. Source : (Réseau des collèges agricoles de Fifata-Fert, 2012)	33
Figure 15 Distribution de l'âge de recrutement des jeunes dans les collèges agricoles	36
Figure 16 Nombre de jeunes sortants chaque année entre 2003 et 2015	39
Figure 17 Acteurs de l'accompagnement	41
Figure 18 Distribution de l'âge actuel des jeunes sortants	48
Figure 19 Activités principales des 117 jeunes enquêtés pour la base de données	49
Figure 21 Année de sortie des jeunes sortants rencontrés	50
Figure 20 Collège d'origine des jeunes sortants rencontrés	50
Figure 22 Age d'entrée au collège des jeunes sortants rencontrés	51
Figure 23 Activités du projet lié à la dotation des jeunes sortants rencontrés	52
Figure 24 Répartition des modes de démarrage des jeunes sortants	56
Figure 25 Mise en pratique de la vaccination chez les jeunes sortants rencontrés	59
Figure 26 Contraintes évoquées par les jeunes sortants	62
Figure 27 Difficultés rencontrées par les jeunes sortants	63
Figure 28 Structure d'accueil et nombre de jeunes sortants rencontrés ayant réalisé une formation dans ces structures	64
Figure 29 Stratégie d'investissement des jeunes sortants en fonction de leur projection dans l'avenir	67
Figure 30 Effets de la formation et de l'accompagnement	79
Figure 31 Effets des dispositifs de formation et d'accompagnement sur la famille et le territoire	81

Liste des encadrés

<i>Encadré 1 Définitions des termes résultats, effets et impacts</i>	15
<i>Encadré 2 Méthodes de triangulation dans les études qualitatives</i>	17
<i>Encadré 3 Dire d'acteur sur l'importance de sensibiliser les parents d'élèves sur la préparation de la sortie.</i>	29
<i>Encadré 4 Note sur les élus paysans des collèges agricoles</i>	30
<i>Encadré 5 Etapes de mise en place du collège d'Aloatra-Mangoro</i>	35
<i>Encadré 6 Témoignage du conseiller de Befandriana. Source : (Fekama, 2015)</i>	43
<i>Encadré 7 Témoignage d'un jeune non formé de la région Sofia</i>	58
<i>Encadré 8 Trajectoire d'un jeune de la région Sofia</i>	60
<i>Encadré 9 Témoignage de Z. du collège d'Ambondromisotra</i>	62
<i>Encadré 10 Exemple d'appui du dispositif d'accompagnement sur la contrainte d'insécurité</i>	62
<i>Encadré 11 Témoignage d'un jeune sortant sur la diversification des activités</i>	63
<i>Encadré 12 Exemple d'appui sur une erreur technique</i>	64
<i>Encadré 13 Exemple d'expérimentation d'une jeune pour s'adapter à une contrainte</i>	65
<i>Encadré 14 Exemple d'une stratégie d'innovation et d'évolution d'un jeune sortant</i>	67
<i>Encadré 15 Expérience de création d'une association de paysans par un jeune non formé</i>	69

Annexes

<i>Annexe A Guide d'entretien pour les jeunes sortants</i>	93
<i>Annexe B Guide d'entretien pour les familles des jeunes sortants</i>	95
<i>Annexe C Guide d'entretien pour les jeunes non formés</i>	96
<i>Annexe D Structure du dossier de montage de projet des jeunes en formation</i>	97
<i>Annexe E Profil des jeunes sortants rencontrés</i>	98
<i>Annexe F Profil des jeunes non formés</i>	100

Annexe A Guide d'entretien pour les jeunes sortants

Exploitation agricole du jeune sortant

Pour commencer : peux-tu nous présenter tes différentes activités agricoles ?

Pour les principales activités agricoles :

- Peux-tu nous expliquer tes pratiques sur cette activité agricole ?
- Pourquoi as-tu choisi cette activité ?
- Dans quelle mesure utilises-tu les techniques apprises au collège ? As-tu dû les adapter ? Si oui, comment ? Comment tes pratiques ont-elles évolué au cours du temps ?
- As-tu une idée des charges liées à cette activité ? Des produits ? De la marge brute ?
- Comment utilises-tu les produits de cette activité ?
- Comment t'approvisionnes-tu en matériel, cheptel, intrants, ... ?
- Comment vends-tu tes produits ?

De façon générale :

- As-tu un cahier de gestion ? Comment gères-tu ton exploitation ?
- D'après toi, quels sont les facteurs de réussite et les facteurs de blocage de ton exploitation ?
- Fais-tu ou as-tu fait des activités extra-agricoles ? Si oui, lesquelles ? Qu'est-ce que ça t'apporte/t'a apporté ?
- Dans quelle mesure tes parents t'ont aidé à mettre en place ton activité / ton exploitation ?
- Quels sont les flux d'argent, de matière, de conseil, de matériel entre toi et ta famille ?

Trajectoire

- Pourquoi avoir intégré le collège ? Voulais-tu être agriculteur dès le départ ?
- Qu'est-ce qui t'a plu (et moins plu) dans la formation ? Au collège en général ? Qu'est-ce qui manque d'après toi à la formation ? Comment as-tu fait pour combler ces manques ?
- Qu'est-ce que tu as fait depuis la sortie du collège ? Comment tes activités ont-elles évolué ? Quant ont été mises en place ces activités ?
- Quelles ont été les contraintes que tu as rencontrées et les adaptations que tu as mises en place ? Quel a été le rôle du conseiller, de la famille, des OP, etc. ?

Accompagnement

- Es-tu satisfait du travail du conseiller et de ta relation avec lui ? De la fréquence de ses visites ou de tes contacts avec lui ?
- Quels sont les thèmes abordés lors des visites du conseiller ?
- Qu'est-ce que tu as eu comme dotation ? Es-tu satisfait par rapport à ta demande ? Par rapport à ton besoin ?

- Comment as-tu fait ta demande de dotation ?
- Dans quelle mesure la dotation t'a aidé à commencer ton activité ? Comment te sert-elle aujourd'hui ?
- Aurais-tu fait ton projet agricole si tu n'avais pas reçu la dotation ? Si oui, comment, avec quels moyens ? Qu'est-ce qui aurait été différent selon toi ?
- As-tu déjà participé à un accompagnement collectif (visites d'échanges, regroupement de jeunes, Formation Leader Paysan, ...) ? Si oui, qu'est-ce que cela t'apporte ou t'a apporté ?
- As-tu des contacts avec d'autres personnes liées au collège (comité paysan, formateurs) qui t'appuient dans ta démarche ?
- Si tu avais le choix, qu'est-ce que tu améliorerais dans l'accompagnement ?

OP et structures de développement

- Fais-tu partie d'une OP ? Si oui, laquelle ? Quels avantages y trouves-tu, quels inconvénients ? Quel rôle y joues-tu ? Si non, pourquoi ?
- Es-tu en relation avec des structures de développement comme des projets de développement, les FRDA, les institutions de microfinance comme OTIV ou CECAM, etc. ? Si oui, pourquoi ?
- Le conseiller joue-t-il / a-t-il joué un rôle dans la mise en relation avec cette/ces structure/s ? Si non, comment as-tu pris contact avec cette/ces structure/s ?
- Que penses-tu des structures de développement comme les Fédérations régionales, CECAM, Cap Malagasy, etc ?

Pour les jeunes ayant créé une ou des OP :

- Comment le collège t'a-t-il accompagné dans cette démarche (formation au collège, Formation Leader Paysan, conseiller, ...) ?

Changement/Impact sur la famille et le territoire

- Quels changements as-tu apporté dans l'exploitation familiale ?
- Quels changements as-tu apporté au niveau de la société, de la communauté ?
- Comment partages-tu tes connaissances ?

Projets d'avenir :

- Quels sont tes projets pour l'avenir ?
- Quelle est ta vision de l'avenir ? De l'agriculture en général ?

Annexe B Guide d'entretien pour les familles des jeunes sortants

Le terme « famille » comprend ici les parents, les frères et sœurs, les oncles et tantes, etc.

Collège agricole

- Pourquoi avez-vous envoyé votre fille/fils au collège ?
- Etes-vous satisfait de la formation ? De l'accompagnement ?

Profil

- Etes-vous membre d'OP ou en lien avec des structures d'appui ? Si oui, lesquelles ? Depuis quand ? Pourquoi ?

Impact

- Votre fille/fils apporte-t-il/elle des innovations dans l'exploitation familiale ? Si oui, lesquelles ? Comment ?
- Votre fille/fils apporte-t-il/elle des innovations dans la société, la communauté ? Si oui, lesquelles ? Comment ?
- Avez-vous observé un changement de comportement chez votre fille/fils depuis sa sortie du collège ?

Annexe C Guide d'entretien pour les jeunes non formés

Exploitation agricole du jeune non formé

Pour commencer : peux-tu nous présenter tes différentes activités agricoles ?

Pour les principales activités agricoles :

- Peux-tu nous expliquer tes pratiques sur cette activité agricole ?
- Pourquoi as-tu choisi cette activité ?
- Comment tes pratiques ont-elles évolué au cours du temps ?
- Comment utilises-tu les produits de cette activité ?

De façon générale :

- As-tu apporté des innovations dans ton exploitation ? Si oui, lesquelles et pourquoi ?
- D'après toi, quels sont les facteurs de réussite et les facteurs de blocage de ton exploitation ?
- Fais-tu ou as-tu fait des activités extra-agricoles ? Si oui, lesquelles ? Qu'est-ce que ça t'apporte/t'a apporté ?

Trajectoire

- Quel âge as-tu ?
- Peux-tu nous parler de ton parcours scolaire ?
- Peux-tu nous parler de ton insertion/installation en agriculture ?
- Quelles ont été les difficultés que tu as rencontrées dans ta trajectoire ? Quelles ont été tes stratégies pour les surmonter ?

OP et structures de développement

- Fais-tu partie d'une OP ? Si oui, laquelle ? Quels avantages y trouves-tu, quels inconvénients ? Quel rôle y joues-tu ? Si non, pourquoi ?
- Es-tu en relation avec des structures de développement comme des projets de développement, les FRDA, les institutions de microfinance comme OTIV ou CECAM, etc. ? Si oui, pourquoi ?
- Que penses-tu des structures de développement comme les Fédérations régionales, CECAM, Cap Malagasy, etc ?

Vision du collège (pour les jeunes non formés qui connaissent un collège agricole)

- Voulais-tu intégrer le collège agricole ? Si non, pourquoi ? Si oui, pourquoi n'as-tu pas fait la formation ?
- Quels changements vois-tu chez les jeunes formés aux collèges agricoles ?
- As-tu observé des innovations dans la société ou chez toi apportées par les jeunes sortants ? Si oui, lesquelles ?

Annexe D Structure du dossier de montage de projet des jeunes en formation

Introduction, remerciements, avant-propos

Situation familiale, activités et matériel de l'exploitation parentale

Etude du milieu : contexte climatique, agronomique, acteurs du développement de la commune, fournisseurs d'intrants, ...

Etude du marché : situation de la filière, évolution des prix, fournisseurs, clients

Description du projet :

- a. Présentation du projet
- b. Etude de marché spécifique
- c. Calendrier de travail
- d. Approvisionnement en intrants
- e. Justification des choix techniques
- f. Besoins des animaux en termes d'infrastructure, d'alimentation, de santé animale (dans le cas d'un élevage)
- g. Etude économique : charges (petit matériel, alimentation, santé animale, main d'œuvre, cheptel), investissements (coûts et amortissements), produit brut, marge brute, marge nette
- h. Sources de financement du projet
- i. Budget de trésorerie pendant les trois premières années

Etude d'impact

Conclusion

Annexe E Profil des jeunes sortants rencontrés

Nom et prénoms	Collège	Région	Age	Sexe
RANDRIAMARO François Xavier	Ambondromisotra	Amoron'i Mania	21	H
RAFANARENANTSOA Tolojanahary Rivoniaina Antony	Ambondromisotra	Amoron'i Mania	23	H
RAZAFISOA Marie Olga	Ambondromisotra	Amoron'i Mania	22	F
RASOAMANARIVO Aina Violette	Ambondromisotra	Amoron'i Mania	19	F
RAVELOTSALAMA Zo Niaina	Ambondromisotra	Amoron'i Mania	23	H
SAHONDRANIRINA Lovasoa Nomenjanahary Maminina	Ambondromisotra	Amoron'i Mania	21	F
RANDRIANARISOA Lalaina Tokindraibe Lahamady Joelson	Ambondromisotra	Amoron'i Mania	22	H
MAMINIRINA Nomenjanahary	Ambondromisotra	Amoron'i Mania	21	F
RAKOTONIAINA Mamy Martial Bernard	Ambondromisotra	Amoron'i Mania	25	H
SOLOFOTINA Dimbihasilala Odilon	Ambondromisotra	Amoron'i Mania	25	H
NIRINA Hasindraibe Jean Adèl	Ambondromisotra	Amoron'i Mania	22	H
RASOAMAHAFALY Elysa	Ambondromisotra	Amoron'i Mania	20	F
RAZAFIMAHAFALY Berthin	Ambondromisotra	Amoron'i Mania	21	H
RATSIHOAINA Johnny Claude	Ambondromisotra	Amoron'i Mania	22	H
RAZAFIMAHAFALY Santatriniaina Edwin	Ambondromisotra	Amoron'i Mania	23	H
SOJA Randriamizaka Omega	Ambalavao	Ihorombe	24	H
RALANDINOMENJANAHARY Claudina	Ambalavao	Ihorombe	24	F
LAHIMARO Misaina Séraphin	Ambalavao	Ihorombe	33	H
RANDRIAMIHAJA Andrianandrasana Marcel Patrick	Ambalavao	Ihorombe	22	H
TSIALISO Robin	Ambalavao	Ihorombe	21	H
ANDRIANANDRASANA Jocelyn	Ambalavao	Ihorombe	24	H
RAKOTOMARO Jean Benjamin	Ambalavao	Ihorombe	21	H
MAMPIANDRA Mamindraibe Romuald	Ambalavao	Ihorombe	22	H
RALAIVAO Andriamifidy	Ambalavao	Haute Matsiatra	26	H
RANDRIANANTENAINA Tolojanahary Rosa Samuel Albert	Ambalavao	Haute Matsiatra	24	H
RAMAROVAVY Georgette	Ambalavao	Haute Matsiatra	20	F
RAMANANDRAIBE Gilbert	Ambalavao	Haute Matsiatra	22	H
RATSIANJONANA Rolland Marius	Ambalavao	Haute Matsiatra	25	H
RASOLOMANDIMBY Paulin Patrice	Ambalavao	Haute Matsiatra	23	H
RABEMANANJARA Gervais Michel	Ambalavao	Haute Matsiatra	23	H
RAZAINJATOVO Eveline Theresine	Ambalavao	Haute Matsiatra	24	F
ARISOANIONY Daniella Laurence	Ambalavao	Haute Matsiatra	22	F
FELANA MAMITIANA Gisèle	Ambalavao	Haute Matsiatra	19	F
RANDRIATSAMIONY Pierre Tahiriniaina	Ambalavao	Haute Matsiatra	21	H

RANDRIANANDRASANA Mandimbisoa Sylvain	Ambalavao	Haute Matsiatra	28	H
HOSOTRA RAFARAVAVY Noely	Ambalavao	Haute Matsiatra	20	F
RAHERISON ANDRIAMAHERY Dieu Merci Bruno	Ambalavao	Haute Matsiatra	20	H
RINDRASOA Julia Yvonne	Ambalavao	Haute Matsiatra	25	F
ADELE Fredon	Befandriana	Sofia	21	H
ZAFIBEVALA Edmond Fabricien	Befandriana	Sofia	23	H
ASININJARA Harisaina Babby Roussel	Befandriana	Sofia	27	H
FREDI Alphangelo	Befandriana	Sofia	22	H
FANOMEZANTSOA Elio Edmond	Befandriana	Sofia	23	H
RAHARISOA Blandine	Befandriana	Sofia	31	F
ANDRIAMALAZAMANANA Victorien	Befandriana	Sofia	25	H
TILAHINOMENTSOA Donatien Léadas	Befandriana	Sofia	27	H
JACQUES SYLLA	Befandriana	Sofia	21	H
ZANAJAFY Lea	Befandriana	Sofia	18	F
ROSALIE	Befandriana	Sofia	19	F
BEZARA Justin	Befandriana	Sofia	26	H
TONGA Soahaja Lucienne Ruphine	Befandriana	Sofia	25	F
RAKOTONIAINA Parfait	Befandriana	Sofia	22	H
REHASIMANANJARA Gilbert Edith	Befandriana	Sofia	30	H
RAVOLOLONIRINA Eliance Rogiola	Befandriana	Sofia	19	F
RAZAFINDRATOMA Marie Eritah	Befandriana	Sofia	19	F
RASOAMIHANTA Benedictine Estella	Befandriana	Sofia	21	F
RABEHENDRY Mario	Befandriana	Sofia	22	H
RABEMIHAJA Rolia	Befandriana	Sofia	23	H
RAKOTONDRAHOVA Nomenjanahary Salomon	Befandriana	Sofia	26	H
MELA Estelle	Befandriana	Sofia	23	F

Annexe F Profil des jeunes non formés

Nom et prénoms	Région	Age	Sexe
RAKOTOZAFINDRAHAVANA Fenonantenaina	Amoron'i Mania	24	H
TOMBONIAINA Richard Fabien	Amoron'i Mania	20	H
RAZAFIMAHARAVO Marcel	Amoron'i Mania	18 ?	H
ALEXA	Amoron'i Mania	18 ?	H
TOKINIRINA Nomenjanahary Francisque	Amoron'i Mania	18 ?	H
TSANTA	Amoron'i Mania	19	H
IALY	Amoron'i Mania	17	H
SEDERA Anjarasoa Ifalina Emmanuel	Amoron'i Mania	18	H
RAHERINIRINA Andriamilanto Xanvie	Amoron'i Mania	20	H
RAZAFINDRAKOTO Jean Marc	Amoron'i Mania	23	H
TONGARIVO Jean	Amoron'i Mania	30	H
ERIC	Amoron'i Mania	20 ?	H
JORONIRINA Alexandre	Amoron'i Mania	25 ?	H
RANDRIANASOLO Gerard	Amoron'i Mania	30 ?	H
DIMBINIAINA Jean Florin	Amoron'i Mania	25 ?	H
NOMENJANAHARY Fitahiana Nadjy Dauphine	Haute Matsiatra	25	F
RAZAFINIRINA Aimée Viviane	Haute Matsiatra	20 ?	F
RAZAFIDADY Eveline	Sofia	27	F
IARVE	Sofia	30 ?	H
FERDINAND	Sofia	25 ?	H

Résumé :

L'association française Fert et son partenaire Fifata, syndicat agricole national malgache, ont mis en place à partir de 2002 quatre collèges agricoles à destination de jeunes filles et fils de paysans de 15 à 20 ans. La formation de trois ans a été complétée à partir de 2009 par un dispositif d'accompagnement afin de faciliter l'installation en agriculture des jeunes après la formation. Ce dispositif comprend un accompagnement individuel des jeunes via une dotation en matériel et un suivi par un conseiller agricole, ainsi qu'un accompagnement collectif au travers de regroupements de jeunes, d'une formation de renforcement du leadership et d'une mise en relation avec les structures de développement agricole. En 2014, la Fekama, Fédération des Collèges Agricoles de Madagascar, a été créée pour, entre autres, proposer un interlocuteur pertinent à l'Etat dans le cadre de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale lancée en 2012.

En 2015, la Fekama a demandé la présente étude d'impact des dispositifs de formation et d'accompagnement. Cette étude qualitative a été menée à l'aide d'une combinaison d'approches et a consisté en des entretiens semi-structurés d'acteurs, notamment 60 jeunes formés aux collèges agricoles et 20 jeunes agriculteurs de profil équivalent mais n'ayant pas participé à la formation. L'analyse des entretiens montre un impact sur les jeunes formés en termes d'adoption de pratiques performantes, de renforcement des capacités, d'émancipation vis-à-vis de la famille, de changement de la position sociale et d'implication dans les organisations paysannes et le territoire. La formation et l'accompagnement des jeunes ont de plus un impact sur leur famille et le territoire par le partage et l'utilisation de leurs connaissances, ou encore la création d'organisations paysannes. La mise en place d'un collège agricole a également un impact économique sur le lieu où il s'implante. L'étude d'impact a par ailleurs apporté des éléments de réflexion à la Fekama, Fert et Fifata sur l'évolution possible de la formation et de l'accompagnement.

Mots-clés : formation agricole, installation en agriculture, insertion des jeunes, collèges agricoles, Madagascar, étude d'impact

Pour citer cet ouvrage :

Limousin C., 2015. *Etude d'impact des dispositifs de formation et d'accompagnement des collèges agricoles de la Fekama à Madagascar*. Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome spécialité MOQUAS (Marchés, organisations, qualité et services en appui aux agricultures des pays du Sud) à l'Institut des régions chaudes (IRC), Montpellier SupAgro. 100 pages.

Institut des régions chaudes (IRC), Montpellier SupAgro.

1101, avenue Agropolis BP 5098 34093 MONTPELLIER Cedex 05 France

Tél : + 33 (0)4 67 61 70 00

<http://www.supagro.fr/>

Fax : + 33 (0)4 67 41 02 32

<http://www.supagro.fr/web/irc/>